



HAL
open science

Analyse Synchronique et diachronique de l'item à choix libre "n'importe quel" : comparaison avec "tout"

Sandrine Pescarini Croy

► To cite this version:

Sandrine Pescarini Croy. Analyse Synchronique et diachronique de l'item à choix libre "n'importe quel" : comparaison avec "tout". Linguistique. Université Nancy 2, 2009. Français. NNT : 2009NAN21013 . tel-01752705

HAL Id: tel-01752705

<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01752705>

Submitted on 29 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Université Nancy 2
École doctorale "Langages, Temps, Sociétés"
U.F.R. Sciences du Langage
ATILF-CNRS (UMR 7118)

**ANALYSE SYNCHRONIQUE ET DIACHRONIQUE DE
L'ITEM À CHOIX LIBRE *N'IMPORTE QUEL* :
COMPARAISON AVEC *TOUT***

THÈSE

présentée en vue de l'obtention du titre de
docteur en Sciences du langage

par

Sandrine PESCARINI

le 9 Décembre 2009

Directeur de thèse : Ileana COMOROVSKI

Composition du jury

Mme Anne CARLIER, Maître de Conférences HDR, Université de Valenciennes
M. Bernard COMBETTES, Professeur, Nancy-Université
Mme Ileana COMOROVSKI, Professeur, Nancy-Université
M. Jacques JAYEZ, Professeur, ENS-LSH Lyon
Mme Lucia TOVENA, Professeur, Université Paris 7
Mme Marleen VAN PETEGHEM, Professeur, Université de Gand

REMERCIEMENTS

Ce travail de thèse a abouti grâce aux conseils avisés et aux connaissances de ma directrice de thèse, madame Ileana Comorovski. Je la remercie vivement pour son engagement dans ce travail ainsi que pour sa patience et sa grande disponibilité.

Ce travail doit beaucoup aux moyens techniques et aux appuis financiers et humains mis à disposition par le laboratoire ATILF et par son directeur, Jean-Marie Pierrel. Je remercie tous les membres du laboratoire et les doctorants pour leurs nombreux conseils et leur précieux soutien. Un remerciement particulier pour certaines personnes qui m'ont beaucoup apporté, Nicole Barre, Michèle Baermann, Sandrine Ollinger, Iveta Chovanova, Aurore Koehl, Delphine Beuseroy et Tiphany Bertin.

Je remercie également l'ensemble des enseignements de l'UFR Sciences du Langage et plus particulièrement Marie-Laurence Knittel et François Lonchamp pour leurs commentaires et leurs intuitions avérées.

Un grand merci à Mme Anne Carlier, Mr Bernard Combettes, Mr Jacques Jayez, Mme Lucia Tovenà et Mme Marleen Van Peteghem d'avoir accepté de faire partie de mon jury.

Pour terminer, je remercie chaleureusement Nicole Croy et Christelle Ménétrier pour la relecture de mon travail, mon mari, ma famille et tous mes amis qui m'ont encouragée malgré les aléas rencontrés et les questionnements.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	8
1. Objectifs.....	8
2. Les limites de l'étude	9
3. Organisation.....	9
PARTIE 1 : LES ITEMS À CHOIX LIBRE <i>TOUT</i> ET <i>N'IMPORTE QUEL</i> EN PERSPECTIVE SYNCHRONIQUE	11
CHAPITRE 1 : LA NOTION DE "ITEM À CHOIX LIBRE"	12
1. Définition	12
2. <i>Any</i> : Distinction entre <i>any</i> FCi et <i>any</i> NPi.....	13
3. Travaux précédents sur la sémantique des items à choix libre (FCi)	19
3.1. Caractérisation générale.....	19
3.2. Dayal (1998)	21
3.3. Giannakidou (2001)	25
3.4. Jayez et Tovenà (2005)	29
3.5. Vlachou (2007)	33
4. Conclusion	36
CHAPITRE 2 : L'INTERPRÉTATION DE <i>TOUT</i> ET DE <i>N'IMPORTE QUEL</i>	38
1. Travaux précédents sur la sémantique des items à choix libre du français.....	38
2. L'universalité et l'existentialité	49
2.1. <i>Any</i>	50
2.2. <i>Tout</i>	56

2.3. <i>N'importe quel</i>	60
3. Analyse sémantico-pragmatique de <i>n'importe quel</i>	67
3.1. La sémantique de <i>n'importe quel</i>	67
3.2. Le rôle de la pragmatique	68
3.3. L'indifférence	71
3.4. La dépréciation	74
3.5. Différences par rapport aux valeurs considérées par Vlachou	75
3.6. Liens entre l'indifférence et l'élargissement.....	76
3.7. Les facteurs favorisant l'indifférence	78
3.8. Les facteurs favorisant la dépréciation	78
3.9. La négation	81
3.10. Remarques sur l'expressivité.....	83
3.11. <i>N'importe qui / quoi</i>	84
4. L'analyse sémantique de <i>tout</i>	86
5. Caractérisation de la notion d'item à choix libre (FCi)	87
6. Conclusion	88
CHAPITRE 3 : LA SYNTAXE DE <i>TOUT</i> ET DE <i>N'IMPORTE QUEL</i>	90
1. Structure syntaxique des SN introduits par <i>tout</i> et par <i>n'importe quel</i>	90
2. Comparaison entre la distribution de <i>tout</i> et de <i>n'importe quel</i>	93
3. La distribution de <i>n'importe quel</i>	97
4. La distribution de <i>tout</i>	101
4.1. Les phrases épisodiques.....	103
4.2. Les phrases modalisées	108
4.3. Les phrases contenant <i>avant de</i>	109
4.4. Les phrases génériques, habituelles et normatives	110
4.5. Les constructions comparatives	112
4.6. Les phrases avec un verbe à connotation négative	115
5. Les facteurs syntaxiques et sémantiques qui influent sur la distribution de <i>tout</i> . 117	

5.1. La position syntaxique	117
5.2. L'aspect et le mode	118
5.3. Les noms abstraits.....	120
5.4. Le <i>subtriggering</i>	122
5.5. <i>Tous</i>	123
6. Différences entre <i>tout</i> et <i>n'importe quel</i>	126
6.1. La force quantificationnelle	126
6.2. Les valeurs interprétatives	127
6.3. La position	128
6.4. La négation et les verbes à connotation négative	128
7. Bilan	129
PARTIE 2 : LES ITEMS À CHOIX LIBRE <i>TOUT</i> ET <i>N'IMPORTE QUEL</i> EN PERSPECTIVE DIACHRONIQUE.....	132
CHAPITRE 4 : LA DIACHRONIE DE <i>TOUT</i>.....	133
1. Les différents sens et catégories syntaxiques de <i>tout</i> à travers les siècles.....	133
1.1. En ancien français	134
1.2. En moyen français	136
1.3. En français classique.....	137
1.4. En français moderne	140
2. <i>Tōtus / Omnis</i>	144
3. L'évolution de la distribution de <i>tout</i> item à choix libre	146
4. <i>Tout</i> n'est pas toujours un item à choix libre.....	151
4.1. Les locutions	153
4.2. Les expressions figées	159
4.3. Bilan.....	161
5. Conclusion	162

CHAPITRE 5 : LA DIACHRONIE DE <i>N'IMPORTE QUEL</i>	163
1. Les différents emplois du verbe <i>importer</i>	163
1.1. À travers les dictionnaires d'autrefois	163
1.2. Suite à l'analyse du corpus	165
2. Le processus de formation de <i>n'importe quel</i>	170
3. Le figement de <i>n'importe quel</i> : grammaticalisation ou lexicalisation ?.....	180
4. Remarques sur la formation et l'interprétation de la série <i>n'importe qu-</i>	185
5. Emplois contemporains avec l'ancienne syntaxe	188
6. L'évolution de l'interprétation de <i>n'importe quel</i>.....	193
7. <i>N'importe quel</i> et <i>quel qu'il soit</i>.....	196
8. Conclusion	199
CONCLUSION	201
ANNEXES	205
BIBLIOGRAPHIE.....	208
INDEX DES AUTEURS	216
RÉSUMÉ EN FRANÇAIS.....	220
RÉSUMÉ EN ANGLAIS.....	221

INTRODUCTION

1. Objectifs

Cette thèse s'attache à l'analyse de deux items à choix libre (*free choice item* (FCi)) : les déterminants *tout* et *n'importe quel*¹. Nous nous sommes donnée pour objectif d'étudier leur comportement tant au niveau synchronique que diachronique.

Tout dans les SN de la forme *tout N* et *n'importe quel* sont considérés comme des items à choix libre, car ils peuvent exprimer le libre choix du référent du syntagme nominal (SN) dont ils font partie. Un déterminant à choix libre indique le choix indiscriminé d'un référent parmi un ensemble d'individus possibles. Dans (1), par exemple, si *c* est un individu quelconque qui fait partie de la classe des chats, *c* a la propriété de chasser les rongeurs.

- (1) a. **N'importe quel chat** chasse les rongeurs.
b. **Tout chat** chasse les rongeurs.

La syntaxe et la sémantique de *tout* et de *n'importe quel* sont remarquablement différentes. Au point de vue synchronique, les divergences que nous mettons en avant se situent autant au niveau syntaxique que sémantique. Nous présentons leurs distributions, déterminons leurs forces quantificationnelles et leurs valeurs interprétatives. Au point de vue diachronique, nous discutons de l'apparition particulièrement tardive de *n'importe quel* dans le lexique français, par comparaison à celle de *tout*. Lorsque nous évoquons la diachronie de *tout*, nous nous éloignons quelque peu de la notion de FCi et nous considérons aussi les autres interprétations possibles de ce déterminant.

¹ Nous considérons que *tout* dans des syntagmes nominaux (SN) du type *tout N* et que *n'importe quel* appartiennent à la classe des déterminants, car ils se placent en position initiale du SN, ne sont pas suivis par des déterminants non-controversés et s'accordent en genre et en nombre avec le nom de ce SN.

2. Les limites de l'étude

Dans cette thèse, nous étayons nos remarques à l'aide d'exemples issus de corpus ne contenant que des données écrites². Ces données correspondent à un français "standard", voire littéraire. Elles sont principalement constituées de la base de données textuelles de FRANTEXT pour la synchronie. Pour la diachronie, nos principales sources de données sont les bases de l'ARTLF³ et celle du DMF⁴. Nous employons le terme "corpus" tout au long de notre travail pour désigner ces données. Nous l'avons agrémenté au fur et à mesure de nos besoins par des exemples personnels ou de données trouvées sur internet.

Concernant *n'importe quel*, nous avons considéré au niveau diachronique d'autres éléments construits sur le verbe *importer*. Au niveau synchronique, nous fournissons peu de détails sur ces éléments du fait que leur catégorie syntaxique diffère de celle de *n'importe quel* et que, dans cette thèse, nous nous intéressons principalement aux déterminants. Toutefois, nous avons pris en compte les valeurs interprétatives de l'ensemble de la série *n'importe qu-*, car il est difficile de considérer la sémantique de *n'importe quel* sans se pencher au moins sur *n'importe qui* et *n'importe quoi*. Concernant *tout*, nous nous sommes limitée à son analyse en tant que déterminant. Nous n'avons donc pas pris en considération son emploi en tant que prédéterminant (ex : *toute la maison*), car lorsque *tout* revêt cette catégorie syntaxique, il n'est pas un FCi.

3. Organisation

Notre travail est composé de deux parties. La première partie contient trois chapitres et concerne l'analyse en synchronie de *tout* et de *n'importe quel*. La seconde partie concerne la diachronie des deux déterminants. Elle est composée de deux chapitres, chacun portant sur un des deux déterminants étudiés.

Le chapitre 1 est consacré à la notion d'item à choix libre (FCi). Nous définissons ce terme à l'aide des études portant sur le déterminant anglais *any*. Divers travaux concernant les

² Nous donnons les références complètes de ces corpus dans les annexes.

³ ARTLF est l'abréviation de *The Project for American and French Research on the Treasury of the French Language*. Cette base partage de nombreuses données avec FRANTEXT.

⁴ Le sigle DMF renvoie au Dictionnaire du Moyen Français

FCi sont considérés. Il s'agit de travaux basés sur la sémantique d'un ou plusieurs déterminants à choix libre et sur la sémantique du contexte dans lequel apparaissent ces déterminants. Les études prises en compte concernent des FCi de langues diverses, plus spécialement l'anglais, le grec et le français.

Le chapitre 2 concerne l'interprétation de *tout* et de *n'importe quel*. Nous déterminons d'abord la force quantificationnelle de ces deux déterminants. Suite à cela, nous fournissons notre analyse sémantico-pragmatique de chacun de ces déterminants.

Le chapitre 3 porte sur la syntaxe de *tout* et de *n'importe quel*. Il est d'usage de présenter la syntaxe avant la sémantique, mais nous avons ressenti le besoin de ne pas respecter cette tradition. Nous avons fait ce choix, car il s'avère que l'analyse sémantique de *tout* et de *n'importe quel* influe sur l'analyse syntaxique. Dans ce chapitre, nous comparons la distribution de Jayez et Tovenà (2005) aux données de notre corpus. À l'aide de cette comparaison, il est montré que la distribution de *tout* est plus restrictive que celle de *n'importe quel*. Ce constat permet de mettre en avant l'importance du rôle joué par la sémantique dans la distribution.

Le chapitre 4 se penche sur la diachronie de *tout*. Il est considéré les catégories syntaxiques que *tout* peut revêtir : déterminant, prédéterminant, pronom, adverbe d'intensité et nom. Toutefois, l'analyse est axée sur *tout* en tant que déterminant. Nous voyons que même si *tout* est déterminant, il a la possibilité d'exprimer autre chose que le libre choix.

Le chapitre 5 porte sur la diachronie de *n'importe quel*. Il s'attache à la description de la formation de ce déterminant, le point de départ étant le verbe *importer*. À partir de celui-ci, nous détaillons le cheminement parcouru pour arriver à la formation du déterminant *n'importe quel* et des autres éléments de la série *n'importe qu-*. À travers cette évolution, nous définissons les deux principaux moyens permettant d'aboutir à la création de nouveaux mots : la lexicalisation et la grammaticalisation. Malgré le figement indéniable de *n'importe quel*, il s'avère qu'une construction précédant la forme actuelle de ce déterminant est encore utilisée. Dans ce chapitre, il est également question des valeurs interprétatives que pouvait avoir ce déterminant lors de sa création. Nous tentons d'expliquer son avènement en le comparant à *un...quel qu'il soit*, présent bien avant *n'importe quel* dans le lexique français et dont le sens est très proche.

PARTIE 1

**LES ITEMS À CHOIX LIBRE *TOUT ET N'IMPORTE QUEL* EN
PERSPECTIVE SYNCHRONIQUE**

CHAPITRE 1 : LA NOTION DE "ITEM À CHOIX LIBRE"

Pour définir la notion de "item à choix libre" (*free choice item* (FCi)), nous allons nous aider de la notion de "item à polarité négative" (*negative polarity item* (NPi)). Lors de la comparaison de ces deux notions, nous nous appuyons sur les travaux réalisés sur le déterminant anglais *any*. Cette démarche est nécessaire, car il est difficile de définir les items à choix libre (FCi) sans considérer *any*, compte tenu du fait que la plupart des travaux sur les FCi ont été réalisés sur la base de l'analyse de celui-ci. Dans ce chapitre, nous proposons un résumé des théories existantes concernant les FCi en général ou un FCi d'une langue autre que le français.

1. Définition

Le terme "free choice item" (FCi) renvoie à une catégorie d'items lexicaux qui expriment le libre choix du référent du syntagme qu'ils introduisent. Le premier qui observe que certains termes permettent l'expression d'une liberté de choix par rapport au référent est Vendler (1967).

Dans l'introduction générale, nous avons brièvement défini le terme de FCi en indiquant que *tout* et *n'importe quel* pouvaient être des FCi, c'est-à-dire indiquer le choix indiscriminé d'un référent parmi un ensemble d'individus possibles. Toutefois, il existe une différence entre ces deux items. En effet, *n'importe quel*, contrairement à *tout*, est toujours un FCi. *Tout* peut être un FCi seulement s'il n'est pas suivi d'un déterminant. Dans les trois exemples suivants, où un article apparaît entre *tout* et le substantif, *tout* n'est pas un déterminant à choix libre.

- (1) **Tous les enfants** jouaient dans la rue.
- (2) **Tout le monde** doit se présenter.

(3) **Tout un pan du mur** est tombé.

Un SN introduit par *n'importe quel* n'a pas la possibilité de contenir un déterminant entre *n'importe quel* et le nom (N).

Avec cette première remarque, il apparaît que *tout* et *n'importe quel* ont une sémantique et une syntaxe différentes :

- (i) au niveau syntaxique, *tout*, à la différence de *n'importe quel*, peut être suivi par un déterminant.
- (ii) au niveau sémantique, *n'importe quel* est toujours un FCi, contrairement à *tout*.

Nous allons approfondir la notion de FCi sur la base de données qui mettent en évidence la distribution et l'interprétation du déterminant anglais *any*. Dans un premier temps, nous faisons la distinction entre les deux emplois possibles de ce déterminant, puis nous passons en revue les travaux qui ont été menés sur la notion de FCi. Nous classons ces études en fonction de leurs auteurs. Pour chacun de ces auteurs, nous présentons les travaux qui portent sur la sémantique des FCi et ceux qui concernent la distribution des items à choix libre. Nous mettons l'accent sur les travaux qui peuvent être adaptés aux deux déterminants que nous étudions.

2. *Any* : Distinction entre *any* FCi et *any* NPi

Dans le but de définir les FCi, nous présentons d'abord les items à polarité négative (NPi). Les NPi, comme les FCi, ont des propriétés distributionnelles limitées. C'est l'étude de la distribution des NPi qui a suscité celle des FCi. Comme les FCi partagent certaines propriétés des NPi, il n'est pas possible de se pencher sur les FCi sans clarifier la notion de NPi. D'autre part, l'analyse des FCi et des NPi ne peut pas se faire de façon approfondie sans considérer les études sur le déterminant anglais *any*. *Any*, tout comme d'autres items lexicaux, peut être à la fois NPi et FCi en fonction du contexte dans lequel il apparaît. La classe des NPi est une composante des "items à polarité" (*polarity item* (Pi)). De façon informelle, une expression est

un Pi si sa distribution est limitée par une propriété sémantique du contexte ou si son occurrence est légitimée par une propriété sémantique du contexte.

Le terme de NP_i a été introduit par Baker (1970). Celui-ci a constaté que *any* était légitimé lorsqu'il était sous la portée de la négation. Klima (1964) avait remarqué auparavant que la négation devait commander *any*⁵. Dans l'exemple (4), *any* est NP_i, alors que dans (5) il s'agit d'un FCi.

(4) Mary didn't read **any novel**.

'Marie n'a pas lu de roman.'

(5) Mary reads **any novel that helps her fall asleep**.

'Marie lit n'importe quel roman qui l'aide à s'endormir.'

Selon Klima (1964), les NP_i doivent être dans une construction négative ou commandés par un déclencheur. Par déclencheur, il fait référence à la négation et aux items "affectifs"⁶.

Les NP_i sont issus de diverses classes syntaxiques. Dans Tovina, Déprez et Jayez (2004), des exemples de NP_i sont cités. Il peut s'agir de locutions avec une valeur de pronom indéfini (*grand-chose, qui que ce soit*), de locutions prépositionnelles (*du tout*), d'adjectifs (*croyable*), de verbes (*broncher*), de locutions verbales (*lever le petit doigt*) ou de syntagmes prépositionnels de durée (*de la nuit*).

Les FCi et les NP_i ont un comportement opposé quant aux contextes dans lesquels ils peuvent apparaître. De manière générale, les NP_i ne sont acceptables que dans des phrases où le contexte est négatif ou affectif. Par contexte négatif, il est considéré soit que la phrase est négative, comme nous le voyons dans (6a), soit qu'un phénomène amène une lecture négative (cf. 6b).

⁵ La notion de *commande* est un ancêtre de la *c-commande* : un nœud α commande un nœud β ssi le plus bas nœud S qui domine α domine aussi β .

⁶ *Affective* est un terme introduit par Klima (1964). Les contextes affectifs sont des contextes où le verbe est factif émotif. Un verbe factif est un verbe qui déclenche la présupposition de la vérité de sa complétive, comme par exemple le verbe *savoir*. Un simple verbe factif n'est pas un contexte affectif. Un verbe factif émotif laisse transparaître une émotion. *Être étonné* et *être surpris* sont factifs émotifs.

- (6) a. Paul **n'a pas** dormi **de la nuit**.
b. Il est **plus** sérieux **que** qui que ce soit.
→ Les autres personnes ne sont pas aussi sérieuses que lui.

Dans (6b), c'est le comparatif de supériorité qui amène la lecture négative.

Quant aux FCi, il s'avère que leur contexte de prédilection est généralement positif et générique. Les contextes modaux sont aussi particulièrement favorables à l'emploi d'un FCi.

Au niveau interprétatif, le comportement des NPi et des FCi est également divergent : les NPi sont généralement analysés comme des quantificateurs existentiels, alors que les FCi le sont habituellement en termes de quantification universelle. Nous revenons sur ce point dans le chapitre 2.

Outre les contextes négatifs, nous avons indiqué que les NPi apparaissent dans un second type de contextes : les contextes affectifs. Une caractérisation commune aux contextes négatifs et aux contextes affectifs est fournie par Ladusaw (1979). Il remarque que les APi (*affective polarity item*) et les NPi apparaissent toujours sous la portée d'un opérateur monotone décroissant. Il s'agit d'un opérateur dont la présence rend valide une implication "vers le bas", c'est-à-dire une implication qui part d'une phrase dont un des éléments dénote un ensemble A vers une phrase où l'élément correspondant dénote un sous-ensemble de A. Dans les exemples suivants, la négation permet une implication "vers le bas".

- (7) John isn't a **man**. => John isn't a **father**. (Ladusaw (1980))
'John n'est pas un homme.' => 'John n'est pas un père.'
(8) I don't **move**. => I don't **swim**. (Kadmon et Landman (1993))
'Je ne bouge pas'. => 'Je ne nage pas.'

L'implication dans (9) permet de mettre en évidence le fait que *at most three* est un opérateur monotone décroissant, à la différence de *at least three*.

(9) a. **At most three** girls moved. \Rightarrow **At most three** girls swam.

‘Au plus trois filles bougeaient’ \Rightarrow ‘Au plus trois filles nageaient.’

b. **At least three** girls moved $\not\Rightarrow$ **At least three** girls swam.

‘Au moins trois filles bougeaient.’ $\not\Rightarrow$ ‘Au moins trois filles nageaient.’

(10a) contient *at most three*, contrairement à (10b) qui contient *at least three* et n'est pas acceptable. Dans les deux exemples sous (10), *anything* est un NPi. Comme prédit par la théorie de Ladusaw (1979), seulement un opérateur monotone décroissant (en l'occurrence *at most three*) peut légitimer un NPi.

(10) a. **At most three** girls saw **anything**. (Kadmon et Landman (1993))

‘Au plus trois filles ont vu quelque chose.’

b. * **At least three** girls saw **anything**. (Kadmon et Landman (1993))

Au moins trois filles voir-PC quelque chose.

Kadmon et Landman (1993) s'inscrivent dans la lignée de Ladusaw (1979). Ils considèrent aussi que les NPi ne sont légitimés que lorsqu'ils sont sous la portée d'un opérateur monotone décroissant. Kadmon et Landman (1993) proposent une analyse unifiée de *any* prenant en compte le fait qu'il puisse être FCi ou NPi. Pour ce faire, ils introduisent la notion de *widening* ("élargissement"), que nous développons dans la sous-section 3.5 de ce chapitre.

Giannakidou (2001) fait une distinction entre NPi et APi, item à polarité affective, qui diffère de celle de Ladusaw. Elle considère qu'un APi apparaît dans des contextes qui englobent ceux négatifs et ceux interrogatifs, alors qu'un NPi est réservé au seul contexte négatif. Giannakidou, à la différence de Ladusaw (1979), inclut donc les items légitimés par les contextes interrogatifs parmi les APi. Selon Giannakidou, les NPi forment un sous-groupe des APi. Dans l'exemple suivant, *anybody*, qui est un quantificateur existentiel dans l'analyse de Giannakidou, est considéré comme un APi.

- (11) Did Ariadne talk to **anybody**? (Giannakidou (2001))

‘Est-ce que Ariane a parlé à quelqu’un ?’

Est-ce qu'il y a un x , tel que x est une personne et que Ariane a parlé à x ?

Comme les FCi et les NPi possèdent aussi des propriétés communes, Giannakidou (2001) regroupe ces deux sortes d'items sous la notion plus générale d'item à polarité. Rappelons qu'un item est considéré comme étant un Pi si sa distribution est limitée par une propriété sémantique du contexte ou si son occurrence est légitimée par une propriété sémantique du contexte

Les déterminants français *n'importe quel* et *tout*, contrairement à *any*, n'ont pas la possibilité de pouvoir exprimer le libre choix ou la polarité négative. En effet, en français, les items qui expriment la polarité négative et le libre choix sont différents. Haspelmath (1997), qui a regardé les FCi et les NPi de 150 langues différentes, a remarqué que dans la moitié de celles-ci les items qui servent à exprimer le libre choix et la polarité négative sont les mêmes. Les langues romanes n'entrent pas dans ce cas de figure ; les séries servant à former les NPi et les FCi sont différentes.

Giannakidou (2001) propose le tableau suivant qui montre les contextes dans lesquels *any*, les FCi et les APi peuvent s'employer⁷. Pour *any*, il est aussi bien considéré son emploi en tant que FCi que celui en tant que NPi. Giannakidou indique que cette distribution s'applique au grec, à l'espagnol, au catalan et au français⁸.

⁷ Dans ce tableau, ainsi que dans les deux suivants, les symboles utilisés correspondent à ceux employés habituellement en linguistique. '*' signifie que la phrase est agrammaticale et '#' que la phrase a une interprétation autre que celle analysée.

⁸ Giannakidou ne fournit pas d'exemples pour toutes les langues et pour tous les contextes concernés par cette distribution.

		<i>any</i>	FCi	APi
1.	Assertions épisodiques	*	*	*
2.	Négations épisodiques	ok	*	ok
3.	Questions épisodiques	ok	*	ok
4.	Conditionnelles	ok	ok	ok
5.	Restricteur d'un quantificateur universel	ok	ok	ok
6.	Verbes au futur	ok	ok	ok
7.	Verbes de possibilité / Permission	ok	ok	ok
8.	Verbes intensionnels	#	ok	ok
9.	Disjonction	*	ok	ok
10.	Verbes statifs	ok	ok	*
11.	Verbes factifs	*	*	*
12.	Impératives	ok	ok	ok
13.	Génériques	ok	ok	*
14.	Habituelles	ok	ok	ok
15.	Comparatives	ok	ok	*
16.	Phrases de type <i>peut-être (perhaps)</i>	*	ok	ok
17.	Factifs négatifs	ok	*	*
18.	Propositions avec <i>seulement (only)</i>	ok	*	*
19.	Constructions existentielles	*	*	*
20.	Verbes épistémiques intensionnels	*	*	*
21.	Tournure verbale progressive	*	*	*

Tableau 1 : distribution contrastive de *any*, des FCi et des APi.

Dans ce tableau, il apparaît que les FCi ne peuvent être employés dans des phrases épisodiques négatives et interrogatives, contrairement aux NPi. Nous mettons à l'épreuve les généralisations de cette distribution lors de l'analyse des contextes où *tout* et *n'importe quel* peuvent apparaître (cf. chapitre 3).

3. Travaux précédents sur la sémantique des items à choix libre (FCi)

Parmi les principales théories sur la sémantique des FCi susceptibles de concerner *tout* et *n'importe quel*, il y a celles basées sur la notion de variation du référent. La variation est considérée par certains linguistes comme la caractéristique propre des FCi. Nous allons présenter cette notion. Suite à cela, nous donnons la définition de *any* selon Dayal et des FCi en général selon Giannakidou, Jayez et Tovenà ainsi que Vlachou.

3.1. Caractérisation générale

Les linguistes dont nous allons présenter les travaux dans cette section considèrent que la variation du référent des SN introduits par un déterminant à choix libre est la propriété caractéristique des FCi. Tovenà et Jayez (1997a, 1997b, 1999a, 1999b) s'en sont servis pour l'analyse de *any*, *le moindre* et *tout*, Giannakidou (1997a, 1997b, 1998, 2001) pour les FCi grecs et *any*, et Dayal (1998) pour *any*.

Pour la notion de FCi conçue en termes de variation, on considère différents individus dans différents mondes possibles (ou situations). Des valeurs distinctes doivent être attribuées à un SN introduit par un FCi dans chaque monde possible considéré. La variation est caractérisée en termes de *i-alternatives*, dont voici la définition, adaptée de Dayal (1997) et proposée par Giannakidou (2001) :

- (12) Un monde w_1 est une *i-alternative* en ce qui concerne une expression α si et seulement si il existe un monde w_2 tel que $[[\alpha]]^{w_1} \neq [[\alpha]]^{w_2}$.

Jayez et Tovenà (2005) proposent cette formulation intuitive de la notion de variation :

- (13) Un syntagme contenant un FCi formé du FCi + N est acceptable seulement si la phrase dans laquelle il se situe peut être vraie et quand il réfère à des individus différents dans différents mondes possibles. (« A FC phrase of the form FCI N is felicitous only when the sentence where it occurs can be true and refer to different N-individuals in different worlds. »)

La variation du référent n'est pas une définition de la notion de FCi, il s'agit d'une caractérisation des contextes dans lesquels les FCi peuvent apparaître. Cette caractérisation devrait être une conséquence de la définition donnée à la notion de FCi. La variation permettrait d'expliquer pourquoi dans certains types de phrases, *tout N* est inacceptable, alors qu'un autre déterminant FC peut y être employé. Pour mettre cela en évidence, nous considérons l'exemple (14), tiré de Jayez et Tovenà (2005). Cette phrase n'accepte pas *tout* FCi.

- (14) * Prends **toute** carte.

En revanche, comme le soulignent Jayez et Tovenà (2005), si nous remplaçons *tout* par *n'importe quel* dans la phrase impérative, la phrase obtenue est alors acceptable.

- (15) Prends **n'importe quelle** carte.

Dans (14), il est demandé à l'interlocuteur de choisir une totalité de cartes. De ce fait, il n'est plus question d'individus possibles dans des situations différentes. Il n'y a pas de variation. Par contre dans (15), du fait que l'interlocuteur doit prendre une seule carte, il peut y avoir de la variation d'une situation à l'autre.

Toutefois, la variation a des limites (*cf.* Jayez et Tovenà (2005)). Elle exclut deux contextes en particulier : les phrases comparatives et les phrases qui contiennent une modification du N appartenant au SN formé du FCi + N. Compte tenu de ce fait, les linguistes qui se sont servis de cette notion ont développé d'autres notions.

3.2. Dayal (1998)

Dayal partage avec Eisner (1994) l'idée que *any* quantifie sur des individus possibles et non sur des individus actuels. Elle considère que *any* est un quantificateur universel modalisé. Elle définit *any* de façon à le rendre modal de manière inhérente. Pour cela, elle utilise des variables de situation pour établir la dénotation de chaque nom. Chaque nom a une dénotation différente selon la situation.

Jayez et Tovenà (2005) reformulent la définition de Dayal de la manière suivante :

- (16) Dans une phrase de la forme ϕ (*any* N), *any* est un quantificateur universel qui crée une structure tripartite : $\forall s, x$ [x est un N dans s] [ϕ (x) dans s], où x varie selon les individus et s , selon les situations. (« In a sentence of form ϕ (*any* N), *any* is a universal quantifier which creates a tripartite structure: $\forall s, x$ [x is a N in s] [ϕ (x) in s], where x varies over individuals and s over situations. »)

Au vu de cette définition, *any* quantifie à la fois sur des individus et sur des situations. De cette façon, *any* est défini comme un quantificateur qui est modal de manière inhérente. L'exemple suivant de Dayal (1998) permet de mettre en application la définition qu'elle propose pour *any* :

- (17) Any owl hunts mice.

'Tout hibou chasse des souris.'

$\forall s, x$ [hibou (x, s) & $C(s)$]

[GEN s' [$s < s'$ & $C'(s')$] $\exists y$ [souris (y, s') & chasser (x, y, s')]]

Dans (17), une structure tripartite (*cf.* Heim (1982)) est enchâssée dans une autre structure tripartite. Dans un premier temps, il y a le quantificateur universel qui représente *any*, qui quantifie sur des individus et des situations. Ces situations peuvent être sélectionnées par le contexte C . La dénotation du nom *hibou* varie avec les situations. Dans la portée nucléaire du

quantificateur universel, il y a aussi un quantificateur. Il s'agit de l'opérateur de généralité GEN, qui induit à son tour une structure tripartite. Il y est considéré que *s'* est une extension de *s*. Nous notons la présence du quantificateur existentiel qui est inséré suite à l'application de la règle de clôture existentielle. Cette règle s'applique puisque dans la portée nucléaire, il y a une variable libre *y*.

Pour expliquer la distribution de *any*, Dayal (1995, 1998, 2004) propose la notion de *contextual vagueness* ("imprécision du contexte"). La notion de "imprécision du contexte", même si elle a été établie à partir de l'analyse de *any*, a en principe une application universelle, pouvant s'appliquer à n'importe quel FCi.

- (18) *Any* ne peut être utilisé que dans des contextes où le locuteur n'a pas la possibilité d'identifier l'individu ou les individus qui vérifient *p* (où *p* est la proposition dénotée par la phrase qui contient le SN introduit par *any*). (« *Any* is only appropriate in contexts where the speaker cannot identify the individual or individuals that verify *p*. » (Dayal (1995))

La notion de "imprécision du contexte" a été développée à la suite de la notion de *widening* ("élargissement") de Kadmon et Landman (1993) (cf. la sous section 3.5 de ce chapitre). En effet, Dayal considère également que le rôle de *any* est d'élargir le domaine de quantification.

- (19) You must pick **any flower you see**. (Dayal (1998))

‘Tu dois cueillir toute fleur que tu vois.’

- (20) * You must pick **any flowers in this garden**.

Tu devoir cueillir FCi fleurs dans ce jardin.

(20) n'est pas acceptable, car les fleurs peuvent en principe être identifiées, le contexte étant précis. (19) l'est, car le contexte est imprécis. Si l'interlocuteur voit des fleurs, il les cueillera, mais l'ensemble des fleurs que l'interlocuteur verra n'est pas défini et connu à l'avance.

Dayal (1998) fournit une révision de la notion de "imprécision du contexte". La révision est nommée *vagueness requirement* ("nécessité d'imprécision") et contient une liste des contextes considérés comme imprécis :

- (21) *Any (A) (Op B)* est acceptable si et seulement si $A \cap B$ n'est contextuellement saillante dans aucun monde pertinent ; où Op peut être \diamond , \square , $!$, $;$ ou vide. « *Any (A) (Op B)* is felicitous iff $A \cap B$ is not contextually salient in any relevant world; where Op may be \diamond , \square , $!$, $;$ or null. »⁹

La seconde version, celle de *vagueness requirement*, s'éloigne de la première version puisqu'en (21) elle ne considère plus les connaissances du locuteur. Dans la deuxième, il est question de contexte saillant.

Une autre condition essentielle pour la légitimation de *any* selon Dayal (1995) est liée à la non-existence du référent dans le monde actuel :

- (22) Une occurrence de $[_{NP} \textit{any} B]$ dans une déclarative p est légitimée ssi cela n'implique pas $\exists Bp$.

La notion de non-existence s'applique aussi aux FCi français. En effet, il ne doit pas y avoir d'implication existentielle pour qu'un FCi soit employé en français.

Du fait de la nature générique inhérente de *any*, les déclaratives épisodiques affirmatives contenant un syntagme formé de *any* + N non-modifié ne sont pas acceptables. Il y a tout de même une exception : Dayal montre le rôle crucial que joue le *subtriggering* quant à l'acceptabilité d'une phrase contenant *any* FCi. Le *subtriggering* est un terme qui désigne la possibilité d'améliorer une telle phrase en modifiant le N introduit par *any* FCi. Le terme de *subtriggering* a été proposé par LeGrand (1975). L'emploi du *subtriggering* est contraint. Dayal indique la nécessité d'une connexion entre le contenu de la principale et de la subordonnée. Il s'avère que lorsque *any* est employé dans une phrase épisodique affirmative contenant un

⁹ Les symboles " $!$ " et " $;$ " sont repris de Lewis (1979). Ils signifient respectivement la permission et la commande.

nom introduit par *any* et modifié par une relative, la phrase est acceptable s'il est possible d'établir une connexion entre le contenu de la principale et celui de la relative.

- (23) ***Any student (who is) in Mary's class** happened to vote
Republican. (Dayal (1998))

FCi étudiant (qui est) dans la classe de Marie se trouver- PC voter
républicain.

- (24) **Anybody who is in Mary's semantics seminar** is writing a paper on polarity
items.

'Toute personne qui est au séminaire de sémantique de Marie écrit un papier sur
les termes à polarité.'

(23) n'est pas acceptable, car il n'y a pas de connexion entre le contenu de la principale et celui de la relative. En effet, il n'y a pas de rapport entre le fait d'être étudiant dans la classe de Marie et de voter pour les républicains. Par contre, dans (24), il y a bien une connexion entre la principale et la relative.

3.3. Giannakidou (2001)

Giannakidou (2001) propose la définition ci-dessous pour les FCi :

(25) Soit un ensemble non-vide de mondes possibles W_i . Une phrase avec un item à choix libre $[[OP \text{ DET}_{FC} (P, Q)]]$ est vraie dans w_o par rapport à W_i ssi :

(où OP est un opérateur non-véridique, P est le contenu descriptif du SN introduit par le FCi, Q est la portée nucléaire de la structure tripartite et w_o est le monde actuel)

(a) Présupposition : $\forall w_1, w_2 \in W_i : [[\alpha]]^{w_1} \neq [[\alpha]]^{w_2}$, où α est le SN introduit par le FCi

(b) Assertion : $[[OP \ w, x \ [P(x, w) ; Q(x, w)]]] = 1$, où x, w sont les variables introduites par α .

La définition que Giannakidou propose pour les FCi est très proche de celle que Dayal donne pour *any* : dans les deux définitions, la dénotation de N introduit par le FCi varie avec le monde possible / la situation. De cette manière la quantification s'effectue sur des individus possibles. La définition de Giannakidou est plus générale que celle de Dayal du fait d'une généralisation de la définition de Dayal. Il n'y a pas d'indication de la force quantificationnelle du déterminant puisqu'il ne s'agit pas de la définition d'un déterminant particulier, mais de toute une classe de déterminants. De plus, Giannakidou ajoute une condition pour avoir une variation totale du référent des SN introduits par un FCi. Cette condition se présente sous la forme d'une présupposition qui rend explicite la nécessité de la variation.

Concernant la distribution, Giannakidou (2001) analyse le FCi grec *otidhipote*¹⁰ à l'aide de la notion de la "non-véridicité" (*nonveridicality* (NV)) :

¹⁰ Ce FCi est un item *wh*- complexe qui peut se traduire en anglais par *anything* (*n'importe quoi*).

- (26) Un FCi α est acceptable dans une phrase si et seulement si :
- (i) α est sous la portée d'un opérateur non-véridique et
 - (ii) la phrase est non-épisodique.

La notion de non-véridicité a été introduite en premier par Zwarts (1995). Il le définit de la façon suivante : Un opérateur propositionnel O est non-véridique ssi l'implication $Op \rightarrow p$ n'est pas valide logiquement, où p désigne une proposition.

A la suite de Zwarts (1995), Giannakidou propose la définition suivante pour la véridicité des opérateurs propositionnels :

- (27) Un opérateur propositionnel F est véridique si et seulement si Fp implique p ; autrement F est non véridique.

Selon Giannakidou, un FCi doit être sous la portée d'un opérateur non-véridique qui se situe dans une phrase non-épisodique. Elle considère qu'une phrase est épisodique lorsque celle-ci contient un verbe au passé dont l'aspect est perfectif et qui fait référence à un événement précis. (28a) est un exemple de phrase épisodique. À cause de l'épisodicité, (28b) est agrammaticale.

- (28) a. I saw **somebody**.
'J'ai vu quelqu'un.'
- b. * I saw **anybody**.
Voir- PC FCi

Notons qu'il est possible de trouver l'expression d'un opérateur non-véridique dans une phrase épisodique, tel *aurait pu* dans (29).

- (29) Jacques a eu peur d'un bourdon qui **aurait pu** le piquer.

Pour définir de manière plus précise la véridicité, Jayez et Tovenà (2005) proposent de considérer les éléments suivants :

- ATT désigne une attitude propositionnelle (croyance, désir...)
- a est un agent
- p est une proposition,

donc $ATTap$ désigne le fait qu'un agent a a une certaine attitude propositionnelle par rapport à la proposition p .

- s est l'état d'information de l'agent, où un état d'information est un ensemble de mondes possibles compatibles avec les croyances de l'agent (*cf.* Stalnaker (1978), Veltman (1996)).

Jayez et Tovenà (2005) définissent la véridicité comme suit :

- (30) $ATTa$ est véridique relativement à un état d'information s si et seulement si, pour toute proposition Φ , $ATTa \Phi$ implique que Φ est vraie dans tous les mondes de s .

Ainsi, une attitude propositionnelle est véridique quand la proposition sur laquelle elle porte est vraie dans tous les mondes possibles qui représentent l'état d'information de l'agent.

Cependant, même si la notion de véridicité a une application avérée, elle fonctionne surtout pour la distribution du FCi grec *otidhipote*, étudié par Giannakidou (2001). En effet, si nous regardons *tout* et *n'importe quel*, nous voyons que la théorie de Giannakidou ne fait pas toujours des prédictions correctes. Giannakidou en est consciente. Elle indique qu'en français des FCi peuvent être acceptables dans certains contextes non-véridiques qui apparaissent dans des phrases épisodiques. Mais dans ce cas, le FCi a une lecture spéciale. Il s'agit de la lecture appelée par Horn (2000b) "non-indiscriminative" et illustrée par la phrase suivante :

- (31) Marie n'a pas parlé à **n'importe qui** cet après-midi. (Giannakidou (2001))

Cet exemple contient la négation, qui est un opérateur non-véridique. On comprend que le sujet de la phrase, Marie, a choisi les personnes auxquelles elle désirait parler. Elle n'a pas parlé à des personnes prises au hasard, de manière indiscriminée (d'où l'appellation lecture non-indiscriminative).

Jayez et Tovenà (2005) estiment que la NV n'est pas une condition obligatoire pour l'acceptation des FCi français ; les phrases épisodiques peuvent accueillir un FCi grâce à la modification du N introduit par le FCi, comme ils le démontrent à travers la phrase interrogative (32) et l'interrogative (33), qui contient une proposition comparative.

(32) Est-ce que **tout étudiant qui a triché** a été renvoyé ?

(33) Est-ce que Marie a mieux réussi que **toute autre fille de la classe** ?

Concernant la modification du N (*subtriggering*), Giannakidou (2001) remarque que celle-ci permet dans de nombreux cas de rendre une phrase avec un FCi qui a une lecture universelle acceptable.

À la suite Giannakidou (2001), Jayez et Tovenà (2005) indiquent que des opérateurs non-véridiques dans une phrase épisodique peuvent être incompatibles avec des FCi français, comme le montre l'exemple suivant :

(34) ?? Jean **espère** que le technicien a trouvé **n'importe quel bidouillage** pour contourner le pare-feu.

(34) contient le verbe d'attitude propositionnelle *espérer*, qui est un opérateur non-véridique.

Suite à la lecture des exemples du français, nous pouvons conclure que la NV n'est pas une contrainte satisfaisante pour les phrases épisodiques contenant une comparative et pour les phrases épisodiques contenant *tout N* avec modification du N. Les phrases où il y a une modification du nom renforcent l'idée que la NV est une notion intéressante, mais pas totalement appropriée pour les FCi français.

La notion de NV ne découle pas de la sémantique des FCi¹¹. Giannakidou (2001) limite la distribution des FCi aux contextes non-véridiques qui apparaissent dans des phrases non-épisodiques. Elle précise que cette contrainte concerne, en plus des FCi grecs, les FCi catalans, espagnols et français. Ainsi, à partir de l'étude du FCi grec *otidhipote*, Giannakidou

¹¹ Notons que la NV n'est pas seulement une contrainte sur la distribution des FCi, mais elle s'applique à tous les items à polarité.

propose une contrainte distributionnelle universelle. Nous avons reproduit sa liste de contextes dans le tableau 1. Dans ce tableau, nous voyons que parmi les contextes non-épisodiques où le FCi peut être sous la portée d'un opérateur non-véridique, se trouvent les phrases contenant un verbe modal, intensionnel, statif ou un verbe au futur, les phrases impératives, de permission, habituelles, génériques, conditionnelles et les constructions comparatives.

3.4. Jayez et Tovenà (2005)

La caractérisation sémantique attribuée à *tout* FCi par Jayez et Tovenà est la non-individuation (NI). De façon informelle, la NI signifie que l'information pertinente pour la vérité de la phrase ne dépend pas de l'identité du référent du SN qui contient l'item à choix libre. L'idée principale qui se trame sous le concept de la non-individuation est que les FCi sont indifférents à l'identité exacte de leurs référents¹². Dans (35a), le locuteur fait référence à un œuf précis. La situation dans ce cas est référentielle. Dans ce contexte, l'occurrence d'un FCi n'est pas acceptable, comme illustré par (35b).

- (35) a. Pierre a mangé **un œuf**.
b. * Pierre a mangé **n'importe quel œuf**.

Jayez et Tovenà (2005) précisent que l'information donnée dans une phrase ne peut se réduire à une situation référentielle si cette phrase contient un FCi.

Jayez et Tovenà (2005) définissent la NI comme suit :

- (36) Si un FCi est acceptable dans une phrase *S*, soit l'interprétation de *S* est non référentielle, soit la forme logique de *S* est une formule qui ne mentionne pas d'individu particulier.

¹² La NI est traitée par Jayez et Tovenà à l'aide d'exemples contenant *tout* et *n'importe quel*. Toutefois, nous n'avons pas discuté cette analyse dans la section du chapitre 2 consacrée aux études s'appliquant au français. Nous avons fait ce choix, car cette analyse peut en principe être appliquée aussi aux FCi d'autres langues. Il nous semble qu'elle a davantage sa place dans cette section.

La NI est formulée non seulement en termes de référence, mais aussi en termes de formes logiques dérivées à l'aide des conventions qui sont présentes dans une société ou une culture. Si l'information donnée par une phrase peut être réduite à l'énumération de propositions référant à des individus particuliers, la phrase ne peut contenir de FCI.

Jayez et Tovenà ont besoin de la seconde partie de la définition de la NI pour expliquer la légitimation d'un FCI dans certaines phrases épisodiques. Il s'agit des phrases où le N dans le syntagme *tout N* est modifié et des comparatives. Dans (37), le nom *student* est modifié par une relative.

- (37) I knew perfectly well who the cheaters were and I knew they were the sons and daughters of VIP. But we had to be fair and square : **any student who had cheated** was excluded (, whoever he or she was).

'Je savais parfaitement qui étaient les tricheurs et je savais qu'ils étaient les enfants de personnes importantes. Mais nous avons été justes et rigoureux : tout étudiant qui a triché a été exclu, quel qu'il fût.'

Dans cet exemple de Jayez et Tovenà, le locuteur mentionne que la propriété *avoir triché* caractérise un ensemble particulier d'individus connus par le locuteur. Toutefois, le fait que *whoever he or she was (quel qu'il fût)* puisse être employé signale que le choix du référent parmi les membres de cet ensemble n'influe pas sur la vérité de la phrase. Jayez et Tovenà font appel à la seconde partie de la NI pour expliquer l'acceptabilité des phrases épisodiques contenant un modifieur ainsi que l'acceptabilité des constructions comparatives. Ils expliquent la seconde partie de leur définition notamment à l'aide de phrases comparatives :

- (38) Marie a mieux réussi que **toute autre fille de sa classe**. (Jayez et Tovenà (2005))

Cette phrase nous informe que Marie a de meilleurs résultats que $g_1, g_2, g_3 \dots g_n$; g_i étant une fille de la classe de Marie. Jayez et Tovenà indiquent qu'il y a une information supplémentaire conventionnellement associée avec ce type de phrases à savoir que *Marie était meilleure (de manière intrinsèque ou momentanément) que les autres filles*. Ils avancent que la forme

logique de (38) dépend de cette information supplémentaire, qui est plus générale que la phrase (38), qui concerne des individus particuliers.

Nous notons que dès qu'il y a un quantificateur universel, il peut y avoir des implications conventionnelles qui ne se réduisent pas à une énumération des référents. Cela n'est pas lié à la sémantique de *tout* FCi et s'applique à *tout* même lorsqu'il n'est pas FCi.

(39) Il a battu **tous ses adversaires**.

Dans (39), l'interprétation que nous pouvons donner est *il a battu adversaire₁, adversaire₂, ..., adversaire_n*. Il est possible de faire une énumération quelles que soient les raisons de la victoire du sujet de (39) : il est peut-être plus agile, dans une meilleure forme, plus expérimenté, etc. L'énumération ne compte que pour déterminer si la phrase est vraie. Pour arriver à des conclusions sur des caractéristiques du sujet qui ne sont pas mentionnés dans la phrase, il faut se baser sur des facteurs extralinguistiques.

Nous pensons que la comparaison est un cas particulier de *subtriggering*, car elle ne peut apparaître dans une phrase avec *tout* FCi que lorsque celui-ci est modifié (cf. 38). La modification sert à établir la classe de comparaison. Même si le modifieur n'est pas présent, il est sous-entendu. En effet, selon Dayal (1998), les phrases épisodiques contenant *any N* sans modification postnominale sont acceptables seulement s'il est possible de les interpréter en considérant une restriction cachée, sous entendue.

(40) Mary confidently answered **any objections**.

'Marie a répondu avec confiance à toute objection.'

Dans l'exemple ci-dessus de Dayal, il est sous-entendu *raised against her proposal* ('élevée contre sa proposition'). Cela est similaire pour le français. Si nous considérons de nouveau l'exemple (38), nous ne pouvons supprimer *de sa classe*, comme dans (41), seulement si nous considérons un restricteur implicite.

(41) ?? Marie a mieux réussi que **toute autre fille**.

Il est nécessaire de restreindre l'ensemble des filles pour pouvoir interpréter la phrase (41).

Par conséquent, nous ne pouvons pas postuler que c'est la comparative qui légitime *tout*, du fait que le *subtriggering* est obligatoire. Il se peut que ce soit le *subtriggering* et non la comparative qui légitime *tout*.

De plus, dans les constructions comparatives, il n'y a pas de connexion accidentelle, de la même façon que pour le *subtriggering*.

(42) Elle a mieux réussi que toute autre fille du groupe opposé.

Dans (42), il y a une relation entre *mieux* et le modifieur. La forme *mieux* ne peut être considérée sans le groupe de comparaison. De plus, il y a une répétition de la réussite, le verbe *a réussi* étant sous-entendu dans la proposition comparative. Il n'y a pas d'accidentalité. Jayez et Tovenà (2005) indiquent que cette connexion est essentielle du fait qu'elle représente une sorte de loi faisant partie intégrante de la forme logique. Nous développons davantage le rôle de la connexion entre la principale et la relative d'une phrase contenant FCi N dans la section 5.4 du chapitre 3.

La NI semble dépendre de plusieurs facteurs pour qu'une phrase contenant un FCi soit acceptable. Selon Tovenà et Jayez (1999a), un critère essentiel est la nature modale de la prédication. Pour la caractériser, ils font appel au terme de rigidité. Ils s'inspirent de la définition de ce terme donnée par Fine (1995) et l'appliquent à *tout* FCi :

(43) *tout* N est rigide par rapport à un prédicat $P =_{df}$

Il existe un ensemble non-vide $D = \{a_1 \dots a_n\}$, tel que :

(i) D est l'ensemble des individus qui vérifient N,

(ii) si $x \in D$ est défini comme $x = a_1 \vee \dots \vee x = a_n$, alors $\forall x (x \in D \Rightarrow P(x))$

Selon (i), D est l'ensemble dénoté par le nom N de *tout* N. Il y a rigidité lorsqu'en appliquant le prédicat P aux éléments de D , la vérité des propositions qui en résultent dépend des propriétés des individus qui constituent D , de leur individuation. Lorsque l'appartenance d'un individu x à D est définie comme $x \in D$, et pas sous la forme d'une énumération comme en

(43ii), nous n'avons pas de renseignement à propos des propriétés de x et D peut varier au gré des situations. C'est cela qui permet de légitimer l'emploi de *tout N*.

Par contre, si la définition (43) s'applique, *tout N* n'est pas acceptable puisqu'il est rigide par rapport au prédicat P . Cela signifie que le N est combiné avec *tout* en vertu des propriétés des individus qui constituent le domaine de quantification D , et pas tout simplement parce que ces individus sont membres de D . Avec la rigidité, l'individu est vu comme un ensemble de propriétés. La pertinence des propriétés de chaque membre de D fait que D ne peut varier et dans ce cas, l'emploi de *tout N* n'est pas légitimé.

En somme, si *tout N* n'est pas rigide par rapport à un prédicat N , cela permet la variation du domaine D et donc aussi le choix d'individus différents dans différents mondes possibles.

La NI est la notion qui caractérise la sémantique des FCi selon Jayez et Tovena (2005). Concernant la distribution des FCi, Jayez et Tovena (2005) proposent une liste qui contient les contextes dans lesquels peuvent apparaître *any*, *n'importe quel* et *tout* FCi. La distribution qu'ils fournissent est évidemment liée à la NI. Nous donnons cette liste dans le chapitre 3, dans le tableau 2. Nous discutons de cette distribution à la suite du tableau.

3.5. Vlachou (2007)

La notion d'élargissement correspond au terme *widening*, utilisé par Kadmon et Landman (1993) pour l'analyse de *any*, que celui-ci soit un NPi ou un FCi. En effet, comme nous l'avons précisé dans la section précédente, Kadmon et Landman considèrent qu'il est possible d'analyser *any* de façon unitaire. Pour cela, ils proposent la notion de *widening* :

- (44) Dans un SN de la forme *any + substantif*, *any* élargit l'interprétation du N à une dimension contextuelle. (« In an NP of the form *any CN*, *any* widens the interpretation of the common noun phrase (CN) along a contextual dimension. » (Kadmon et Landman (1993)))

Kadmon et Landman remarquent qu'un SN de la forme *any* + *N* peut être employé de la même façon qu'un SN indéfini tel *a* + *N*. C'est dans cette optique qu'ils complètent la notion de l'élargissement par celle de *strengthening* ("renforcement") :

- (45) *Any* est légitimé seulement si l'élargissement qu'il induit crée une assertion plus forte, c'est-à-dire seulement si l'assertion dans l'interprétation élargie implique l'assertion dans l'interprétation étroite. (« *Any* is licensed only if the widening that it induces creates a stronger statement, i.e., only if the statement on the wide interpretation => the statement on the narrow interpretation. » (Kadmon et Landman (1993)))

L'exemple (46) met en avant l'interprétation qui découle de l'élargissement et du renforcement :

- (46) You can give this big ice cream to **any child**.
'Tu peux donner cette grosse glace à n'importe quel enfant.'
Élargissement : à un enfant gourmand ou courageux...
Renforcement : à un enfant très peu gourmand

Pour Vlachou (2007 : 378), « la valeur sémantique de l'*élargissement* surgit dans des contextes qui permettent l'agrandissement d'un ensemble d'alternatives contextuellement pertinentes vers l'ensemble exhaustif des alternatives sans aucune exception ».

Un FCi indéfini qui exprime l'élargissement dénote un ensemble de référents alternatifs.

Supposons qu'un SN indéfini régulier sélectionne une valeur dans l'ensemble A des alternatives pertinentes contextuellement $\{a_1, a_2, \dots, a_n\}$ dans un contexte c . Alors

(i) le FCi indéfini qui exprime l'élargissement sélectionne une valeur dans l'ensemble A' tel que $A \subset A'$; A' contient des alternatives contextuellement pertinentes et non pertinentes¹³ et

(ii) toutes les alternatives dans A' , sans exception, peuvent être la valeur du FCi dans le contexte c .

Vlachou, qui propose l'exemple suivant comme illustration de l'élargissement, n'ajoute pas la notion de renforcement à celle de l'élargissement. Elle n'a pas besoin de cette notion du fait qu'elle inclut les alternatives non pertinentes. Elle considère que l'élargissement correspond aux alternatives pertinentes et que le renforcement compte les alternatives les moins pertinentes, comme nous pouvons le voir dans (46).

Vlachou estime que le renforcement a pour seul but de présenter les propriétés distributionnelles de *any*.

(47) La porte du temple doit rester fermée ! ergotait la Gazette. On n'ouvre pas à **n'importe qui** ! (Vlachou (2007 : 148))

Dans (47), *n'importe qui* introduit un large ensemble d'alternatives pertinentes et non pertinentes. Toutes les alternatives, sans exception, peuvent être la valeur de *n'importe qui* : par exemple, il peut s'agir d'individus anonymes comme de personnes connues.

Nous considérons que cet exemple permet aussi l'expression d'une autre valeur. En effet, pour nous, cet exemple s'interprète de la façon suivante : *On fait une sélection à la porte du temple, car n'importe quelle personne ne peut pas rentrer* ; sous-entendu les personnes qui sont au-dessous d'une certaine norme. La pragmatique entre alors en considération. Cette interprétation correspond à la valeur de la dépréciation, que nous développons dans le chapitre suivant.

Nous adoptons la définition de l'élargissement de Vlachou, car celle-ci est unitaire. Elle couvre à la fois l'élargissement et le renforcement.

¹³ Vlachou considère qu'une alternative est contextuellement pertinente si et seulement si elle est normalement considérée dans un contexte précis.

4. Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons présenté la notion de FCi. Pour cela, il a été nécessaire d'introduire le déterminant anglais *any* et de ce fait les travaux réalisés sur ce déterminant. Une des notions les plus importantes dans l'étude des FCi est due à Kadmon et Landman (1993) : l'élargissement. Cette notion a d'ailleurs été reprise par Vlachou (2007), qui l'a décrite comme une des valeurs interprétatives de *n'importe quel*.

Concernant les notions définitoires que nous avons proposées dans la section 3, plusieurs remarques peuvent être faites. Tout d'abord, Giannakidou (2001), par sa définition des FCi, propose une généralisation de la notion d'imprécision du contexte de Dayal (1998). En plus de cette généralisation, elle inclut une présupposition. La non-individuation de Jayez et Tovenà (2005) se distingue des deux définitions précédentes du fait du contenu de sa seconde partie. Quant à Vlachou (2007), elle s'inscrit à la suite de Dayal et de Kadmon et Landman par l'utilisation de la notion d'individus alternatifs. Cette notion est similaire à celle d'individus possibles. Il y a une distinction à faire entre Jayez et Tovenà et les autres linguistes étudiés. Jayez et Tovenà, par l'analyse de *tout*, sont les seuls qui analysent un FCi qui est purement universel de manière non controversée. La première partie de la non-individuation n'est pas différente des autres analyses.

D'autre part, ces définitions ne sont pas toutes universelles. En effet, Dayal propose une analyse de *any*, Giannakidou, du FCi grec *otidhipote*, Jayez et Tovenà traitent de *tout* et Vlachou propose une analyse universelle basée sur l'étude des FCi grecs, anglais et français. Toutefois, l'analyse de Giannakidou s'adapte à des FCi d'autres langues et la non-individuation de Jayez et Tovenà est universelle. La non-individuation est plus unitaire que les autres définitions malgré le fait qu'elle contienne une disjonction. Les deux parties de cette notion ont toutefois un lien entre elles. En effet, il y a un renvoi à un terme référentiel dans la seconde partie. L'analyse de Dayal n'est pas plus unitaire, car elle mène au développement de plusieurs notions, comme l'imprécision du contexte et la non-existence. Il ne faut pas oublier que suite aux propriétés propres à chaque langue, il est quasiment impossible de trouver une définition commune à tous les FCi. La distribution est variable ; elle n'est pas la même à travers les langues.

Dans le chapitre suivant, nous développons les notions qui nous semblent nécessaires pour l'analyse de *tout* et de *n'importe quel*, après nous être penchée sur leur force quantificationnelle.

CHAPITRE 2 : L'INTERPRÉTATION DE *TOUT* ET DE *N'IMPORTE QUEL*

Ce chapitre a pour objectif de définir les valeurs sémantiques et sémantico-pragmatiques que *tout* et *n'importe quel* peuvent avoir. Pour ce faire, nous présentons dans un premier temps quelques travaux menés spécialement sur ces deux déterminants. Puis, nous déterminons leur force quantificationnelle. De ces travaux, nous extrayons les valeurs interprétatives que nous leur attribuons. Ensuite, nous proposons une définition générale du terme item à choix libre.

1. Travaux précédents sur la sémantique des items à choix libre du français¹⁴

Quelques travaux sur la sémantique des FCi vont être passés en revue. Nous nous appuyons surtout sur Vlachou (2007), du fait qu'il s'agit du travail le plus récent et le plus étendu sur l'interprétation des FCi français. Selon Vlachou (2007), les FCi, quelle que soit la langue, revêtent au moins une valeur sémantique parmi les six suivantes : l'élargissement (*widening*), l'ignorance, l'indifférence, l'indiscrimination (*indiscriminacy*), l'indistinction (*indistinguishability*) et la dépréciation (*low-level*).

Toutes ces valeurs ne caractérisent pas les différents FCi, car elles peuvent être bloquées pour des raisons sémantiques ou pragmatiques. En ce qui concerne *n'importe quel*, Vlachou considère que ce déterminant ne peut avoir que quatre valeurs interprétatives : l'élargissement, l'indiscrimination, l'indistinction et la dépréciation.

Avant de détailler toutes les valeurs proposées par Vlachou, sauf l'élargissement que nous avons déjà décrit dans le chapitre précédent, nous présentons les différentes

¹⁴ Dans cette thèse, nous ne considérons pas les FCi existentiels, comme *un...quelconque* (cf. Jayez et Tovina (2006)). Notons que Kratzer et Shimoyama (2002) ont ouvert une voie nouvelle dans l'analyse de ce type de FCi en se basant sur le déterminant allemand *irgendein*. Plusieurs études sur les FCi existentiels des langues romanes ont suivis, parmi celles-ci notons celle de Chierchia (2006).

interprétations de *n'importe quel* selon Kleiber et Martin (1977), Anscombe (2006) et Muller (2006, 2007), ainsi que la valeur équative proposée par Jayez et Tovenca (2005). Tous les exemples que nous fournissons sont tirés des articles de ces linguistes.

Kleiber et Martin (1977) décrivent certaines caractéristiques de *n'importe quel*. Ils indiquent que *n'importe quel* a la possibilité d'être l'équivalent de \forall , de la même façon que *tout, chaque, le ou un*.

- (1) **N'importe quel contrat** est un acte de méfiance.

Selon Kleiber et Martin, cet exemple peut se transcrire de la façon suivante : $\forall x (Cx \Rightarrow AMx)$, où \forall renvoie à une "énumération exhaustive", c'est-à-dire qu'il est considéré un ensemble d'éléments $\{x_1, x_2, \dots, x_n\}$ et que $\forall x Px$ correspond à $Px_1 \wedge Px_2 \dots \wedge Px_n$.¹⁵

Outre cette interprétation, *n'importe quel* peut, de la même façon que *un*, sélectionner un élément quelconque d'un ensemble.

Cette propriété est liée au trait "aléatoire" qui peut être attribué à ce déterminant : tous les éléments sont situés au même niveau et il est possible d'en sélectionner un au hasard. Ce trait ne s'applique pas à *tout* et à *chaque*, qui possèdent le trait exhaustif. Mais contrairement à *un*, *n'importe quel* présuppose l'existence d'un ensemble tel que chaque élément appartenant à cet ensemble valide la proposition $F(P, x)$. F désigne la prédication externe au SN, P la prédication interne effectuée par le substantif et x est un élément de l'ensemble. Dans les phrases où l'existence de l'ensemble n'est pas présupposée, *n'importe quel* ne peut être employé. Cela se voit dans l'exemple suivant, où un ensemble de pinces n'est pas présupposé par la phrase.

- (2) Il me faudrait **une pince** / * **n'importe quel pince**¹⁶.

¹⁵ Il est possible qu'il y ait une lecture universelle, mais du fait que le domaine de quantification est infini, elle ne peut pas correspondre à une lecture exhaustive.

¹⁶ L'exemple (2) avec *n'importe quel* nous semble tout à fait acceptable si nous considérons l'interprétation : *il me faudrait une pince, quelle qu'elle soit*. Nous nous situons alors dans un contexte où la présupposition est satisfaite.

Certaines idées de Kleiber et Martin (1997) ont été reprises par Anscombe (2006). Ce dernier différencie la distributivité exhaustive de la distributivité aléatoire. La première correspond à un parcours total de la classe, donc à une lecture universelle, et la seconde indique un tirage qui se fait au hasard. Tout comme Kleiber et Martin, Anscombe fournit des exemples contenant *n'importe quel*, où celui-ci s'interprète en termes de distributivité exhaustive :

(3) **N'importe quelle voiture** occasionne des frais.

Dans (3), il est question de toutes les voitures. Anscombe indique que dans ce type d'exemples, il y a une lecture conjonctive. Il s'agit d'une interprétation générique représentée de la façon suivante : $[x_1 \text{ occasionne des frais} \wedge x_2 \text{ occasionne des frais} \wedge x_3 \text{ occasionne des frais} \dots \wedge x_n \text{ occasionne des frais}]$, x étant un élément de la classe des voitures¹⁷. Mais cette lecture conjonctive n'est pas fondamentalement dans la nature de *n'importe quel*. Ce n'est pas seulement suite à l'intervention de certains mécanismes empêchant la lecture disjonctive que la lecture conjonctive apparaît. La lecture disjonctive correspond à la distributivité aléatoire. (4) est un exemple de cette distributivité.

(4) **N'importe quel médecin** te signera un arrêt de travail.

Elle se présente plutôt sous la forme suivante : *prends un médecin au hasard, il te signera un arrêt de travail*. Dans cet exemple, l'opérateur de conjonction ne peut être utilisé pour l'interprétation de *n'importe quel*. On utilise celui de la disjonction : *un médecin m_1 \vee un médecin m_2 ... \vee un médecin m_n te signera un arrêt de travail*.

Nous pouvons faire un rapprochement entre l'idée de disjonction et les alternatives. En effet, dans les deux cas, il est question de choisir un individu parmi l'ensemble des alternatives possibles.

¹⁷ Anscombe considère que la généricité est équivalente à l'universalité. Toutefois, pour beaucoup de linguistes, la généricité ne revient pas à l'universalité, car la première accepte des exceptions (cf. Krifka et al (1995)).

Kleiber et Martin (1977) précisent que *tout* est difficilement employable au passé. Anscombe (2006) montre que c'est aussi le cas de *n'importe quel*. Tous les temps du passé ne sont pas concernés. Le temps le plus problématique est le passé composé. Anscombe explique que cela provient de la signification même du déterminant ; *n'importe quel* ne peut avoir la signification de *un*.

- (5) *Hier soir, j'ai vu **n'importe quel film**.

En effet, il n'est pas possible de donner comme interprétation à (5) : *dis-moi un film au hasard, je l'ai vu hier soir*. *N'importe qu-* peut être employé dans une phrase contenant d'autres temps du passé. Anscombe donne l'exemple suivant qui contient un verbe à l'imparfait.

- (6) Il cherchait un tabouret, et **n'importe lequel** faisait l'affaire.

Toutefois, Anscombe précise que *n'importe quel* peut être employé dans une phrase au passé composé dans trois cas :

- (i) lorsqu'il est le thème (cf. 7)
- (ii) avec une négation, comme nous le voyons dans (8), car la négation supprime l'équivaloration
- (iii) lorsqu'il est employé avec une modalité, qui rétablit la valoration. Dans (9), la possibilité d'entrer pour les rôdeurs est la même pour tous¹⁸.

- (7) Tu peux interroger Max, il est incollable : n'importe quel western, il l'a vu.
- (8) Je ne lui ai pas acheté **n'importe quel cadeau**.
- (9) **N'importe quel rôdeur** a pu entrer par cette porte.

¹⁸ D'après les propos d'Anscombe, la modalité amène à un effet inverse de celui de la négation. Il précise que sans modalité, la lecture est conjonctive. Nous ne partageons pas ce point de vue. Pour nous, avec ou sans la modalité, la lecture est disjonctive.

Muller (2007) constate qu'il y a trois interprétations possibles avec les constructions en *n'importe qu-*. Les deux premières sont à rapprocher respectivement de l'élargissement et de la dépréciation.

Il y a, tout d'abord, une interprétation purement FC, quelle que soit la quantification associée ; cette interprétation est neutre sur le plan qualitatif.

(10) Fais **n'importe quoi** à déjeuner. (Colette, *Chambre d'hôtel*, 1940, cité par Muller)

Puis, il y a une lecture dépréciative, qui, selon Muller (2007), ne peut être attachée à la quantification indéfinie. Dans ce cas, l'interprétation qui est donnée se situe entre *banal* et *vulgaire*. Selon Muller (2006), parfois ce sens est évident, parfois la phrase est ambiguë. Muller montre cette ambiguïté à l'aide de différents exemples, dont (11).

(11) Il a laissé entrer **n'importe qui**.

Pour (11), il y a bien deux interprétations différentes ; soit la phrase signifie que tout le monde pouvait rentrer, il n'y avait pas de barrage, de contrôle, soit elle signifie que la personne à l'entrée a aussi laissé entrer les personnes les moins désirables. Avec cette seconde interprétation, *n'importe qui* a un sens discriminant.

Enfin, la série *n'importe qu-* peut induire une échelle. Il y a alors une interprétation d'extrémité d'échelle, avec la possibilité d'une orientation argumentative dépréciative. Reed (2000), qui fait la même constatation que Muller, spécifie également que *n'importe qu-* obéit à une notion d'échelle ou de rang.

(12) On nous fait manger **n'importe quoi** !

Dans (12), une échelle est envisageable. Celle-ci peut avoir comme extrémité d'un côté *du meilleur pour la santé* et de l'autre, *le pire*. Dans (12), on comprend qu'il s'agit du pire.

Pour Paillard (1997), les constructions *n'importe qu-* ont également trois interprétations différentes, dont celle purement FC et celle exprimant de la dépréciation. La troisième combine les deux premières interprétations :

- (13) Ça ou **n'importe quoi** c'est la même chose.

Selon Jayez et Tovenà (2005), une valeur proche de celle indiscriminative peut être attribuée à certaines occurrences de *n'importe quel* : la valeur équative. Tout comme l'indiscrimination, la valeur équative peut s'appliquer à *n'importe quel N*, mais pas à *tout N*. La différence entre ces deux valeurs est que la première implique l'existence de possibilités de choix non réalisées, alors que la seconde indique simplement le fait qu'il n'y a pas de choix réel, quelles qu'en soient les raisons.

Jayez et Tovenà proposent en (14) la définition de la valeur équative et en (15) un exemple montrant cette valeur.

- (14) Une structure tripartite [*n'importe quel*] [P] [Q] implique que l'individu qui rend la structure vraie n'a pas été choisi par principe par l'agent, le patient ou le thème de la phrase correspondante.

- (15) Tu dois voir un docteur, **n'importe quel docteur**.

Dans (15), le docteur n'est pas défini par le locuteur. *N'importe quel* permet de signaler que le locuteur n'a pas de réel choix quant au docteur dénoté par le SN. Nous pouvons imaginer un contexte où le locuteur habite à la campagne. De ce fait, il y a peu de médecins disponibles. Cette valeur ressemble fortement au trait "aléatoire" de Kleiber et Martin (1977).

La présence de la valeur équative dans une phrase peut avoir deux conséquences sur le comportement de *n'importe quel* :

Tout d'abord, du fait de cette valeur, *n'importe quel* est plus souvent employé dans un SN non modifié que *tout*. *N'importe quel* signale que le choix d'un individu peut être aléatoire, alors que la lecture basée sur le subtriggering indique que certains individus sont sélectionnés en vertu du fait qu'ils satisfont une propriété donnée. Donc suite à cette différence de lecture, il peut y avoir un conflit. La modification n'est alors pas employée. Cependant, la

modification peut être toutefois possible quand il y a un lien entre elle et le reste de la phrase. Il ne faut pas qu'elle soit accidentelle.

(16) Marie a eu **n'importe quel accident qu'on puisse avoir**. (Jaye et Tovina)

Puis, cette valeur est liée au fait que *n'importe quel* est incompatible avec les prédicats négatifs. Comme les verbes négatifs impliquent la non-existence des objets ou des événements décrits par le complément, il ne peut y avoir de choix possible. Dans (17), les commentaires n'ont pas eu lieu. *Tout*, qui n'est pas concerné par la valeur équative, est acceptable dans ce type de phrases, comme nous le voyons en (18).

(17) Jean s'est abstenu de ***n'importe quel commentaire**.

(18) Jean s'est abstenu de **tout commentaire**.

Comme nous l'avons énoncé, Vlachou (2007) attribue six valeurs aux FCi. *N'importe quel* peut en exprimer quatre d'entre elles. Nous allons détailler ces valeurs, à part celle de l'élargissement déjà présentée dans le premier chapitre.

(i) La dépréciation

Selon Vlachou (2007), la valeur sémantique de la dépréciation n'émerge pas quand la pragmatique du contexte est incompatible avec le fait que cette entité est considérée comme étant au-dessous d'une norme de convenance.

La dépréciation implique que les entités dans le domaine du FCi soient au-dessous d'une norme dans un contexte donné. Supposons qu'un ensemble A d'individus alternatifs $\{a_1, a_2, \dots, a_n\}$ soit organisé selon la relation \leq contextuellement pertinente, appliquée au degré de bonne qualité ; si a_n désigne une entité considérée comme de bonne qualité, les alternatives $a_1, a_2, \dots, a_{n-1} < a_n$ seront des entités qui sont sous une norme du point de vue du locuteur.

- (19) Did you hear the news? John found something in the street. It is not **just anything**. He found an extremely expensive golden ring. (Vlachou (2007 : 138))

'As-tu entendu les nouvelles ? John a trouvé quelque chose dans la rue. Ce n'est pas n'importe quoi / n'importe quelle chose. Il a trouvé une bague en or extrêmement chère.'

Dans (19), il y a de la dépréciation. En effet, ce que nous pouvons trouver habituellement dans la rue n'a que peu de valeur ; il s'agit souvent d'immondices en tout genre. Les objets trouvés sont au-dessous d'une norme qui peut être celle de l'utilité ou de la nouveauté. Or, dans cet exemple, cela n'est pas le cas, l'objet en question a de la valeur.

(ii) L'indiscrimination

« La valeur de l'indiscrimination émerge dans des contextes avec des prédicats agentifs et dont la pragmatique est compatible avec le fait que l'indiscrimination caractérise un choix comme étant dû au hasard. » (Vlachou (2007 : 378))

Selon Vlachou, l'indiscrimination implique la sélection au hasard par un agent d'une entité d'un ensemble d'alternatives. Si nous considérons un ensemble A d'alternatives $\{a_1, a_2, \dots, a_n\}$, un agent a la possibilité de choisir au hasard un élément de cet ensemble si et seulement si la probabilité que l'agent choisisse une alternative a est de $1/n$, où n est le nombre d'alternatives. L'agent fait un choix sans suivre un certain critère, il y a une probabilité égale de choix de l'une des entités alternatives.

La valeur de l'indiscrimination (*indiscriminacy*) a été proposée par Horn (2000b) pour être appliquée à *any*. Cette valeur apparaît lorsque *any* est immédiatement précédé par *just*. L'emploi de *any* avec *just* permet à *any* d'être interprété de manière non-ambiguë comme un FCi dans des contextes où il est normalement un NPi, à savoir sous la portée de la négation.

- (20) a. A whale is not **any fish**. (NPi) (Horn (2000a))

'Une baleine n'est pas une espèce de poisson.'

- b. A trout is not **any fish**. (FCi) (Horn (2000a))

'Une truite n'est pas n'importe quel poisson.'

- (21) a. * A whale is not **just any fish**. (NPi) (Horn (2000a))
b. A trout is not **just any fish**. (FCi) (Horn (2000a))

L'ambiguïté dans l'exemple (20) de Horn est levée suite à nos connaissances encyclopédiques. Comme nous savons que la baleine est un mammifère et que la truite est un poisson, il n'y a qu'une seule interprétation possible pour (20). L'utilisation de *just* en (21) est rendue inacceptable par nos connaissances générales.

- (22) I don't want to go to bed with **just anyone** anymore. I have to be attracted to them sexually. (cité par Horn (2000b), réplique du film *Barcelona* (1994))
'Dorénavant, je ne veux plus coucher avec n'importe qui. Je veux être attirée sexuellement par ceux que je choisirai.'

Dans (22), *any* est sous la portée de la négation. L'utilisation de *just* indique qu'il ne s'agit pas d'un NPi en dépit de la présence de la négation.

Selon Horn, pour (22), et Vlachou, pour (23) ci-dessous, ces exemples sont analysables en termes d'indiscrimination. Il est possible de paraphraser *n'importe comment* par *au hasard*.

- (23) Le choix n'a pas été fait **n'importe comment** mais conformément à ce que laissent prévoir les caractères sociologiques de ces indécis : niveau de vie, résidence, religion. (Vlachou (2007 : 149))

Dans ces deux exemples, la négation influe sur l'élargissement. En effet, à cause de la négation, il n'est pas possible de considérer un ensemble élargi de référents. La négation restreint le domaine de quantification. Les exemples décrivent la manière dont le choix a été fait.

Pour Vlachou, pour qu'il y ait indiscrimination, il faut que le prédicat soit agentif. Comme le prédicat est agentif dans (22) et (23), ces exemples expriment l'indiscrimination.

Zabbal (2004) indique que sous la portée de la négation, *n'importe quel* exprime un manque d'indifférence de la part de l'agent, exactement comme l'anti-indiscriminatif *not just any* :

(24) Paul n'achètera pas **n'importe quelle bouteille de vin**.

(24) signifie que ce n'est pas le cas que Paul achètera une bouteille de vin et que cela ne lui importe pas quelle bouteille il va acheter. Ici, Paul est partial.

Jayez et Tovenà (2005) signalent que lorsque *n'importe quel* exprime une valeur dépréciative, qui selon eux a des points communs avec la valeur indiscriminative de *just any*, *n'importe quel* ne devrait pas être considéré comme un FCi, car dans ce cas, il viole la non-individuation.

Parfois, l'utilisation indiscriminative de *n'importe quel* signale que l'agent a eu l'occasion de faire un choix, mais celui-ci n'a pas été exploité et son agissement a donc lieu de façon totalement aléatoire. Cela implique souvent un jugement négatif de la part du locuteur :

(25) Arrête de me raconter **n'importe quoi**. (Jayez et Tovenà (2005))

(iii) L'indistinction

« L'indistinction s'exprime si et seulement si la pragmatique du contexte est compatible avec le fait » que l'entité soit caractérisée « comme moyenne ou commune. » (Vlachou (2007 : 378))

L'indistinction ressemble fortement à l'indiscrimination. Mais à la différence de cette dernière, la valeur exprimée par l'indistinction ne dépend pas de la présence d'un agent, comme nous le voyons dans (26) et aussi dans l'exemple (21).

(26) Her illness is not **just any illness**. Mary suffers from HIV. (Vlachou (2007 : 135))

'Sa maladie n'est pas juste n'importe quelle maladie. Marie souffre du VIH.'

Dans cet exemple, Marie n'a aucune emprise sur le choix de la maladie qui l'accable. Il n'y a donc pas d'indiscrimination dans cet exemple. La phrase exprime de l'indistinction, car les maladies ne sont pas toutes au même niveau. Il en existe des plus ou moins graves. Dans le cas de (26), la maladie citée est plus grave que la moyenne.

Les deux autres valeurs définies par Vlachou, l'indifférence et l'ignorance, sont décrites pour un type spécial de FCi. Il s'agit de constructions contenant une relative libre. Comme nous ne les analysons pas dans cette thèse, nous donnons juste l'idée principale qui se trame sous leur concept, ainsi qu'un exemple.

(iv) L'indifférence

L'indifférence implique que l'agent choisit une entité simplement parce qu'elle satisfait les propriétés décrites par le référent de la relative libre.

- (27) Zack did vote for **whoever** was at the top of the ballot. (exemple adapté de Vlachou)

'Zack a voté pour celui qui était au top des sondages, quel qu'il fût.'

- (28) Zack did not vote for **whoever** was at the top of the ballot. He voted for Mr. Johnson because he did a lot of nice things for his village. (Vlachou (2007 : 127)

'Zack n'a pas voté pour celui qui était au top des sondages, quel qu'il fût. Il a voté pour Mr Johnson, car il a fait beaucoup de jolies choses pour son village.'

(28) s'interprète de la façon suivante : *Zack n'a pas voté pour quelqu'un qui se trouvait par chance placé au meilleur niveau des sondages simplement parce que celui-ci était le meilleur au niveau des sondages. Il a voté pour quelqu'un en particulier, Mr Johnson, car il a réalisé beaucoup de jolies choses pour son village.* Nous remarquons que (28) contient une négation. Pour nous, cet exemple ne contient pas d'indifférence du fait de cette négation. Pour Vlachou, dans des contextes négatifs, les phrases avec un FCi qui expriment l'indifférence sont souvent suivies par une phrase qui explique le critère de choix de l'agent.

(v) L'ignorance

L'ignorance exprime une certaine variation dans les alternatives épistémiques d'une personne par rapport à l'identité du référent du FCi dans le monde réel.

- (29) Mary is cooking something. **Whatever** she is cooking uses onions. (Vlachou (2007 : 123))

'Marie cuisine quelque chose. Quoi que ce soit qu'elle cuisine nécessite des oignons.'

Dans (29), le locuteur ne sait pas ce que Marie cuisine. Par contre, il sait que le plat contient des oignons, qu'il s'agisse d'une habitude de Marie de mettre des oignons dans tout ce qu'elle cuisine ou à cause de l'odeur dans la cuisine.

Une propriété des alternatives permet de distinguer les FCi exprimant l'ignorance par rapport aux autres. Un FCi qui exprime l'ignorance implique des alternatives épistémiques. Contrairement à l'élargissement, l'ignorance n'induit pas l'élargissement d'un ensemble *A* d'alternatives pertinentes à un ensemble *A'* d'alternatives pertinentes ou pas. Elle n'induit pas non plus la nécessité que toutes les alternatives, sans exception, puissent être la valeur du FCi dans un contexte donné. En effet, les croyances du locuteur ne peuvent être égales par rapport à toutes les alternatives. Lorsqu'il y a de l'ignorance, le locuteur n'est pas sûr et entretient plusieurs hypothèses. Ces hypothèses sont les alternatives épistémiques. Dans chacune de ces suppositions, le référent du SN est différent.

2. L'universalité et l'existentialité

Les deux FCi que nous étudions, *tout* et *n'importe quel*, sont censés avoir une force quantificationnelle différente. Les deux forces quantificationnelles associées dans la littérature aux déterminants sont celles universelle et existentielle. Afin de déterminer leur force quantificationnelle respective, nous commençons par définir celle de *any*. En effet, les nombreuses analyses réalisées sur ce déterminant nous permettent de développer des pistes d'investigation pour les deux FCi français qui nous intéressent. Ce parallèle est d'autant plus utile que *n'importe quel* est le déterminant français le plus proche sémantiquement de *any*.

Une fois la force quantificationnelle de *tout* et de *n'importe quel* déterminée, nous proposons notre analyse sémantico-pragmatique de *n'importe quel* et de *tout*.

2.1. *Any*

Lorsque les études portant sur *any* ont débuté dans le cadre de la sémantique vériconditionnelle, il y a rapidement eu un débat sur sa force quantificationnelle. Il s'agissait d'établir si *any* est un universel ou un existentiel. La discussion continue actuellement, mais elle est plus nuancée.

Selon Quine (1960), *any*, que ce soit en tant qu'item à choix libre ou item à polarité négative, est universel. Les exemples suivants, empruntés à Horn (2000a), montrent cela : le premier contient *any* en tant que NP_i et le second, *any* en tant que FC_i.

(30) I didn't see **any pigs**.¹⁹

'Je n'ai pas vu de cochons.'

Pour tout x , x un cochon, il n'est pas le cas que j'ai vu x .

(31) I can catch **any raven**.

'Je peux attraper n'importe quel corbeau.'

Pour tout x , x un corbeau, je peux attraper x .

¹⁹ Ce type d'exemples a été discuté par Carlson (1980). Il indique qu'il est possible de l'interpréter de deux façons logiques équivalentes. Cette équivalence est illustrée par l'exemple suivant :

Bill did not see anyone.

'Bill n'a vu personne.'

a. $\neg(\exists x)$ (voir (b, x))

b. $(\forall x)\neg$ (voir (b, x))

Les formules (a) et (b) sont équivalentes, il est donc possible de considérer *any* comme étant existentiel ou universel. Carlson indique deux principes possibles :

(i) *Any* est un quantificateur universel dont la portée doit inclure la négation. Il y a une variable, elle-même sous la portée de la négation, qui est liée.

(ii) *Any* est un quantificateur existentiel qui doit apparaître sous la portée de la négation.

Étant donné l'équivalence de (a) et (b), l'interprétation de (30), avec *any* existentiel, est possible : il existe un x , tel que x est un cochon, et je n'ai pas vu x .

Toutefois, en suivant le raisonnement de Fauconnier (1979), Horn indique que certaines phrases ne peuvent s'interpréter de façon universelle, par exemple (32) :

(32) I wonder if Susan married **anybody**.

‘Je me demande si Susan a épousé quelqu'un.’

En effet, l'interprétation la plus plausible pour (32) est : *je me demande s'il existe un individu x tel que Susan ait épousé x*.

Horn (2000a) rappelle deux tests permettant de mettre en évidence la force quantificationnelle de l'item employé.

Le premier consiste à utiliser un *A-adverb* ("A-adverbe") dans la phrase. Les *A-adverbs* sont des adverbes commençant par la lettre *a* en anglais, tel que *almost* (*presque*) ou *absolutely* (*totalement*). Ils ont la particularité de modifier les mots qui expriment une quantification universelle. Si la phrase est acceptable, la lecture est forcément universelle (cf. Dahl (1970), Lakoff (1972), Horn (1972)).

(33) **Absolutely anyone** can cook Peking duck. (Horn)

‘Absolument n'importe qui peut cuisiner du canard pékinois.’

L'interprétation de (33) est *absolument tout le monde peut cuisiner du canard pékinois*. Ainsi, la seule lecture qu'il est possible d'attribuer à *anyone* est la lecture universelle.

Le second test est d'insérer *there* dans la phrase en position initiale. Il est reconnu que l'emploi de *there* est particulièrement adapté aux existentiels, alors qu'il ne l'est pas avec les universels et les définis. Au regard de (34), il apparaît qu'il y a deux *any* distincts : un *any* NP_i qui est existentiel (\exists) et un *any* FC_i universel (\forall).

(34) a. **There** isn't **anybody** that can swim the Channel. (Horn (1972))

‘Il n'y a personne qui puisse traverser la Manche à la nage.’

b. * **There** is **anybody** that can swim the Channel.

Il y a F*Ci* qui pouvoir-P traverser à la nage la Manche.

c. **Anybody** can swim the Channel.

'N'importe qui peut traverser la Manche à la nage.'

Pour Dayal (2004), *any* est universel. Toutefois, elle relève des différences entre *any* et un universel "ordinaire". La principale différence est liée au domaine de quantification. En effet, *any* quantifie sur le plus large domaine possible, alors que les autres universels, comme *every* (*chaque*), quantifient sur un domaine plus familier. Même si *any* diffère des universels "classiques", elle considère qu'il n'est pas identique aux indéfinis. Elle décrit deux phénomènes, que nous présentons ci-dessous, qui indiquent que *any* n'est pas un indéfini générique :

(i) Le premier s'illustre avec les adverbes de quantification. Les phrases avec un indéfini "régulier" sont compatibles avec les adverbes de quantification, contrairement à *any*.

(35) a. **An owl** usually hunts mice.

'Habituellement, un hibou chasse des souris.'

b. **Any owl** usually hunts mice.

'N'importe quel hibou chasse généralement des souris.'

(36) a. **A lion** is usually majestic.

'Habituellement, un lion est majestueux.'

b. ***Any lion** is usually majestic.

F*Ci* lion est généralement majestueux.

La lecture dans les exemples (35) est habituelle. Dans ces exemples, *a* et *any* sont tous les deux acceptables. Dans (36), la phrase avec *any* n'est pas acceptable, car *any* ne peut apparaître dans une phrase contenant un prédicat *individual-level* (i.e. un prédicat s'appliquant aux individus) et un adverbe de quantification. Le type de prédicat est déterminant compte

tenu du fait que les adverbes de quantification nécessitent la possibilité de quantifier sur des situations. Les prédicats *individual-level* (*i-level*), contrairement aux prédicats *stage-level*, n'ont pas de situation parmi leurs arguments²⁰. Cela fait qu'il n'y a pas de variable de situation à lier. Dans (35), l'adverbe de fréquence lie une variable de situation, ce qui ne peut être le cas dans (36).

(35)' LA PLUPART x, s [hibou (x, s)] [chasse des souris (x, s)]

Ainsi, *any* n'est pas comparable à un indéfini ; l'impossibilité de (36b) indique qu'il n'introduit pas de variable libre dans la présentation logique.

(ii) Le deuxième phénomène est lié au *subtriggering*.

Lorsqu'il y a une modification du N, la proposition avec *any* a une force universelle, contrairement à celle avec un indéfini "régulier".

(37) a. John talked to **a student who came up to him**.

'John a parlé à un étudiant qui s'est approché de lui.'

Lecture universelle impossible

b. John talked to **any student who came up to him**.

'John a parlé à tout étudiant qui s'est approché de lui.'

Lecture universelle obligatoire

Le *subtriggering* est un facteur essentiel dans la conception du domaine de quantification. Il contribue à créer l'ensemble le plus vaste possible, en accord avec le contenu descriptif du N. Dans des phrases épisodiques, *any* n'est applicable que s'il y a une modification :

²⁰ Dans l'ontologie de Carlson (1977), il y a des individus ainsi que des réalisations spatio-temporelles des individus appelées *stages* ('stade'). Cette ontologie permet de classer les prédicats selon leur possibilité de se combiner avec des sujets qui dénotent des individus (prédicats *individual-level*) ou des sujets qui dénotent des stages (prédicats *stage-level*).

(38) a. *John read **any book**.

John lire-PC FCi livre.

b. John read **any book he found**.

'John a lu n'importe quel livre qu'il a trouvé.'

(38a) est inacceptable, car le domaine de quantification est trop vaste. Les limites spatio-temporelles introduites par la modification permettent de restreindre le domaine. Il n'est pas possible de choisir un domaine qui inclut des individus possibles et qui prédique quelque chose de purement épisodique sur ces individus. Dans une note, Dayal (2004) avance la présence d'une présupposition qui explique la nécessité de la modification du SN contenant *any* dans les phrases épisodiques. Une phrase qui contient *any* présuppose que le prédicat de cette phrase puisse s'appliquer à n'importe quel individu du domaine de quantification. Pour que la présupposition soit satisfaite, il faut que la combinaison du prédicat avec n'importe quel individu du domaine de quantification donne comme résultat une proposition vraie. Dans (38a), la présupposition n'est pas satisfaite, car un prédicat du monde actuel ne peut être évalué sur des individus du passé.

A l'aide de ces tests, Dayal (2004) montre que *any* n'est pas un indéfini. Horn (2000a, 2003) et Giannakidou (2001) ne sont pas de cet avis. Ils analysent *any* comme un indéfini.

Horn (2000a, 2003) revient sur le test qui consiste à insérer *there is* en tête de phrase. Il indique que ce test exclut *any* non pas du fait qu'il est universel, mais parce qu'il est générique. Concernant le test où il est question d'insérer un A-adverbe, il indique que cette insertion ne modifie pas seulement les universels, mais aussi les scalaires en général. Ainsi, ce test ne permet pas forcément de démontrer qu'il s'agit d'un universel, mais il permet de démontrer qu'il ne s'agit pas d'un existentiel.

Giannakidou (1999, 2001) indique que *any* diffère d'un indéfini ordinaire en contribuant à l'interprétation de la phrase non seulement en introduisant une variable individuelle, mais aussi une variable de mondes possibles. Toutefois, elle ne considère pas qu'il s'agit d'un \forall . Pour illustrer cela, nous allons présenter un des arguments qu'elle propose. Il concerne les *donkey-anaphores*. *Any* peut s'employer dans ce type de phrases. Comme les donkey-sentences sont construites avec les indéfinis, *any* peut être un indéfini.

(39) If **any farmer**₁ owns a donkey, **he**₁ beats it.

‘Si un fermier₁ possède un âne, il₁ le bat.’

Pour confirmer que *any* ne doit pas être considéré comme un quantificateur universel, elle indique que dans certains contextes il peut être interprété comme un existentiel. Les phrases impératives (40), les phrases où il y a une possibilité (41) et les phrases conditionnelles (42) offrent cette possibilité.

(40) Pick **any dress**.

‘Choisis n'importe quelle robe.’

(41) You may pick **any dress**.

‘Tu peux choisir n'importe quelle robe.’

(42) If you sleep with **anybody**, I'll kill you.

‘Si tu couches avec n'importe qui, je te tuerai.’

Kadmon et Landman (1993) analysent *any* en adoptant l'approche de Kamp (1981) et Heim (1982). Il s'agit d'un indéfini dépourvu de force quantificationnelle propre. Heim (1982) et Kamp (1981) ont clairement montré que les indéfinis n'ont pas le même comportement que les SN quantifiés. Les indéfinis devraient être analysés comme introduisant une variable libre dans la représentation logique.

Du fait que *any* puisse parfois être existentiel et d'autres fois universel, Haspelmath (1993, 1997) considère également qu'il s'agit d'un indéfini. Rappelons que selon Kamp (1981) et Heim (1982), un indéfini prend sa force quantificationnelle d'une expression de quantification du contexte. Mais lorsque qu'il n'y a aucune expression de quantification dans le contexte où se trouve l'indéfini, la règle de clôture existentielle opère, ce qui fait que l'indéfini acquiert une force quantificationnelle existentielle.

Contrairement à Dayal (2004) qui indique que la modification de *any* FCi par *almost* ou *absolutely* permet de mettre en évidence qu'il s'agit d'un universel, Horn (2000b) propose une contrainte qui permet de légitimer l'occurrence de *any* NPi avec un A-adverbe. Cette contrainte s'exprime dans les termes suivants : aucun adverbe avec une force

quantificationnelle ne peut intervenir entre un item à polarité et l'expression qui le légitime, si l'adverbe se combine sémantiquement avec le NP_i en question, comme c'est le cas dans (43) :

- (43) I like hardly **anyone** here²¹.
= I like almost no one here.
'Je n'aime presque personne ici.'

Suite à l'état de l'art que nous venons de présenter, nous adoptons l'avis de Dayal et nous considérons que *any* est un universel.

Après avoir identifié la force quantificationnelle de *any*, nous allons nous pencher sur celle de *tout* et sur celle de *n'importe quel*. Comme la force quantificationnelle de *tout* peut être établie sans difficulté, alors que celle de *n'importe quel* est moins évidente, nous allons dans un premier temps nous pencher sur celle de *tout*.

2.2. *Tout*

La détermination quantitative exprimée par *tout* est claire. *Tout* est le quantificateur de totalité. Il exprime une quantification universelle. Il n'exige pas l'existence des éléments visés dans le monde actuel.

Il y a toutefois un phénomène sur lequel nous pensons qu'il est nécessaire de se pencher : le lien que *tout* peut entretenir avec la généricité. En effet, nous avons vu lors de sa distribution qu'un contexte est particulièrement favorable à *tout N* : les phrases génériques. Mais dans la définition de la généricité, *tout*, dans *tout N*, ne peut être considéré comme un déterminant générique ou quasi-universel. La généricité, en français, est souvent exprimée à l'aide de l'article défini au pluriel. Afin de voir le lien que *tout* peut entretenir avec la généricité, nous allons regarder le comportement de *les N*, ainsi que celui de *tous les N*, par comparaison à *tout N*.

²¹ Dans cet exemple de Horn (2000b), *hardly* est considéré comme un A-adverbe en dépit du fait qu'il ne commence pas par un *a*. Il l'est de par son contenu ; il a la signification de *almost* (presque).

Comme nous venons de l'évoquer, un SN dont le déterminant est *les*, surtout s'il est en position sujet et sauf lorsqu'il est anaphorique, peut apparaître dans des contextes génériques.

Selon De Swart et Farkas (2005), les langues romanes utilisent l'article défini au pluriel pour exprimer la généricité, que ce soit pour exprimer la référence à l'espèce (cf. 44) ou une généralisation :

(44) Les dinosaures ont disparu.

(45) Les chiens sont intelligents.

Pour Krifka et al. (1995), la référence à l'espèce et la généralisation sont les deux façons de considérer la généricité. Il y a référence à l'espèce quand le SN est compatible avec des prédicats du type *être en voie de disparition* ; du fait que ceux-ci ne peuvent s'appliquer qu'aux espèces. Il s'agit alors de prédicats nommés *kind-levels*. Les SN ne désignent plus un individu ou un groupe d'individus, mais l'espèce des N dont il est question.

Lors d'une généralisation, le prédicat est dit *individual-level (i-level)*. Il dénote une propriété stable, permanente. Lorsqu'un prédicat *i-level* est utilisé, il y a une variable d'individu. Mais il est également possible qu'un prédicat *stage-level* soit utilisé. Dans ce cas, il y a une généralisation sur des situations. Ces situations renvoient à des habitudes. Ces phrases sont parfois appelées phrases habituelles. Ainsi, il est aussi possible de constituer des phrases génériques avec des phrases épisodiques à condition qu'il y ait un adverbe, même sous-entendu, qui exprime une habitude comme *généralement* ou *d'habitude*. Ces deux types de phrases génériques s'opposent aux phrases épisodiques où il est question d'événements particuliers.

Pour Farkas (2002), la notion de "référence déterminée" est à considérer pour justifier le fait que ce soit les articles définis qui peuvent exprimer la généricité. Cette notion implique qu'il ne peut y avoir de choix pour la valeur du référent. Ainsi dans (44), c'est la somme maximale des individus ayant la propriété d'être un dinosaure qui a disparu.

Le SN sujet d'une phrase générique dénote les individus possibles qui possèdent une propriété particulière, celle du N. Il n'y a pas d'ancrage spatio-temporel. Par exemple, dans (45), il peut s'agir de n'importe quel chien, vivant, mort ou pas encore né. Une phrase générique, à la différence d'une phrase universelle, ne nécessite pas que tous les individus possibles partagent la propriété du prédicat ; il peut y avoir des exceptions. Du fait de cette

particularité, il est considéré qu'une phrase générique est quasi-universelle. Donc, dans (45), le fait qu'il existe des chiens bêtes ne remet pas en cause la vérité de la phrase.

Pour l'expression de la généricité, l'emploi de *tout N* ou *tous les N* est plutôt rare. En d'autres termes, de façon intuitive, nous utilisons plus facilement *les*, que *tous les* ou *tout*. Si nous considérons (46) et (47), nous voyons que ces exemples ne peuvent pas être considérés comme étant génériques.

(46) **Tous les Alsaciens** boivent de la bière.

(47) **Tout Alsacien** boit de la bière.

(46) et (47) sont vrais si tous les individus pris en compte vérifient la propriété dénotée par le prédicat. La phrase est donc fautive si au moins un Alsacien ne boit pas de bière. Nous ne sommes plus dans un contexte générique qui accepte les exceptions, mais dans un contexte quantificationnel universel.

Toutefois, il est possible de trouver des phrases génériques construites à l'aide de *tous les N*. Mais dans ce cas, il s'agit d'un emploi polémique ou réfutatif ; *tous les N* n'est donc pas employé en première mention. Nous voyons cela avec l'exemple suivant :

(48) - Il y a des triangles qui ont trois côtés et certains ont en plus.

- **Non, tous les triangles** ont trois côtés.

Notons que l'exemple (48) est générique, mais aussi analytique. Il s'agit d'une phrase définitoire où il n'y a pas d'exception possible.

Contrairement à *les* dans les phrases génériques et à *tout N*, le *N* introduit par *tous les* désigne des individus. Dans (46), il s'agit de tous les Alsaciens en tant qu'individus ; cela est dû à un ancrage spatio-temporel. *Tous les N* fait référence aux *N* présents. Il est d'ailleurs éventuellement possible de vérifier cela : s'il existe la possibilité de recenser tous les *N* actuels.

Tout N apparaît, lui aussi dans les réfutations, mais contrairement à *tous les N*, le nom ne dénote pas un ensemble d'individus existants :

- (49) - Il y a des triangles qui ont trois côtés et certains ont en plus.
- **Non, tout triangle** a trois côtés.

Il est toutefois possible que *tous les N* puisse dénoter des individus potentiels, car ce type de SN peut être ambigu. Mais le N dans *tout N* ne peut dénoter un ensemble d'individus actuels. Le fait qu'il est possible que l'ensemble dénoté par N soit vide implique que ses membres sont des individus possibles.

Une autre différence entre *tous* et *tout* est à remarquer. Lorsque *tous* est employé avec *les*, il a la possibilité de changer de position au sein de la phrase. *Tous* peut se placer après le verbe²².

- (50) **Les alsaciens** boivent **tous** de la bière.

Dans ce cas, l'interprétation universelle est mise en avant. On insiste sur le fait qu'il s'agit bien de la totalité des N qui possède la propriété du prédicat.

Nous remarquons que le contexte de prédilection dans lequel *tous les* apparaît est le contexte discursif. Junker (1995) a montré cela avec l'exemple que nous citons sous (51).

- (51) a. **Tout enfant** participant à la fête recevra un ballon.
b. **Tous les enfants** participant à la fête recevront un ballon.

Le SN composé de *tout N* a un domaine de quantification contextuel, alors que celui qui a la forme *tous les N* est discursif. Dans (51a), *tout* a le sens de *n'importe quel*, alors que dans (51b), cela n'est pas le cas. Les enfants dont il est question ont déjà été mentionnés auparavant.

Suite à cette rapide comparaison entre *les*, *tous les* et *tout*, il apparaît que *tout* possède des différences avec *tous* et *tous les*. Une subtilité est à saisir. *Tout* peut apparaître dans les

²² *Tous* est alors appelé quantifieur flottant. D'après Junker (1995), *tous* a toujours la possibilité de flotter lorsqu'il est employé avec *les N*.

phrases génériques, mais le SN formé de *tout N* n'est pas générique. De ce fait, bien qu'il soit proche d'un déterminant générique, cela ne fait aucun doute qu'il ait une force quantificationnelle universelle.

2.3. N'importe quel

La force quantificationnelle de *n'importe quel* n'est pas aussi évidente. En effet, ce déterminant semble parfois existentiel et d'autres fois universel.

Jayez et Tovenà (2005) proposent un test pour déterminer si un FCi tend vers le côté existentiel ou vers celui universel. Ils ont observé que l'interprétation universelle d'un quantificateur n'est possible que si celui-ci peut avoir la portée la plus large dans la phrase. Ils proposent de remplacer le FCi par *tous les*. Si la phrase reste acceptable, le FCi d'origine permet l'expression de l'universalité. Dans ce cas, il est possible d'insérer un adverbe de quantification dont la signification est celle d'un A-adverbe, comme *presque* ou *pratiquement*, qui modifie le FCi.

- (52) a. Si Jean a **n'importe quel problème**, il appellera Marie. (Jayez et Tovenà (2005))
- b. * Si Jean a **tous les problèmes**, il appellera Marie.

Nous ajoutons une remarque au test de Jayez et Tovenà. S'il est possible de remplacer le FCi par *tous les*, mais que l'interprétation est différente de la phrase d'origine, le FCi ne peut exprimer l'universalité. Nous voyons cela avec l'exemple (53).

- (53) a. Si tu manges **n'importe quel sandwich**, tu risques de faire une allergie.
- b. # Si tu manges **tous les sandwiches**, tu risques de faire une allergie.

(53b) est totalement acceptable, mais son interprétation est différente de (53a). En effet, dans (53a), il n'est pas question que le locuteur mange tous les sandwiches. Il n'est donc pas possible d'insérer un adverbe de quantification :

(54) * Si tu manges presque **n'importe quel sandwich**, tu risques de faire une allergie.

Zabbal (2004, 2006) liste les contextes dans lesquels *n'importe quel* se comporte comme un universel et ceux où il semble existentiel.

N'importe quel reçoit exclusivement une lecture existentielle lorsqu'il est utilisé dans une phrase impérative (55), lorsque la phrase est au futur (56) et quand il y a une modalité déontique dans la phrase (57). Il a une lecture existentielle également lorsqu'il est employé comme complément d'un verbe intensionnel (58) et dans une proposition conditionnelle, que ce déterminant soit en position sujet (59) ou objet (60)²³ :

(55) Appuyez sur **n'importe quelle touche** pour continuer.

(56) Ce soir, il achètera **n'importe quel livre** pour avoir de quoi lire.

(57) Katerina doit épouser **n'importe quel Américain**.

(58) Anne cherche **n'importe quelle bouteille de vin**.

(59) **Si n'importe quelle personne** coupe ce fil, la bombe explosera.

(60) Si Marc coupe **n'importe quel fil**, la bombe explosera.

À la lecture des exemples proposés par Zabbal, nous remarquons que dans ceux-ci le choix ne se pose que sur un seul individu parmi l'ensemble des individus possibles ; choix qui semble se faire de façon totalement aléatoire. Par exemple, pour (55), l'interlocuteur ne doit appuyer que sur une seule touche prise au hasard et dans (57), il est question du choix d'un seul homme. Nous relevons une différence entre la structure syntaxique des exemples de (56) à (58) et ceux (59) et (60). En effet, dans les premiers, les structures syntaxiques ne donnent pas

²³ Les exemples de (55) à (68) sont tous issus de Zabbal (2006), sauf (66) et (59) qui ont été adaptés.

lieu à des structures logiques tripartites, contrairement aux seconds. Dans les premiers, il y a forcément une clôture existentielle.

D'après Zabbal, les types de phrases dans lesquels *n'importe quel* a une lecture universelle sont plus limités. Il s'agit des phrases contenant une modalité du type *pouvoir* (61) et des phrases comparatives (62).

(61) Marie peut résoudre **n'importe quel problème mathématique**.

(62) Marie est plus belle que **n'importe quelle autre fille**.

Dans (61), la seule interprétation possible est : *quel que soit le problème mathématique donné, Marie a les capacités de le résoudre*. Elle peut résoudre tous les problèmes. Pour (62), cela est similaire. Nous proposons d'utiliser le test des A-adverbes, pour (61), et celui de Jayez et Tovenà qui consiste à remplacer le FCI par *tous les*, pour (62), afin de montrer la lecture universelle de *n'importe quel*.

(61)' Marie peut résoudre **presque n'importe quel problème mathématique**.

(62)' Marie est plus belle que **toutes les filles (de la planète)**.

Nous avons remarqué que d'autres contextes peuvent permettre la lecture universelle de *n'importe quel*. Il s'agit de phrases où un terme employé indique qu'il y a une répétition de situations. L'exemple suivant d'Anscombe (2006) a une lecture universelle :

(63) Tu peux interroger Max, il est incollable : **n'importe quel western**, il l'a vu.

Dans cet exemple, c'est l'adjectif *incollable* qui indique la répétition de situations. L'interprétation de cette phrase est : *Tu peux interroger Max, il est incollable : il a vu tous les westerns*. *Incollable* fournit une universalité implicite. Il est donc envisageable que *n'importe quel western* a une lecture universelle à cause de l'adjectif *incollable* et non parce que *n'importe quel* est un universel intrinsèque.

La lecture universelle est également possible dans des phrases où le verbe est du type *connaître*, comme nous le voyons dans (64).

- (64) Marie connaît **n'importe quel tour de magie**.

Connaître est un prédicat *i-level*. De ce fait, il est question d'une propriété permanente du sujet. Rappelons que selon Krifka et al. (1995), si le verbe est *i-level*, il y a la présence de la généralité qui s'applique à un individu. C'est une phrase générique, car connaître n'importe quel tour de magie est une propriété permanente de Marie. Rappelons que la généralité est un contexte particulièrement favorable à l'emploi d'un FCI.

Ce n'est pas forcément le contexte qui donne à *n'importe quel* une force quantificationnelle universelle. Parfois, il est intrinsèquement universel.

- (65) vous feriez un bien grand plaisir à Mademoiselle Mallarmé et à son père (car elle me persécute !) si vous pouviez en égarer deux rue de Rome 87. **N'importe quel jour** (sauf dimanche, si c'est possible) : merci. (Stéphane Mallarmé, *Correspondance*, 1879)

Zabбал souligne que *n'importe quel* peut aussi avoir une lecture générique (quasi-universelle) :

- (66) **N'importe quel chat** chasse les souris.
(67) D'habitude **n'importe quelle femme** trouve Jean charmant.

À la lecture de (67), nous tenons à faire une remarque. Dans cet exemple, *n'importe quel* a un comportement différent de celui d'un indéfini. Nous mettons cela en lumière avec l'exemple (68) :

- (68) D'habitude **une femme** trouve Jean charmant

En effet, l'interprétation de (67) est : *dans la majorité des situations, toutes les femmes trouvent Jean charmant. N'importe quelle femme* a la signification de *toutes les femmes*. Dans cette phrase, *d'habitude* quantifie sur des situations et non sur les femmes. Dans (68), l'interprétation est : *la majorité des femmes trouvent Jean charmant*. Dans ce cas, l'adverbe de fréquence *d'habitude* quantifie sur les femmes. L'indéfini introduit une variable qui est liée par l'adverbe de fréquence. Ainsi dans (67), il n'y a pas de variable libre qui puisse être quantifiée par *d'habitude*.

Zabbal (2006) apporte deux arguments contre l'analyse de *n'importe quel* comme déterminant existentiel :

(i) seuls les indéfinis à la lecture existentielle apparaissent dans les phrases introduites par "il y a".

(69) * Il y a **n'importe quel garçon** dans mon jardin.

Comme nous le voyons dans (69), cela n'est pas le cas de *n'importe quel*.

(ii) un existentiel peut avoir une portée plus large qu'un verbe intensionnel qui le c-commande.

(70) Anne cherche **une bouteille de vin**.

(71) Anne cherche **n'importe quelle bouteille de vin**.

Anne cherche x , x est une bouteille de vin, peu importe l'identité de x .

Dans (71), *cherche*, qui c-commande *n'importe quel*, a obligatoirement une portée plus large que *n'importe quel*. Il est impossible qu'il y ait dans cet exemple une lecture spécifique, contrairement à (70).

Au vu de ces deux premiers arguments, Zabbal remarque que *n'importe quel* ne peut pas être un déterminant existentiel. Mais il fournit deux arguments qui contredisent cette analyse :

(i) un universel peut avoir sous sa portée des expressions de quantification qui le c-commande.

(72) Un élève lira **n'importe quel livre**.

$\exists x$, élève x , FUT ($\exists y$, livre y , x lit y)

Dans (72), *n'importe quel* ne peut avoir une portée large. Ainsi, il ne peut être considéré comme un quantificateur universel. Cette hypothèse est renforcée par le second point que Zabbal met en avant :

(ii) un universel ne peut pas apparaître dans les donkey-sentences, alors que *n'importe quel* le peut.

(73) Si **n'importe quel fermier** possède un âne, il le bat.

Zabbal, à l'aide de ces exemples, montre que *n'importe quel* n'a pas toutes les propriétés d'un quantificateur existentiel, universel ou générique (quasi-universel) et que la force quantificationnelle de *n'importe quel* a la capacité de varier.

Concernant les arguments de Zabbal, nous revenons sur le second, qui montre la force quantificationnelle universelle de *n'importe quel*. En effet, il est toutefois possible d'employer *n'importe quel* dans une phrase introduite par *il y a*, mais dans ce cas, la seule lecture qui est possible est une lecture en sous-type, comme nous le voyons dans l'exemple suivant :

(74) **Il y a n'importe quelle vache** qui broute dans le pré du voisin.

Dans cet exemple, la seule interprétation possible est qu'il y a des vaches de différentes variétés. Mc Nally (1998), à la suite de Lumsden (1988), fournit une explication qui permet de justifier de l'acceptabilité de ce type de phrases. Elle a remarqué que lorsqu'il y a une lecture en sous-type, un SN, quel qu'il soit, peut être employé dans une phrase existentielle. En d'autres termes, s'il y a une quantification sur des types dans une phrase, le choix du déterminant de ce SN n'a aucune importance.

Si nous considérons les différents tests que nous avons appliqués à *any* et que nous les exploitons pour *n'importe quel*, il apparaît que certains fonctionnent avec *n'importe quel*.

Concernant le premier test de Dayal (2004), où il est question que seuls les indéfinis "réguliers" sont compatibles avec un adverbe de quantification, les résultats obtenus sont similaires :

(75) **N'importe quel lion** est majestueux.

N'importe quel pourrait alors être considéré comme un indéfini générique lié par un adverbe de fréquence.

(76) **Généralement, n'importe quel lion** est majestueux.

Par contre, la modification du nom (*subtriggering*) pour rendre une phrase épisodique acceptable ne s'applique pas à *n'importe quel*. Cet argument permet à Dayal de montrer la force quantificationnelle universelle de *any*.

(77) Jean a lu **n'importe quel livre**.

(77) montre que *n'importe quel* peut apparaître dans une phrase épisodique sans modification. Toutefois, il est vrai que dans cet exemple, le locuteur n'est pas forcément neutre. Il peut être sous-entendu avec l'interprétation *même les plus difficiles tant Jean est un érudit*. L'intuition inverse peut être ressentie : *même les plus idiots, car il lit le premier livre qu'il trouve, même si celui-ci est, par exemple, réservé aux enfants*.

Les autres tests que nous avons relevés ont été listés par Zabbal.

Au vu des études menées sur la force quantificationnelle de *n'importe quel*, nous considérons que *n'importe quel* est un indéfini. Le principal élément qui nous fait affirmer cela est le fait que sa détermination quantitative varie avec le contexte. *N'importe quel* adopte la force quantificationnelle d'un élément de la phrase muni de cette force. Comme tout indéfini, *n'importe quel* obéit à la règle de clôture existentielle de Heim (1982) et Kamp

(1981). *N'importe quel* n'a pas de force quantificationnelle propre et il reçoit des interprétations quantificationnelles diverses de la même façon que les indéfinis. Nous avons montré cela en analysant des exemples tirés de Zabbal (2006).

Dans les deux sections suivantes, nous allons proposer notre analyse sémantique de *n'importe quel* et de *tout*. Nous verrons que la force quantificationnelle joue un rôle important dans cette analyse.

3. Analyse sémantico-pragmatique de *n'importe quel*

Suite aux différentes analyses que nous avons prises en compte et suite à l'étude de notre corpus en français contemporain, nous attribuons trois valeurs à *n'importe quel* : l'élargissement, la dépréciation et l'indifférence.

Deux de ces trois valeurs font partie des valeurs sémantiques que Vlachou (2007) attribue à la série *n'importe qu-* : l'élargissement et la dépréciation. Quant à l'indifférence, Vlachou ne la considère pas comme une valeur interprétative possible des éléments *n'importe qu-*. Nous sommes de l'avis contraire. Outre le choix des valeurs, nous préférons nommer celles-ci valeurs interprétatives. Nous adoptons ce terme, car toutes les valeurs ne sont pas seulement sémantiques. En effet, la dépréciation et l'indifférence dépendent aussi de facteurs pragmatiques, comme nous le montrerons.

3.1. La sémantique de *n'importe quel*

La première valeur que nous définissons est celle que nous considérons comme la valeur sémantique de *n'importe quel* : l'élargissement. Nous adhérons à la définition de l'élargissement fournie par Vlachou (2007)²⁴ : En appliquant la notion d'élargissement à un SN de la forme *n'importe quel N*, on élargit la dénotation du N à un ensemble maximal /

²⁴ Nous différons de Vlachou (2007) sur un point. Elle considère, contrairement à nous, que l'élargissement est l'une des propriétés des items à choix libre apparaissant dans certains contextes. La définition de l'élargissement qu'elle utilise est celle de Kadmon et Landman (1993). Selon eux, l'élargissement est une caractéristique sémantico-pragmatique de *any*. Nous estimons qu'il s'agit d'une valeur sémantique, car l'élargissement apparaît indépendamment du contexte. Contrairement aux deux autres valeurs que nous considérons, la pragmatique n'y joue pas un rôle aussi important.

exhaustif, au lieu de considérer que le N dénote un ensemble restreint, donné par le contexte. La fonction de l'élargissement est d'inclure dans le domaine de la quantification des entités qui ne seraient pas normalement prises en considération dans le cas d'un simple SN indéfini introduit par l'article indéfini *un*.

Nous avons relevé dans notre corpus l'exemple (78), qui exprime l'élargissement :

- (78) ils verraient ma récolte, et se dépêcheraient de suivre mon exemple ; car, je vous le répète, cette plante rapporte cinq et six fois plus que **n'importe quel froment ou légume**. Ses racines sont grosses comme le poing, excellentes à manger, très saines et très nourrissantes. (Émile Erckmann et Alexandre Chatrian, *Histoire d'un paysan*, 1870)

Dans cet exemple, l'ensemble des types de froments et de légumes est élargi à un ensemble maximal, qui inclut certains auxquels on ne penserait pas normalement.

L'élargissement, en complément de la force quantificationnelle de *n'importe quel*, est la valeur de base de *n'importe quel*, car cette valeur ne varie pas avec le contexte. C'est la valeur qui correspond à la nature même des items à choix libre. Nous détaillons ce point après avoir défini les deux autres valeurs interprétatives de *n'importe quel*.

3.2. Le rôle de la pragmatique

Dans l'introduction de cette section, nous avons spécifié que des facteurs pragmatiques sont à considérer. En effet, la sémantique permet de fournir le sens littéral d'une phrase, mais il faut tenir compte du sens que le locuteur veut donner à son énoncé. Ce sens n'est pas forcément visible au sein de la phrase, sans prendre en considération le contexte dans lequel elle est produite. Ainsi, il est nécessaire d'inclure la pragmatique dans la catégorisation de *n'importe quel*.

L'interprétation sémantique, composée de la pragmatique et de la sémantique compositionnelle, est celle du sens littéral de la phrase. Or, lorsqu'une phrase est énoncée, la pragmatique gricéenne peut entrer en action et nous n'interprétons plus les propos littéralement.

Selon Potts (2007b), dès qu'un énoncé est expressif, il y a une interaction entre la sémantique et la pragmatique. Nous définissons l'expressivité comme le phénomène qui donne à un terme une valeur connotée par rapport à sa valeur sémantique de base et qui exprime une attitude, voire une émotion. Étant donné que nous considérons que *n'importe quel* est un déterminant expressif, nous nous penchons sur la notion de l'expressivité.

Un énoncé peut donc avoir plusieurs interprétations et celles-ci peuvent être différentes du sens littéral de la phrase énoncée ; d'autant plus si le contexte de l'énonciation est changé. Potts (2007a) nomme cette caractéristique la "non-déplaçabilité" (*nondisplaceability*). Une caractéristique expressive est propre à une seule situation de parole : un locuteur, un temps et un lieu de parole.

(79) That bastard Kresge was late for work yesterday.

'Ce bâtard de Kresge était en retard hier au travail.'

Dans (79), le terme *bâtard* est utilisé. Celui-ci a un sens littéral et un sens expressif selon le contexte. Le locuteur pense que Kresge est un bâtard au moment où il prononce ces paroles. Il ne pensait peut-être pas cela de lui la veille.

Outre cette caractéristique du contenu expressif, Potts en énonce cinq autres : l'indépendance, la perspective de dépendance, l'ineffacement descriptif, l'immédiateté et la répétition. Nous fournissons une définition pour trois de ces caractéristiques qui entrent dans le cadre de cette étude, en les illustrant par les exemples de Potts.

(i) "Indépendance" (*independence*) : le contenu expressif contribue à une dimension de sens qui est séparé du contenu descriptif régulier. En fait, il y a deux sens différents, le sens expressif et le sens descriptif.

(80) That bastard Kresge is famous.

‘Ce bâtard de Kresge est célèbre.’

Descriptif : Kresge is famous

Expressif : Kresge is a bastard²⁵ (mauvais selon l'opinion du locuteur)

Ce qui est exprimé dans (80) est que Kresge est un bâtard. Ce qui est retenu n'est donc pas positif (Kresge est célèbre), mais négatif.

(ii) "Dépendance de la perspective" (*perspective dependence*) : le contenu expressif est évalué à partir d'une perspective particulière, en général, celle du locuteur.

(81) John thinks that roller coasters are fun, but Mary thinks that roller coasters are not fun.

‘John pense que les grands-huit sont amusants, mais Mary non.’

(iii) "Répétabilité" (*repeatability*) : si un locuteur utilise un item expressif à répétition, les effets sont généralement perçus plutôt comme un renforcement du contenu émotif que comme une redondance.

(82) **Damn**, I left my **damn** keys in the **damn** car.

‘Bordel, j’ai laissé mes foutues clés dans la foutue voiture.’

Du fait de l'intervention de la pragmatique, tous les locuteurs n'interpréteront pas les énoncés de la même façon. Ainsi, dans des phrases avec des éléments de la série *n'importe qu-*, des locuteurs pourront ressentir la présence de valeurs autres que la valeur sémantique de base, tandis que d'autres locuteurs n'auront pas cette sensibilité. Du fait de leur valeur

²⁵ Nous pensons que *bastard*, dans *Kresge is a bastard*, fait aussi partie de la description, mais contrairement à *famous*, l'expressivité est à considérer également.

pragmatique, les deux autres valeurs montrent l'attitude d'un locuteur dans la phrase envers le référent du SN.

3.3. L'indifférence

L'indifférence ne peut avoir lieu que si deux conditions sont remplies. Il faut qu'il y ait :

- (i) une manifestation du locuteur dans la phrase ET
- (ii) la possibilité d'inférer une échelle de valeurs.

Par le terme assez vaste de locuteur, nous considérons l'énonciateur du texte ou un personnage du texte qui s'exprime ou qui a une attitude du type *considérer, penser, décider*. La différence entre agent et locuteur n'est pas importante dans cette étude. Ce qui compte, c'est de prendre en considération celui qui exprime un point de vue. Nous utilisons donc le terme de locuteur par praticité, car généralement c'est le locuteur qui exprime un point de vue. La condition pour l'émergence de l'indifférence est, en plus de la présence du locuteur, celle d'une échelle.

- (83) [...] elle avait mangé de la vache enragée, elle se serait fait couper un bras et même hacher menu pour nous, elle aurait pris **n'importe quel travail** pour s'en sortir, elle aurait fait des ménages. (Anne-Marie Garat, *Dans la pente du toit*, 1998)

L'échelle de valeurs qui est sous-entendue est celle de la pénibilité. Toutefois, dans cet exemple, il est évident que l'on tend plus vers le plus pénible que vers le moins. Comme nous avons tendance à considérer qu'il serait question d'un travail pénible, nous ajoutons en supplément de l'indifférence, l'expression de la dépréciation. Cette idée est renforcée par la présence d'une énumération d'éléments pénibles.

Il peut y avoir blocage de l'indifférence, ou de la non-indifférence, à cause de l'absence d'une manifestation du locuteur :

- (84) Les monuments de l'homme ressemblent aux morceaux de son squelette ou de **n'importe quel squelette**, à de grands os décharnés : ils n'évoquent aucun habitant à leur taille. Les cathédrales les plus énormes ne laissent sortir qu'une foule informe de fourmis, (Francis Ponge, *Le Parti pris des Choses*, 1942)
- (85) **N'importe quelle règle, écrite ou coutumière**, touchant à l'organisation des pouvoirs publics ou aux droits des citoyens peut être abrogée ou modifiée par une loi ordinaire. (Georges Vedel, *Manuel Élémentaire de Droit Constitutionnel*, 1949)

L'échelle ne peut pas apparaître lorsque le verbe est nié. En effet, dans ce cas, il y a attitude de non-indifférence. Dans l'exemple suivant, l'échelle ne peut être construite, car l'agent, dont le point de vue est exprimé indirectement, exclut certains types de bricolage.

- (86) Elle travaillerait dans le fin. Elle ne se chargerait pas, bien entendu, de **n'importe quel bricolage**. Du joli travail, qu'elle ferait. Il ne fallait pas oublier qu'elle s'y connaissait, et même sans parler de machine à coudre, qu'elle était une brodeuse hors ligne (Louis Guilloux, *Le Pain des Rêves*, 1942)

Notons que la possibilité de construire une échelle est propre à chaque locuteur (cf. Potts (2007a) avec la notion de la dépendance de la perspective). En effet, certains en percevront une et d'autres non. Par exemple, dans (87), tous les locuteurs n'envisagent pas forcément une échelle ou la même échelle. Celle-ci pourrait être celle de la longueur ou de la difficulté :

- (87) J'avais deux chiens, un airedale quelconque et un molosse du Tennessee : une fameuse bête, douée d'un nez et d'une gorge sans pareils, chaude et brave sur **n'importe quelle piste**. (Maurice Genevoix, *Le Cougar de Tonquin Valley*, 1942)

Il est également difficile d'avoir une échelle, lorsque le N est figuré :

- (88) Nous sommes de ceux qui veulent faire cracher à la vie ce qu'elle a dans le ventre... à **n'importe quel prix** ! (Victoria Thérôme, *Bastienne*, 1985)

Au contraire, dans certains exemples, l'échelle est évidente, car elle est donnée par le contexte. Cela est le cas dans (89), où l'échelle de valeurs est celle de l'innocence.

- (89) Dans n'importe quelle folle histoire, **n'importe quel conte, innocent ou moins innocent** - puisque tu ne crois pas à l'innocence. (Jean-Louis Bory, *Un Prix D'excellence*, 1979)

La dernière remarque que nous faisons à propos de l'échelle de valeurs est que celle-ci en cas de la modification du N peut être sous l'influence de cette modification. En effet, le modifieur peut suggérer ou orienter l'échelle, l'anéantir ou la casser. Les exemples (90) et (91) montrent ces deux cas de figure.

- (90) Vladimir, tout comme son père, considérait qu'il était redevable de sa vie à mon père, et il est vrai que mon père était un grand avocat ; avec lui, **n'importe quel crime crapuleux** devenait un crime passionnel. (Elsa Triolet, *Le Premier Accroc coûte 200 francs*, 1945)
- (91) la plupart des journaux et toutes les agences ont dans leurs archives des documents permettant de faire, en quelques minutes, la biographie de **n'importe quelle personnalité importante**, et le travail peut être confié au premier rédacteur venu. (Gilberte Coston et Henri Coston, *L'A.B.C. du Journalisme. Cours élémentaire en 30 leçons*, 1952)

La valeur équative de Jayez et Tovenà est relativement proche de l'indifférence. Nous reprenons l'exemple (15). Dans cet exemple, la valeur équative apparaît. Nous pouvons dire qu'il y a aussi de l'indifférence :

- (15) Tu dois voir un docteur, **n'importe quel docteur**.

Dans (15), il y a une manifestation du locuteur dans laquelle il exprime son indifférence quant au choix du docteur et une échelle de valeurs peut être inférer, par exemple, celle de la compétence.

Précisons que l'indifférence n'intervient pas seulement avec les FCi. En effet, elle peut être vue lors de la présence d'une lecture non-spécifique. Cela paraît évident du fait que la lecture FC est une sous-lecture des non-spécifiques. Un indéfini tel que *un* peut donc amener à de l'indifférence :

(92) Marie affirme qu'elle épousera **un Américain**.

Dans (92), il est possible de relever de l'indifférence lorsque cet exemple a l'interprétation suivante : *Marie affirme qu'elle épousera un Américain, n'importe lequel*. Les deux conditions de l'indifférence sont présentes : il y a la présence d'un locuteur et la possibilité d'inférer une échelle de valeurs, qui pourrait être celle des valeurs morales. La lecture non-spécifique de cette exemple est le résultat de la portée de l'indéfini *un*. Dans cet exemple, l'indéfini a une portée plus large que le verbe d'attitude qui a lui-même une portée sur toute la complétive.

3.4. La dépréciation

La troisième valeur interprétative que nous octroyons à *n'importe quel* est celle de la dépréciation. Celle-ci est présente quand la pragmatique du contexte est compatible avec la caractérisation d'une entité comme étant au-dessous d'une norme. Cette valeur équivaut au sens discriminant de Muller (2006).

(93) Il ferait bien mieux, crois-moi, de se dépêcher de finir sa thèse et de se faire nommer n'importe où, dans **n'importe quel trou**... (Nathalie Sarraute, *Le Planétarium*, 1959)

L'exemple (93) contient deux constructions en *n'importe*. Tout d'abord, il y a *n'importe où*, qui exprime l'élargissement. En effet, *n'importe où* permet le choix d'un endroit *x* parmi

l'ensemble de tous les endroits possibles, même les plus improbables. *N'importe où* est suivi par *n'importe quel trou*. Avec cet apport d'information, il est considéré que l'endroit choisi peut être un endroit que nous percevons négativement ; ce lieu est appelé *trou*. L'item lexical *trou* permet de restreindre le domaine de quantification, car tous les endroits ne peuvent être qualifiés de "trou". Effectivement, un trou désigne un endroit éloigné de toute vie moderne. Ainsi, les éléments en *n'importe* dans cette phrase permettent en premier lieu l'expression de l'élargissement, puis par une énumération et par l'emploi d'un nom à connotation négative, la dépréciation.

La dépréciation peut se manifester de deux autres façons : soit c'est le nom qui est contenu dans le SN composé de *n'importe quel N* qui a une valeur dépréciative, soit ce sont les autres individus possibles qui peuvent référer au nom, à part celui du SN. En effet, le choix entre ces deux possibilités dépend de ce qui est sous-entendu ; si c'est *n'importe quel N, même le pire*, nous sommes dans le premier cas. Si c'est *sauf ce N qui est le meilleur*, nous nous situons dans le second. Pour illustrer ce second cas, nous renvoyons à l'exemple suivant :

- (94) Le malade était archifoutu, seulement voilà, ce n'était pas **n'importe quel malade**. C'était Malaussène. [...] mais Malaussène, c'est Malaussène. (cité par Vlachou de Daniel Pennac, *La petite marchande de prose*, 1989)

3.5. Différences par rapport aux valeurs considérées par Vlachou

Nous n'avons pas conservé toutes les notions de Vlachou (2007) pour plusieurs raisons.

La première est que Vlachou a essentiellement travaillé sur les phrases négatives. En effet, les exemples qu'elle fournit en français contiennent tous une négation. Comme nous incluons dans notre travail des phrases affirmatives, il est nécessaire de développer des notions qui considèrent ces deux types de phrases.

Puis, l'analyse de notre corpus nous a menée à ne pas considérer l'indistinction et l'indiscrimination. En effet, la différence entre les deux est minime. Pour l'indistinction, il ne s'agit pas du choix d'un agent. L'indiscrimination, comme l'indifférence, caractérise la manière dont un agent accomplit un choix. La seule différence que Vlachou fait entre l'indiscrimination et l'indifférence est que la première implique que l'agent fasse un choix en suivant un certain critère. L'indifférence implique qu'un agent choisit une entité parce qu'elle

satisfait la propriété décrite par le référent de la relative libre²⁶. Donc, la différence majeure entre les deux est qu'il y a une totale absence de choix dans le cas de l'indistinction. Pourtant, il nous semble que cette différence n'en est pas réellement une. En effet, dans l'exemple de Vlachou (cf. 23), l'agent a bien un choix à faire. Celui-ci peut correspondre à plus d'un critère. La majeure différence que nous notons est qu'avec l'indiscrimination, il y a toujours un agent qui fait un choix.

- (23) Le choix n'a pas été fait **n'importe comment** mais conformément à ce que laissent prévoir les caractères sociologiques de ces indécis : niveau de vie, résidence, religion.

Comme nous travaillons essentiellement sur Frantext qui contient des textes littéraires, il est difficile de pouvoir toujours faire la différence entre l'agent et le locuteur. À cela s'ajoute le fait qu'avec notre terminologie la notion d'agent n'est pas pertinente. Ce qui l'est, c'est l'individu qui exprime un point de vue. Ainsi, nous ne considérons pas l'indiscrimination.

De plus, lors de l'analyse de *any*, nous avons indiqué que l'utilisation de *any* avec *just* permet d'interpréter *any* comme un FCI. Le fait que *just* puisse s'employer à la fois pour l'indiscrimination et l'indistinction est un argument supplémentaire pour la réduction de ces deux valeurs à une seule.

3.6. Liens entre l'indifférence et l'élargissement

L'indifférence découle de l'élargissement. En effet, l'élargissement peut donner lieu à l'indifférence, car il permet un choix de référent plus grand. Étant donné que la constitution du domaine de quantification n'affecte pas l'interprétation de *n'importe quel*, nous pouvons affirmer que l'identité de l'élément choisi n'est pas importante. Comme *n'importe quel* est un item lexical, sa définition est sémantique ; donc elle se fait en termes d'élargissement. Mais il est possible d'inférer une valeur pragmatique. Dans ce cas, nous sommes face à l'indifférence.

²⁶ Nous rappelons que Vlachou n'attribue pas la valeur de l'indifférence à *n'importe quel*, mais à d'autres items ayant un fonctionnement différent.

L'indifférence est une valeur pragmatique dérivée de l'élargissement, qui est purement sémantique.

Remarquons que la non-individuation²⁷ (cf. la sous-section 3.4 du chapitre 1) de Jayez et Tovenà (2005) et que la non-spécification (NS) de Muller (2006) sont des notions très proches de l'élargissement. Jayez et Tovenà remarquent, lorsqu'ils définissent la NI, que le fait que les FCi sont indifférents à l'identité exacte de leurs référents découle de la sémantique même des FCi. La NI est une notion très intéressante, mais sa définition n'est pas unitaire. De ce fait, nous avons préféré conserver la notion d'élargissement. Elle a toutefois son importance dans la définition de l'indifférence. Celle-ci provient de la notion même de la NI. La différence entre les deux est que pour l'indifférence nous prenons en compte l'attitude du locuteur ; son indifférence quant au choix du référent. Si nous ne considérons pas l'attitude, nous sommes face à la notion d'élargissement qui est la valeur de base des FCi.

Selon Muller (2008 : 9), les emplois FC sont des « emplois d'indéfinis caractérisés par la "non-individuation" (absence de spécification d'un ou quelques items particuliers). Selon les contextes, cela suppose soit une extension à tout le domaine de quantification de la prédication (emplois de type générique), soit une dissociation entre le domaine du choix des arguments (sur tout l'ensemble de référence) et celui de l'application. »

Muller (2006 : 24) préfère au terme NI la terminologie de NS de l'indéfini : « c'est ce que Jayez & Tovenà nomment non-individuation, et que je préfère nommer non-spécification parce que le même phénomène peut toucher des quantificateurs de cardinalité diverse ». Muller justifie cela avec l'exemple suivant :

(95) Prenez **deux cartes**, n'importe lesquelles.

La NI entraîne l'indifférence du fait qu'elle a lieu suite au point de vue du locuteur. Mais l'élargissement n'entraîne pas la NI. L'indifférence va de pair avec la nature des FCi.

²⁷ Rappelons que la NI de Jayez et Tovenà (2005) n'inclut pas la valeur de la dépréciation ainsi que celle de l'indiscrimination.

3.7. Les facteurs favorisant l'indifférence

À l'étude du corpus, une première constatation ressort : la polarité de la phrase, affirmative ou négative, dans laquelle *n'importe quel* est employé joue un rôle important quant à l'indifférence. Nous traitons dans cette sous-section l'indifférence dans une phrase positive, car la négation engendre un blocage de l'indifférence. Nous développons ce point dans la sous-section 3.9 de ce chapitre consacrée à la négation.

Pour qu'il y ait indifférence, en plus de la présence d'une échelle de valeurs, il faut que quelqu'un éprouve de l'indifférence. Dans (96), la présence du locuteur est marquée par *telle fut son expression*. Ce locuteur, qui est un personnage du texte, exprime une attitude.

- (96) Il affirme qu'il préfère « une mort juvénile » - telle fut son expression -, puisque toute sa vie, à **n'importe quel âge** s'achèverait-elle, est une vie accomplie. (Henri Bianciotti, *Le Pas si lent de l'Amour*, 1995)

Dans (97), il y a une ambiguïté quant à la personne qui éprouve de l'indifférence : il peut s'agir soit à la fois de l'énonciateur du texte et du serrurier, soit seulement l'énonciateur, au cas où le serrurier est modeste.

- (97) c'est que le serrurier est l'homme du métier capable à tout instant et avec **n'importe quelle ferraille** de fabriquer des masses d'objets indispensables (Fernand Fillon, *Le Serrurier*, 1942)

3.8. Les facteurs favorisant la dépréciation

Les facteurs qui donnent lieu à la dépréciation sont divers. Comme pour l'indifférence, la polarité de la phrase dans laquelle *n'importe quel* est employé a indéniablement une importance quant à l'apparition de la dépréciation. Mais la négation agit de manière différente pour la dépréciation. C'est un contexte qui favorise la dépréciation.

Dans une phrase négative, *n'importe quel* est toujours dépréciatif. La négation peut s'exprimer de diverses manières. Cela peut être sous la forme d'une négation de type

ne...pas ; soit dans une phrase où la structure est canonique (cf. 86), soit dans une phrase dont la structure est particulière, comme les phrases elliptiques, dont (98) est un exemple. Elle peut prendre aussi la forme d'un préfixe négatif, tel (99).

- (98) Et puis, et puis, tout autour de la pièce, tapissant des murs qu'on ne voyait plus, des bouquins, des bouquins, des bouquins. Mais pas **n'importe quels bouquins**. (André Page, *Tchao Pantin*, 1982)
- (99) Il est en particulier **inutile** de chercher à établir des vignes dans **n'importe quel terrain** ; le fait que ce terrain était jadis planté en vigne n'est pas suffisant pour que l'on puisse y établir à coup sûr des vignes greffées. (Louis Levadoux, *La Vigne et sa Culture*, 1961)
- (86) Elle travaillerait dans le fin. Elle ne se chargerait pas, bien entendu, de **n'importe quel bricolage**. Du joli travail, qu'elle ferait. Il ne fallait pas oublier qu'elle s'y connaissait, et même sans parler de machine à coudre, qu'elle était une brodeuse hors ligne (Louis Guilloux, *Le Pain des Rêves*, 1942)

La négation déclenche la dépréciation et donc l'expressivité en restreignant le domaine de la quantification. Comme le domaine de quantification est restreint, l'élargissement n'a plus lieu sur l'ensemble des N. La négation exclut les individus qui sont au-dessus d'une norme et donc, *n'importe quel* quantifie sur ceux au-dessous de la norme. C'est le contexte qui permet de définir le type de normes. Par exemple, dans (86), la norme est de nature esthétique ou elle concerne la qualité du travail. Le travail inesthétique ne peut être considéré, donc la classe du travail où il est possible de trouver un référent est rétrécie.

La négation est donc un contexte particulièrement privilégié pour la dépréciation.

La dépréciation n'apparaît pas exclusivement dans les phrases négatives. En effet, dans une phrase affirmative, il peut y avoir également la présence de la dépréciation.

Il est à remarquer que la connotation vient de l'interaction du contexte et du sémantisme de *n'importe quel*. Ce sont des éléments de la phrase qui influent sur *n'importe quel* et le rendent expressif. Cela peut être dû à la présence d'un item lexical connoté négativement ou d'une énumération d'éléments, car un item lexical connoté négativement permet aussi une restriction du domaine de la quantification. Cet item peut être un substantif

connoté, comme dans les exemples (86), (93) et (97). Dans (100), c'est le sémantisme de *fier* qui permet une restriction du domaine de quantification.

- (93) Il ferait bien mieux, crois-moi, de se dépêcher de finir sa thèse et de se faire nommer n'importe où, dans **n'importe quel trou**... (Nathalie Sarraute, *Le Planétarium*, 1959)
- (100) **Trop fier** pour accepter **n'importe quel travail**, il n'avait cherché un emploi que dans les industries de son métier (Gabrielle Roy, *Bonheur D'occasion*, 1945)

En effet, l'adjectif *fier* est employé pour désigner une personne qui a une certaine dignité. Une personne digne ne peut accepter un travail considéré sous une norme. Mais, dans ce cas, ce n'est pas le SN qui induit la dépréciation.

Quant à l'énumération d'éléments, en particulier avec les formes construites sur le même verbe, c'est-à-dire, *n'importe quoi*, *n'importe qui* et même *n'importe quel*, elle accentue l'indifférence à un point tel qu'elle en devient dépréciative, comme dans (101).

- (101) Je suis prête à répondre à tous les noms qu'on me donnera, à faire de moi **n'importe quoi**, à m'en aller vivre **n'importe où**, dans **n'importe quelle maison**, **n'importe quel pays**. (Irène Monesi, *Nature Morte devant la Fenêtre*, 1966)

Dans (101), aucun des items lexicaux introduits par *n'importe quel*, que ce soit *maison* ou *pays*, n'est connoté négativement. Cela montre que lorsque la phrase est affirmative, les formes en *n'importe qu-* peuvent amener de la dépréciation. *N'importe quel* possède la faculté d'exprimer la dépréciation. Mais la dépréciation apparaît suite à l'interaction de la sémantique de *n'importe quel* avec la dimension contextuelle dans laquelle est produit l'énoncé. Nous pouvons faire appel à la définition de l'élargissement fournie par Kadmon et Landman (1993), dans laquelle ils précisent que l'interprétation du N est élargie par *any* dans une dimension contextuelle (« along a contextual dimension »). De plus, la répétition est une source d'expressivité (cf. la notion de *repeatability* de Potts (2007a)).

3.9. La négation

Comme nous venons de le voir, la négation joue un rôle particulièrement important dans l'expression de la dépréciation et de l'indifférence. La négation est un paramètre purement sémantique qui a la capacité d'affecter l'indifférence et la dépréciation. C'est pour cette raison que ces valeurs sont sémantico-pragmatiques.

La négation influe sur le domaine de quantification. En changeant de domaine de quantification, la pragmatique s'insère dans l'identification du domaine de la quantification. Du fait que la négation a une influence plus importante sur la dépréciation, nous remarquons que la pragmatique est plus présente dans la dépréciation que dans l'indifférence.

La restriction qui s'opère lorsque la phrase contient une négation est différente de celle qu'il y a dans les phrases épisodiques (*cf.* section 3 du chapitre 3). Dans une phrase contenant une négation, une norme est considérée. Tous les individus placés sous cette norme sont exclus du domaine de quantification. Toutefois, l'élargissement n'est pas remis en cause, car la dénotation du N est élargie à un ensemble d'individus placés sous cette norme maximal.

En parallèle à cela, la négation permet d'exclure un référent potentiel, comme dans (102), mais pas forcément de façon négative.

- (102) Elle avait, comme les autres, une apparence placide, végétale, insensible aux frémissements. Pourtant son silence n'était pas pareil à **n'importe quel silence**.
(Jules Romains, *Mort de quelqu'un*, 1911)

Dans une phrase négative, un choix est à faire. Celui-ci a la possibilité de se porter soit sur des individus sous une norme, soit sur des individus au-dessus d'une norme. Le choix d'une personne penche de façon naturelle vers l'alternative jugée la meilleure, vers celle au-dessus d'une norme. Comme toute personne ayant un choix à faire rejette normalement ce qu'elle considère comme le pire, la négation permet l'expression de la dépréciation. Par exemple, dans la phrase *Marie ne va pas dans n'importe quel restaurant*, notre intuition est que Marie a l'habitude de se rendre dans des restaurants au-dessus d'une certaine norme. De ce fait, nous ressentons de la dépréciation ; le domaine de quantification étant restreint aux individus sous cette norme. Mais il peut être le cas que Marie du fait de ses convictions

considère sous la norme les restaurants chics ou très couteux. Ainsi dans ce cas, l'élargissement se ferait sur tous les individus au-dessus de la norme de Marie.

Comme nous l'avons évoqué brièvement dans la sous-section 2.7 de ce chapitre, la négation a de l'influence sur l'indifférence, mais celle-ci est totalement différente de celle qui est remarquée dans l'expression de la dépréciation. En effet, la négation, de la même façon qu'elle agit sur l'élargissement, entraîne des conséquences sur l'indifférence. Dans un exemple, si toutes les conditions de l'indifférence sont réunies et s'il y a la présence de la négation, la valeur de l'indifférence est modifiée : nous sommes en présence de non-indifférence, comme par exemple dans (94).

- (94) Le malade était archifoutu, seulement voilà, ce n'était pas **n'importe quel malade**. C'était Malaussène. [...] mais Malaussène, c'est Malaussène. (cité par Vlachou de Daniel Pennac, *La petite marchande de prose*, 1989)

Dans ce cas, le locuteur n'est pas indifférent quant au référent du N. Suite à la présence de la négation, il y a aussi de la dépréciation. Si la non-indifférence implique la dépréciation, la situation inverse n'est pas systématique : la dépréciation n'entraîne pas toujours de la non-indifférence. Il faut qu'il y ait la possibilité de créer une échelle.

La non-indifférence peut se voir dans des contextes où aucune des valeurs que nous utilisons ne peut être appliquée à *n'importe quel*²⁸.

²⁸ C'est le cas de l'exemple cité sous (26) dans la section 2.

(26) Her illness is not just **any illness**. Mary suffers from HIV. (Vlachou)

'Sa maladie n'est pas juste n'importe quelle maladie. Marie souffre du VIH.'

En effet, la valeur sémantique que nous pouvons appliquer à *n'importe quel* est la non-indifférence. Certains locuteurs pourront considérer la dépréciation, bien qu'il soit difficile d'appliquer le terme dépréciation à une maladie. Toutefois, la maladie dont souffre Marie est une maladie grave. Elle est plus importante qu'un simple rhume ou même une grippe, du fait qu'il n'existe pas encore de traitement capable de guérir les personnes atteintes de cette maladie.

3.10. Remarques sur l'expressivité

Ainsi, *n'importe quel*, à l'aide d'un contexte approprié, peut être expressif. Nous pouvons nous demander si le fait que ce déterminant à libre choix puisse indiquer la dépréciation est dû à la particule, à l'origine négative *n'*, qu'il contient. D'ailleurs, d'autres déterminants tels que *tout* et *un...quel qu'il soit*, qui sont sémantiquement proches, puisqu'ils expriment le libre choix du référent, ne peuvent exprimer la dépréciation. Le fait qu'on considère encore le sens des éléments le composant donne l'impression que la lexicalisation de *n'importe quel* n'est pas encore achevée.

N'importe quel n'est pas le seul item à choix libre pouvant être expressif. En effet, en considérant l'anglais, il apparaît que *any* a la possibilité d'être dépréciatif. Nous voyons cela dans l'exemple (22) :

- (22) I don't want to go to bed with **just anyone** anymore. I have to be attracted to them sexually. (cité par Horn (2000b), réplique du film *Barcelona* (1994))

'Dorénavant, je ne veux plus coucher avec n'importe qui. Je veux être attirée sexuellement par ceux que je choisirai.'

Il semblerait que la dépréciation soit un trait potentiel des items existentiels à choix libre. *Un...quel qu'il soit* a une force quantificationnelle existentielle. Il semble donc que ce déterminant est une exception. D'ailleurs, même dans les phrases négatives, *un...quel qu'il soit* n'est pas dépréciatif :

- (103) Mais la même question se pose à propos de ces champs-repères : leur simple présence ne suffit pas à donner **une** direction **quelle qu'elle soit**. (Maurice Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la Perception*, 1945)

Nous considérons que la forme *n'importe quel* peut être expressive, car elle peut, selon le contexte, exprimer une attitude. Aucune attitude n'est comprise dans sa valeur sémantique de base, qui est l'élargissement. Un locuteur, en employant ce déterminant, pourra exprimer un point de vue qui tend vers le négatif.

En résumé, du point de vue interprétatif, *n'importe quel* peut exprimer soit uniquement l'élargissement soit l'élargissement plus une valeur expressive. Tout ce qui n'est pas juste de l'élargissement est expressif.

3.11. *N'importe qui / quoi*

Lors de l'étude du corpus, nous avons remarqué que les pronoms indéfinis *n'importe qui* et *n'importe quoi* marquent plus facilement la dépréciation que *n'importe quel*. En effet, bien que l'élargissement fasse partie de leur valeur sémantique de base, tout comme dans le cas de *n'importe quel*, leurs emplois peuvent être perçus comme étant plus négativement connotés. Nous pourrions avancer qu'ils sont plus expressifs que *n'importe quel*, si nous nous accordons la possibilité de graduer l'expressivité. Même dans une phrase affirmative, nous ressentons une idée de jugement négatif.

(104) Dans peu de temps, **n'importe qui** pourra se lever et aura un parti. Désirons l'homme brutal et désintéressé qui sentira vivement ce qu'il y a d'intéressant à faire. (André Gide et Paul Valéry, *Correspondance*, 1942)

(105) Dans peu de temps, **n'importe quelle personne** pourra se lever et aura un parti.

Si nous modifions l'exemple (104) en remplaçant le pronom par un SN qui contient un nom, comme en (105), nous relevons une différence de registre qui pourrait être à l'origine d'une différence d'expressivité entre les deux. *N'importe quelle personne* est moins dépréciatif.

Le fait que *quoi* ou *qui* peuvent être employés dans un registre plus familier, notamment dans l'expression de la non-compréhension (*Quoi ? Qui ?*), pourrait être lié au fait que nous les considérons comme plus dépréciatifs.

Avec *n'importe qui*, nous élargissons davantage le domaine de la quantification. Cela risque d'entraîner des dérives et donc occasionne la dépréciation. En effet, avec *n'importe qui*, il est possible d'inclure dans le domaine de la quantification des référents potentiels qui ne pourraient normalement pas être inclus dans le domaine de *n'importe quel*. Pour la plupart des locuteurs français, même des référents qui n'ont pas les compétences nécessaires peuvent être inclus dans le domaine de la quantification dans (104), contrairement à (105).

Notons que *n'importe quoi* a une connotation encore plus négative que *n'importe qui* lorsqu'il englobe *n'importe qui*, c'est-à-dire quand le domaine de quantification est constitué d'humains et de non-humains.

- (106) Mais si, tu verras, ai-je murmuré. Ne sois pas jaloux de **n'importe quoi** tout le temps. (Geneviève Brisac, *Week-end de Chasse à la Mère*, 1996)

Dans (106), on s'attend à ce que le verbe sélectionne des noms animés, mais cela n'est pas le cas. De plus, cette connotation peut s'expliquer par le fait que *n'importe quoi* est une collocation, une expression presque figée.

Nous avons relevé certains exemples où *n'importe qui* et *n'importe quoi* sont coordonnés ou juxtaposés. Dans ce cas, l'impression de connotation négative est renforcée, car l'ensemble des individus possibles dénotés par N est agrandi (cf. la répétabilité de Potts (2007a)).

- (107) Le Monsieur De Bellac : - Eh bien, parlez à **n'importe qui**, à **n'importe quoi** ! A cette chaise, à cette pendule ! (Jean Giraudoux, *L'Apollon De Bellac*, 1942)

Dans cet exemple, le fait que le complément du verbe sélectionne des DP inanimés, alors qu'il devrait en sélectionner des inanimés, renforce la dépréciation.

Toutefois, même si leur emploi est souvent expressif, ils peuvent n'exprimer que l'élargissement. D'ailleurs, dans les dictionnaires, ils ne sont pas définis comme étant négativement connotés.

- (108) Tu ne pouvais vraiment pas le savoir. **N'importe qui** se serait méfié. (Jacqueline De Romilly, *Les Œufs De Pâques*, 1993)

4. L'analyse sémantique de *tout*

En tant que FCI, *tout* a en plus de sa force quantificationnelle la valeur sémantique de l'élargissement. Nous voyons cela avec l'exemple suivant :

- (109) Nous sommes si engourdis, **toute secousse** nous met en danger, Eugenio et moi.
(Geneviève Brisac, *Week-end de Chasse à la Mère*, 1996)

Dans (109), le domaine de quantification est élargi au maximum. Nous incluons toutes les secousses, même celles que nous n'aurions pas envisagées habituellement, comme par exemple les secousses les plus faibles.

Toutes les valeurs attribuées à *n'importe quel* ne peuvent être considérées pour *tout*. En effet, la pragmatique joue un rôle moindre pour ce déterminant. Dans notre corpus, nous n'avons relevé aucune occurrence où la dépréciation et l'indifférence apparaissent. Des exemples exprimant la dépréciation avec *n'importe quel N* sont acceptables avec *tout N*, mais la seule valeur qu'il est possible d'y déceler est l'élargissement. Nous ne ressentons plus de dépréciation quand *tout* remplace *n'importe quel*. Cela se produit lorsque l'interprétation est en *tout type de* (cf. 110) ou alors lorsque la dépréciation présente avec *n'importe quel* peut ne pas être ressentie par tous les locuteurs (cf. 111). Pour le démontrer, nous avons remplacé *n'importe quel* par *tout* dans certains exemples de la littérature, que nous avons relevés dans la section précédente.

- (110) Il est en particulier inutile de chercher à établir des vignes dans **tout terrain**. (cf. 99)
- (111) Je suis prête à répondre à tous les noms qu'on me donnera, à faire de moi **n'importe quoi**, à m'en aller vivre **n'importe où**, dans **toute maison**, **tout pays**. (cf. 101)

Le principal facteur déclencheur de la dépréciation est la négation. Comme *tout N* est très marginal dans une phrase négative, il est évident que cela influe sur les valeurs qu'il peut exprimer.

Concernant l'indifférence, celle-ci n'apparaît pas avec *tout N*. Dans l'ensemble de notre corpus, nous n'avons relevé aucun exemple où les deux conditions nécessaires de l'indifférence sont présentes. Nous rappelons qu'il s'agit d'une manifestation du locuteur dans la phrase et de la possibilité d'inférer une échelle de valeurs. L'exemple (111) exprime de l'indifférence. Toutefois, celle-ci ne provient pas de *tout*. C'est l'énumération des constructions formées à partir du verbe *importer* qui permet son apparition. D'ailleurs, si nous les supprimons, la phrase obtenue devient très marginale :

- (112) ?? Je suis prête à répondre à tous les noms qu'on me donnera, à m'en aller vivre dans **toute maison, tout pays**.

5. Caractérisation de la notion d'item à choix libre (FCi)

Comme la force quantificationnelle et les valeurs interprétatives de *n'importe quel* et de *tout* ont été définies, nous proposons une caractérisation du terme "item à choix libre". Les définitions de ce terme que nous avons présentées dans le premier chapitre, à savoir celle de Dayal (1998), de Giannakidou (2001) et de Jayez et Tovenà (2005) sont très pertinentes. Toutefois, les deux premières fonctionnent surtout avec *any* (et le FCi grec *otidhipote* pour la définition de Giannakidou). Le fait de considérer que l'élargissement est la propriété caractérisante des items à choix libre a des conséquences sur leur distribution :

- (113) Un FCi est acceptable dans une phrase si et seulement s'il n'y a pas d'ancrage spatio-temporel ; la dénotation du N du SN composé de *FCi + N* comprend des individus potentiels, c'est-à-dire des individus qui existent dans des situations autres que la situation actuelle.

Avec cette caractérisation, aucune des valeurs que nous attribuons aux FCi n'est mise à l'écart. L'élargissement, la dépréciation et l'indifférence peuvent apparaître. En cela, cette caractérisation se veut très générale. Le fait qu'il n'y ait pas d'ancrage spatio-temporel permet l'élargissement de la dénotation de N à un ensemble maximal. (113) est donc la condition à respecter pour que les FCi puissent apparaître et puissent exprimer différentes valeurs. La

valeur sémantique de l'élargissement s'applique tant à *tout* et qu'à *n'importe quel* et ceux-ci ont la possibilité d'exprimer une ou deux valeurs sémantico-pragmatiques. Par contre, si la phrase est négative, la valeur de base est automatiquement évincée par les valeurs sémantico-pragmatiques.

Lorsque *n'importe quel* est employé dans les phrases épisodiques, il quantifie alors sur des individus actuels ; il y a donc un ancrage spatio-temporel. Il exprime toujours le libre choix, mais dans un domaine restreint, l'élargissement se fait sur tous les individus actuels. Toutefois, nous ne tenons compte de cet emploi très récent de *n'importe quel* dans notre caractérisation, car les phrases épisodiques avec *n'importe quel* semblent s'apparenter à du français courant et surtout celles-ci ne sont pas attestées dans Frantext. Nous discuterons de l'emploi de *n'importe quel* dans les phrases épisodiques dans la section 3 du chapitre 3 et dans la section 7 du chapitre 5.

6. Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons vu que les FCi n'ont pas tous la même force quantificationnelle. Cette force est d'ailleurs discutée, voire parfois controversée. En effet, si pour *tout*, chacun s'accorde à dire qu'il est universel, cela n'est pas le cas pour *any* et *n'importe quel*. Pour *any*, nous penchons pour une force quantificationnelle universelle. Du fait que *n'importe quel* peut emprunter sa force quantificationnelle au contexte, nous considérons qu'il est indéfini. Toutefois, il s'agit d'un indéfini particulier ; il n'est pas identique aux indéfinis "standards", tel l'article indéfini.

La différence de force quantificationnelle a une influence sur les valeurs interprétatives de ces FCi. Du fait de sa force quantificationnelle existentielle, *n'importe quel* peut exprimer plus de valeurs que *tout*. C'est la réalité linguistique qui a pour conséquence que l'analyse sémantique de *n'importe quel* faite dans cette thèse est plus importante que celle de *tout*. *N'importe quel* peut avoir, à côté de sa signification de base, l'élargissement, deux autres significations : l'indifférence et la dépréciation. Il est nécessaire de considérer avec la sémantique de *n'importe quel*, la pragmatique des énoncés qui le contiennent. À cause de sa force quantificationnelle, *tout* ne peut pas exprimer la dépréciation et l'indifférence puisque c'est le contexte qui fait ressortir ces deux valeurs interprétatives : négation et connotation

négative d'un item lexical pour la dépréciation, échelle de valeurs et manifestation du locuteur pour l'indifférence, et énumération pour les deux.

D'autres termes de la série *n'importe qu-*, mais dont la catégorie syntaxique est différente, *n'importe qui / n'importe quoi*, permet l'expression d'une dépréciation qui peut être plus marquée.

CHAPITRE 3 : LA SYNTAXE DE *TOUT* ET DE *N'IMPORTE QUEL*

Ce chapitre est consacré à la syntaxe des deux FCi français que nous étudions. Avant de présenter la distribution de Jayez et Tovenà (2005), qui contient les contextes dans lesquels *tout* et *n'importe quel* peuvent être employés, nous discutons de la structure syntaxique des SN introduits par *tout* et par *n'importe quel*. Ensuite, nous comparons ces données distributionnelles à notre corpus. Lors de cette comparaison, nous discutons des facteurs syntaxiques et sémantiques qui influent sur la distribution des deux FCi. Enfin, nous établissons une liste récapitulative des principales différences qu'il existe entre la distribution de *tout* et de *n'importe quel*.

1. Structure syntaxique des SN introduits par *tout* et par *n'importe quel*

Dans cette section, nous faisons une remarque sur le statut syntaxique de *tout*, qui a une incidence sur son interprétation. Nous nous interrogeons sur la catégorie syntaxique qu'il est à attribuer à *tout*, compte tenu du fait qu'il peut soit précéder immédiatement le N (il est alors FCi) soit se voir suivi dans le SN par un déterminant défini : l'article défini (1), un démonstratif ou un possessif.

- (1) **Tous les invités** sont arrivés.

Dans cette phrase, selon Jones (1996), un SN est enchâssé dans un autre²⁹ :

- (2) [_{SN2} tous [_{SN1} les étudiants]]

²⁹ Pour Jones, la projection nominale maximale est le SN ; il n'analyse pas les syntagmes nominaux comme des DP.

Quand le SN enchâssé (SN₁) est au pluriel et introduit par l'article défini, SN₂ avoir une interprétation définie, s'il réfère à un ensemble spécifique de N, ou générique, s'il s'agit des N en général. Dans (2), l'interprétation est définie si SN₂ réfère à un ensemble spécifique d'étudiants (cf. 1 où l'ensemble spécifique est celui des invités) ou générique, s'il s'agit des étudiants en général, comme dans la phrase ci-dessous :

- (3) **Tous les étudiants** sont intelligents.

Au vu de ces éléments, une question se pose : quelle est la catégorie syntaxique de *tout* ? Est-il toujours déterminant ?

Pour répondre à cette question, nous nous penchons sur la diachronie de *tous* et de *les*. *Tous* et *les* sont tous les deux attestés en ancien français, dès la fin du IX^e siècle. *Les* apparaît vers 881 sous la forme *li* en cas sujet pluriel et vers 1100 sous la forme *les*. Le cas régime pluriel de *les* est relevé en 881 et à la seconde moitié du X^e siècle sous la forme *las*. Concernant *tous*, il est également attesté en 881 et précédant l'article défini à la seconde moitié du X^e siècle. *Tout*, contrairement à *le*, était en latin un item lexical du même type qu'il est en français, à savoir une expression de quantification universelle : *tōtus*.

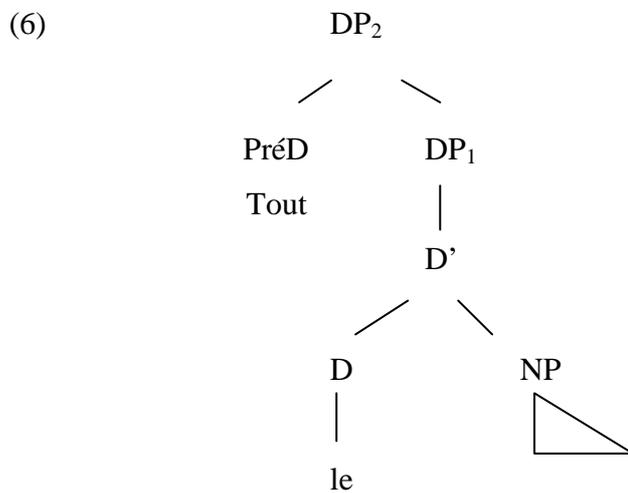
En latin, l'article défini n'existait pas. Ce sont les formes du démonstratif *ille* qui ont permis la création de l'article défini en ancien français. Ainsi, ce serait l'avènement de *les* et son occurrence entre *tous* et le nom qui a pour conséquence le fait que *tout* appartient à deux catégories : déterminant et prédéterminant. Cela est similaire pour le singulier.

Dans certains contextes, *tout N* a tendance à être interprété comme *tous les N*. Nous le voyons dans les exemples suivants empruntés à Jayez et Tovenà (2005).

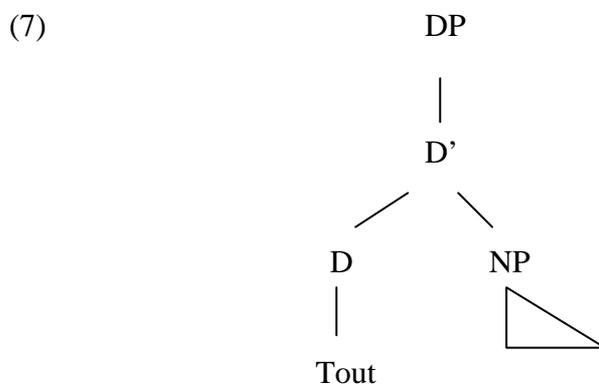
- (4) Il a refusé **tout compromis**.
(5) Marie a mieux réussi que **tout autre élève de sa classe**.

Dans ces phrases, le N dénote un ensemble d'individus qui ont existé ou existent.

Nous considérons que, dans le cas où *tout* enchâsse un autre syntagme nominal, *tout* est la tête d'un DP₂, comme nous le voyons dans l'arbre syntaxique suivant³⁰ :



Dans le cas de *tout N*, le découpage est alors le suivant :



Contrairement à *tout*, *n'importe quel* est clairement un déterminant, comme nous le voyons avec les exemples suivants :

- (8) Elle a invité toutes ses sœurs et ses cousines
- (9) * Elle a invité n'importe quelles filles et quels garçons.

³⁰ Dans les représentations des structures syntaxiques sous forme d'arbres, nous utilisons NP au lieu de SN pour avoir une uniformité dans les symboles utilisés. La majuscule *P* représentant le nom anglais *phrase* (syntagme), DP est l'abréviation pour *determiner phrase* et NP pour *noun phrase*.

Dans (8), *tout* peut être considéré comme un prédéterminant, contrairement à *n'importe quel* dans (9). Dans l'exemple (8), *tout* exprime une totalité qui porte sur *ses sœurs* et *ses cousines*. Il s'agit de deux syntagmes nominaux coordonnés. Cela est différent pour *n'importe quel*. *N'importe* n'a pas la possibilité de porter sur *quelles filles* et *quels garçons*. L'impossibilité de coordonner *quelles filles* et *quels garçons* dans (11) montre que la suite de mots *quel N* ne constitue pas un syntagme nominal quand elle est précédée immédiatement par *n'importe*. *Quel* n'étant pas regroupé avec le nom qui le suit, nous pouvons conclure qu'il est regroupé avec *n'importe* et constitue avec ce dernier un déterminant complexe.

(10) Elle a invité [_{DP2} toutes [_{DP1} ses sœurs] et [_{DP1} ses cousines]].

(11) * Elle va inviter [_{DP} n'importe quelles filles] et / ou quels garçons.

Suite à ce phénomène syntaxique qui n'est pas sans conséquence pour la sémantique, nous nous penchons dans la section suivante sur la distribution de *tout* et de *n'importe quel*.

2. Comparaison entre la distribution de *tout* et de *n'importe quel*

Au vu des différentes analyses menées sur les FCi, il a été mis en évidence dans la littérature le fait que ceux-ci, quelle que soit la langue, ne connaissent pas la même distribution. Ils ne sont pas acceptables dans les mêmes contextes. Pour illustrer cela, nous avons relevé un tableau comparant la distribution de *tout* à celle de *n'importe quel*, réalisé par Jayez et Tovenà (2005). À la suite du tableau, nous discutons rapidement de certains types de contextes. Nous considérons ceux-ci plus en détail dans la quatrième section de ce chapitre consacrée à la distribution de *tout*.

	<i>N'importe quel</i>	<i>Tout</i>
Assertions épisodiques	*	*
Négations épisodiques	*	*
Questions épisodiques	*	*
Conditionnelles	ok	*
Restricteur d'un quantificateur universel	ok	*
Verbes au futur	ok	ok / *
Verbes de possibilité / Permission	ok	ok / *
Verbes du type <i>insister</i>	ok	ok / *
Verbes du type <i>croire</i>	*	*
Verbes statifs	*	*
Verbes factifs	*	*
Impératives	ok	ok / *
Génériques	ok	ok
Habituelles	ok	ok
Subordonnées comparatives	ok	ok
Phrases de type <i>peut-être</i>	*	*
Prédicats négatifs	?? / *	ok
Propositions introduites par <i>avant de</i>	?? / *	*
Propositions introduites par <i>trop...pour</i>	?? / *	*
Propositions introduites par <i>sans</i>	?? / *	*

Tableau 2 : distribution des FCi *tout* et *n'importe quel* selon Jayez et Tovena (2005)

Au regard de ce tableau, nous nous apercevons que *n'importe quel* a une distribution plus large que *tout* FCI³¹. L'exception est constituée par les phrases contenant un verbe à connotation négative. Dans le SN complément de ces verbes, *n'importe quel* est moins acceptable que *tout*, comme le montre l'exemple (12)³². *N'importe quel* peut être employé dans les conditionnelles (13) et dans des phrases où il est placé dans le restricteur d'un quantificateur universel (14), deux contextes où *tout* est exclu. Il peut être employé dans certains types de phrases où *tout* est seulement parfois acceptable. Il s'agit des impératives (15), des phrases où le verbe est au futur (16), des phrases où le verbe est du type *insister* (17) et des phrases qui contiennent un verbe soit de possibilité soit de permission (18). Dans (18), *tout* N est acceptable seulement si le N est modifié.

- (12) Il a refusé ?? **n'importe quel / tout compromis.**
- (13) Si tu reçois **n'importe quelle / * toute aide**, dis-le moi.
- (14) a. Tous les clients qui avaient **n'importe quel / * tout problème avec le nouveau système** ont été aidés.
b. Tous les élèves qui étaient assis à *** n'importe quelle / * toute table** se levèrent.
- (15) a. Prends **n'importe quelle / * toute carte.**
b. Punis **n'importe quel / tout délit.**
- (16) a. Ce soir, je lirai **n'importe quel / * tout journal** pour me détendre.
b. Demain, nous exploiterons **n'importe quelle / toute occasion.**
- (17) a. Marie a insisté pour qu'on aille voir **n'importe quel / * tout film** parce qu'elle a besoin de se détendre.
b. Marie a insisté pour qu'on exploite **n'importe quelle / toute occasion.**
- (18) a. Tu peux choisir **n'importe quel / *tout livre.**
b. Tu peux choisir **n'importe quel / tout livre de moins de trois cents pages.**

³¹ Muller (2006) présente une distribution très détaillée de *n'importe quel*.

³² La majorité des exemples de ce chapitre sont tirés de Jayez et Tovina (2004, 2005). Pour les sections 2 et 3, il s'agit des exemples (12) à (20), (22) à (32) et (52) à (68).

Si nous comparons la distribution de *n'importe quel* et de *tout* présentée par Jayez et Tovina (2005) à celle des FCi de Giannakidou (2001), nous voyons que leurs avis divergent sur certains contextes. Il y a une controverse entre ces auteurs, car Giannakidou affirme que la distribution qu'elle propose s'applique aussi au français.

Selon Jayez et Tovina, *tout* n'est pas acceptable dans une phrase conditionnelle (cf. 13) ou dans le restricteur d'un quantificateur universel (cf. 14), contrairement aux généralisations faites par Giannakidou. De plus, Giannakidou soutient que les phrases contenant un verbe statif ou l'adverbe *peut-être* sont des contextes favorables aux FCi, ce que démentent Jayez et Tovina avec les exemples (19) et (20).

(19) * Marie connaît **toute / n'importe quelle personne** dans le département.

(20) * Peut-être que Marie a apprécié **n'importe quel / tout livre**.

Concernant les propositions conditionnelles, il apparaît qu'elles acceptent *any* (21a) et le FCi grec *otidhipote*. Mais cette généralisation ne convient pas pour le français, dont les FCi ont un comportement différent des FCi de l'anglais et du grec (21b). Cela est similaire pour les phrases où *tout* est dans le restricteur d'un quantificateur universel.

(21) a. If you sleep with **anybody**, I'll kill you. (Giannakidou (2001))

'Si tu couches avec **n'importe qui**, je te tuerai.'

b. * Si tu couches avec **toute personne**, je te tuerai.

Nous pensons que, pour les verbes statifs, la différence entre Giannakidou et Jayez et Tovina vient du fait qu'ils ne considèrent pas tout à fait la classe de verbes. En effet, au vu des exemples que propose Giannakidou (2001), il semblerait qu'elle identifie les verbes statifs aux prédicats *individual-level* (cf. Carlson (1977), Kratzer (1995)). Mais même si la majorité des verbes statifs sont *individual-level*, la correspondance entre les deux classes n'est pas parfaite. Certains statifs sont *stage-level*, comme par exemple *avoir faim*.

Du fait que l'acceptabilité de *tout* et de *n'importe quel* diffère selon les contextes, nous examinons ceux-ci séparément.

3. La distribution de *n'importe quel*

Pour la distribution de cet item, en supplément du tableau de Jayez et Tovenà, nous considérons l'analyse de Muller (2006). Des exemples issus de Frantext viennent compléter cette étude.

Selon Jayez et Tovenà (2005), *n'importe quel* n'est pas acceptable dans une phrase assertive épisodique (22), négative épisodique (23), interrogative épisodique (24), une phrase contenant le verbe *croire* (25), un verbe statif (26), un verbe factif (27) ou un verbe avec une connotation négative (28). *N'importe quel* ne peut également pas être employé dans une phrase où il est sous la portée des éléments *peut-être* (29), *avant de* (30), *trop... pour* (31) et *sans* (32).

- (22) * Hier Marie a lu **n'importe quel livre**.
- (23) * Marie n'a pas lu **n'importe quel livre**.
- (24) * Est-ce que Marie a lu **n'importe quel livre** ?
- (25) * Je crois que Marie a apprécié **n'importe quel livre**.
- (26) * Marie connaît **n'importe qui** dans le département.
- (27) * Je sais que Marie a apprécié **n'importe quel livre**.
- (28) ?? Il a refusé **n'importe quel compromis**.
- (29) * Peut-être que Marie a apprécié **n'importe quel livre**.
- (30) * Il a pris sa décision avant de consulter **n'importe quel collègue**.
- (31) * Il est trop malade pour voir **n'importe quel collègue**.
- (32) * Il a rejeté le rapport sans lire **n'importe quelle ligne**.

À la différence de Jayez et Tovenà, Muller (2006) fournit des exemples de phrases épisodiques dans lesquels *n'importe quel* est parfaitement acceptable, comme (33).

- (33) Je t'emprunte **n'importe quel tournevis**, ils sont tous pareils. Muller (2006)

En effet, *n'importe quel* peut être employé dans des phrases épisodiques déclaratives affirmatives. Nous avons remarqué qu'il peut également être utilisé dans des phrases épisodiques négatives et interrogatives. Nous voyons cela avec les exemples suivants, adaptés de l'exemple de Muller cité sous (33) :

- (34) Je ne t'emprunte pas **n'importe quel tournevis**, ils ne sont pas tous pareils.
(35) Est-ce que je peux t'emprunter **n'importe quel tournevis** ?

Les affirmations de Muller ne sont pas confirmées par les occurrences de notre corpus. Toutefois, nous remarquons qu'il est tout à fait possible d'employer *n'importe quel* dans une phrase épisodique, quelle soit affirmative, interrogative ou négative :

- (36) Marie a chanté **n'importe quelle chanson**.
(37) Marie est passée par **n'importe quel chemin**.
(38) Marie a-t-elle chanté **n'importe quelle chanson** ?
(39) Olivier a pris **n'importe quel billet de train**.
(40) Olivier a-t-il pris **n'importe quel billet de train** ?

Cet emploi de *n'importe quel* dans les phrases épisodiques semble être un phénomène assez récent. Quand *n'importe quel* peut quantifier sur des individus actuels, il y a une restriction qui s'opère. Dans ce cas, *n'importe quel* propose toujours un choix libre, mais sur des individus actuels. Dans les phrases épisodiques, bien qu'il y ait une restriction sur les individus actuels, l'élargissement a encore lieu, mais se fait sur un autre type d'individus : des individus actuels. Dans les phrases épisodiques, les locuteurs du français ressentent la présence de la dépréciation. Par exemple, dans (36), il est plus aisé d'imaginer que Marie ait chanté des chansons qui sont au-dessus d'une norme, comme des chansons paillardes ou vulgaires. Toutefois, les phrases épisodiques n'entraînent pas forcément de la dépréciation. Si

nous considérons de nouveau (36), l'ensemble des chansons actuelles est considéré, cet ensemble inclut même les chansons auxquelles on ne penserait pas forcément (celles estimées et celles sous-estimées). Dans (36), il peut être le cas que Marie ait chanté une chanson à laquelle personne ne pensait. Cela est similaire pour (39), Olivier n'a pas pris forcément un billet de train vers une destination considérée sous une norme. Il a pu prendre un billet de train vers une destination idyllique.

En plus des phrases épisodiques, nous pouvons construire des phrases contenant *peut-être*, comme (41). Dans notre corpus, il apparaît de nombreux exemples où *n'importe quel* est employé dans les contextes qui sont, selon Jayez et Tovenà, incompatibles avec ce déterminant. Nous avons relevé des phrases contenant *avant de* (cf. 42) et *trop...pour* (cf. 43). Le SN composé de *n'importe quel* + N se trouve sous la portée de ces éléments :

- (41) **Peut-être** que Marie a mangé **n'importe quel crustacé** et que c'est pour ça qu'elle est malade.
- (42) [...] le général De Langle avait envoyé son sous-chef d'état-major, le lieutenant-colonel Dessens, me représenter que son armée avait besoin de répit **avant de** pouvoir entamer **n'importe quelle opération** (Maréchal Joffre, *Mémoires 1910-1917*, 1931)
- (43) **Trop fier pour** accepter **n'importe quel travail**, il n'avait cherché un emploi que dans les industries de son métier. (Gabrielle Roy, *Bonheur D'occasion*, 1945)

Il est également possible que *n'importe quel N* soit employé comme complément d'un verbe à connotation négative (44) ou d'un verbe statif :

- (44) Il a refusé **n'importe quel traitement**.
- (45) Marie connaît **n'importe quel tour de magie**.

Dans l'exemple (45), ce qui importe n'est pas que le verbe soit statif, mais que *connaître* est un prédicat *individual-level*. Ainsi, il y a la présence d'une généralisation qui s'applique à un individu. Ceci constitue un cas de généralité dans l'acceptation de ce terme selon Krifka et al. (1995).

Nous remarquons que les autres expressions de la série *n'importe qu-* sont encore plus facilement utilisables dans ces types de phrases :

- (46) Vous remettrez ce billet à la comtesse Steno, et vous m'excuserez auprès de ces dames... Je me sens **trop** mal **pour** recevoir **n'importe qui**. (Paul Bourget, *Cosmopolis*, 1893)
- (47) Je me demande si dans quelque temps il sera possible de vivre sans s'occuper d'argent, sans être banquier, **sans** vendre ou acheter **n'importe quoi**. (Gustave Flaubert, *Correspondance : supplément (janvier-juin 1877)*, 1877)

Selon nos intuitions, une phrase contenant *n'importe quel* est marginale si elle contient un verbe factif ou un verbe du type *croire*, comme nous le voyons avec les exemples suivants, adaptés de Muller (2006) :

- (48) a. ? Je sais que Marie t'a emprunté **n'importe quel tournevis**.
b. Je sais que Marie t'a emprunté **un tournevis**.
- (49) a. ? Je crois que Marie t'a emprunté **n'importe quel tournevis**.
b. Je crois que Marie t'a emprunté **un tournevis**.

Nous pensons que pour les verbes factifs et les verbes de type *croire*, la marginalité est liée au fait que les référents ne peuvent être choisis au hasard. Il n'est pas possible de croire ou de savoir quelque chose, en occurrence le contenu d'une proposition à l'indicatif, en laissant au hasard le choix des référents. Toutefois, Muller (2006) indique que *n'importe quel* et des éléments de la série *n'importe qu-* peuvent s'employer dans une phrase où le contexte est factif :

- (50) **N'importe quel élève** a rendu un devoir ! (Muller (2006))
- (51) Il a mangé **n'importe quoi**. Muller ((2006))

Dans (50), Muller (2006) signale que le contexte est factif avec un sens exhaustif sur un ensemble contextuellement borné et dans (51), il y a une lecture attributive de l'indéfini qui se rajoute à une valeur existentielle.

Rappelons que Jayez et Tovenà ne considèrent pas dans leur distribution de *n'importe quel* les phrases où ce déterminant exprime la dépréciation. Avec cette valeur, selon eux, *n'importe quel* n'exprime pas le libre choix puisque le domaine de quantification est restreint aux individus qui se trouvent au-dessous d'une norme. Par exemple, Jayez et Tovenà ne tiennent pas compte d'exemples comme (41), dans lequel il est sous-entendu que le crustacé n'est pas frais.

En somme, certains types de phrases où *n'importe quel* peut être acceptable ne sont pas pris en compte, du fait que le domaine de quantification est restreint. Jayez et Tovenà considèrent que *n'importe quel* exprime des valeurs autres que le libre choix du référent. C'est une des raisons pour lesquelles la distribution qu'ils proposent pour ce déterminant est différente de la nôtre.

4. La distribution de *tout*

Jayez et Tovenà (2004) ont remarqué que *tout* s'emploie naturellement dans les phrases génériques (52), les phrases de possibilité ou de permission (53), les phrases contenant une proposition comparative³³ (54) et les phrases où le verbe a une connotation négative (4).

- (52) a. **Tout chat** chasse les souris.
b. **Tout arrivant** était (habituellement) interrogé.
- (53) Ici, **tout dossier** peut être consulté.
- (54) Jean est meilleur que **tout autre membre de l'équipe**.
- (4) Il a refusé **tout compromis**.

³³ L'exemple de phrase comparative que nous proposons est adapté de celui de Jayez et Tovenà (2004).

La présence de *tout* FCi est généralement bloquée dans les phrases impératives (55), dans les conditionnelles (56), les phrases assertives épisodiques (57), les phrases négatives (58) et les phrases interrogatives (59).

- (55) * Prends **toute** carte.
- (56) * Si tu as **tout** problème, téléphone-moi.
- (57) a.* Marie a lu **tout** livre.
b. Marie a lu **tout** livre qui évoquait sa passion.
- (58) * Marie n'a pas lu **tout** livre.
- (59) * Est-ce que Marie a lu **tout** livre ?

Si le N est modifié, certaines phrases peuvent éventuellement devenir acceptables, comme nous le voyons avec l'exemple (57b).

Jayez et Tovenà (2005) décrivent de manière plus détaillée la distribution de *tout* et complètent cette liste de types de phrases où *tout* FCi n'est pas acceptable. *Tout* rencontre des difficultés d'acceptabilité dans les contextes suivants : les phrases où il est dans le restricteur d'un quantificateur universel (60), celles où il est sous la portée d'un verbe de type *croire* (61), un verbe statif (62), un verbe factif (63), *peut-être* (64), *avant de* (65), *trop ... pour* (66) et *sans* (67). Les phrases contenant un verbe du type *insister* peuvent tout à fait accepter *tout*, comme le refuser (68).

- (60) * Tous les clients qui avaient **tout** problème avec le nouveau système ont été aidés.
- (61) * Je crois que Marie a apprécié **tout** livre.
- (62) * Marie connaît **toute** personne dans le département.
- (63) * Je sais que Marie a apprécié **tout** livre.
- (64) * Peut-être que Marie a apprécié **tout** livre.
- (65) * Il a pris sa décision avant de consulter **tout** collègue.

- (66) * Il est trop malade pour voir **tout collègue**.
- (67) * Il a rejeté le rapport sans lire **toute ligne**.
- (68) a. * Marie a insisté pour qu'on aille voir **tout film** parce qu'elle a besoin de se détendre.
- b. Marie a insisté pour qu'on exploite **toute occasion**.

En nous penchant sur cette liste d'exemples fournis par Jayez et Tovenà, nous remarquons que certains, dont le contexte est favorable à *tout* FCi, en l'occurrence (52) et (53), contiennent *tout N* en position sujet. Par contre, dans les exemples de (55) à (68) où il y a des problèmes d'acceptabilité, le SN introduit par le FCi est complément d'objet direct. Il nous semble donc que la position du FCi au sein de la phrase ait une incidence sur son acceptabilité. Nous développons ce point dans la section 5 de ce chapitre.

Suite à cet aperçu de la distribution de *tout*, certains types de phrases ont retenu notre attention. Il s'agit majoritairement de contextes où *tout* ne semble pas très naturel. Nous avons recherché dans Frantext des occurrences de *tout* FCi en français moderne afin de vérifier si *tout* a un usage aussi restreint dans ces contextes. Nous regardons aussi certains contextes où *tout N* est acceptable : il s'agit des contextes de prédilection de *tout N*. Notons que tous les exemples que nous utilisons, à part ceux issus de Frantext, sont de Jayez et Tovenà ou adaptés de leurs exemples.

4.1. Les phrases épisodiques

Selon Tovenà et Jayez (1999a), *tout N* n'est pas facilement utilisable dans les phrases épisodiques. La position de *tout N* n'a aucune incidence sur son acceptabilité. En effet, qu'il soit sujet, comme dans (69), ou objet comme dans (70), la phrase est toujours aussi marginale.

- (69) ?? Dans cette pièce, **toute chaise** est cassée.
- (70) ?? Le vent a renversé **tout parasol**.

Tovena et Jayez expliquent ce fait par la véridicité de ces phrases. Elles sont vraies dans un monde particulier à un moment donné. Une phrase véridique ne peut accepter *tout*, car même si elle est vraie dans le monde m_1 , cela n'est pas forcément le cas dans le monde m_2 .

Toutefois, *tout* FCi peut être utilisé dans ce type de phrases si le N du SN introduit par *tout* est modifié et / ou si le verbe a une connotation négative :

- (71) L'assureur a envoyé une attestation de prise en charge à **tout client qui en avait fait la demande.**
- (72) Ça a été radical. La tempête a détruit **toute digue insuffisamment étayée.**
- (73) Jean a exclu **toute discussion.**

Comme le soulignent Jayez et Tovena, s'il est question de modification, il faut que le prédicat introduit permette d'envisager une relation entre le N et le reste de la phrase qui paraît non-accidentelle, comme dans (71)³⁴. Pourtant, il subsiste certains cas, tels que (74), où même avec cette relation non-contingente, *tout N* est très marginal.

- (74) ?? Comme elle était affaiblie, Marie a attrapé **toute maladie qui passait.**

Nous avançons la raison suivante quant à la marginalité de l'exemple (74) : nos connaissances du monde font que cet exemple ne peut être acceptable. En effet, il est difficilement concevable que Marie se retrouve à un moment précis dans quelque endroit où de nombreuses maladies circulent et où elle les attrape toutes. Cela est peu envisageable. Il faut donc considérer aussi la pragmatique.

Dans notre corpus, il y a des phrases assertives où *tout N* est acceptable, que le N soit modifié, en l'occurrence par une relative dans (75), ou non modifié, comme dans (76).

³⁴ Nous développons le rôle de la modification dans la sous-section 5.4.

- (75) Ses amis qui le voyaient toujours si mobile, si fulgurant, auraient eu du mal à croire qu'il restait ainsi durant des heures, des journées entières, prostré, recroquevillé dans le non-être, rebelle à **tout geste qui signifierait une adhésion au monde extérieur**. (Gabriel Matzneff, *Ivre du Vin Perdu*, 1981)
- (76) Du même clair regard qu'elle tenait sur **tout être** et sur **toute œuvre**, elle continue sans doute de vivre et de vouloir, dans la pensée de ceux qui lui furent proches. (Saint-John Perse, *Hommages*, 1971)

Notons toutefois que dans ces exemples, la flexion verbale est favorable à *tout* FCi. En effet, si nous remplaçons l'imparfait dans (76) par un passé composé, la phrase perd son acceptabilité.

- (76)' ?? Du même clair regard qu'elle a tenu sur **tout être** et sur **toute œuvre**, elle continue sans doute de vivre et de vouloir, dans la pensée de ceux qui lui furent proches.

Que (76)' soit très marginale s'explique par l'aspect grammatical. En effet, dans (76), la forme employée est l'imparfait ; il est donc question d'une situation en cours. Dans (76)', c'est le passé composé qui est utilisé. Cette forme permet d'indiquer que la situation est terminée, ce qui entraîne une incompatibilité avec *tout* FCi. L'aspect est un des facteurs qui interagit avec la sémantique de *tout N* et a donc une influence sur l'acceptabilité d'une phrase. Nous revenons sur le rôle de l'aspect dans la section 5.2.

Nous avons relevé d'autres exemples de phrases assertives où *tout N* est employé sans modification, même s'il s'avère que la phrase serait meilleure si le N était modifié.

- (77) Cette schématisation présente les avantages et les inconvénients de **tout schéma**. (Jean Cléret De Langavant, *Ciments et bétons* 1953)

Dans (77), le SV exprime une propriété permanente du sujet. Le fait que le prédicat soit *individual-level* rend la phrase acceptable.

- (78) Celui que Valéry saluait familièrement du titre de « prince de la métaphore », ce fils prodigues des lettres françaises fut à sa table d'écrivain le plus farouche et minutieux des autocritiques, le plus impitoyable à **toute indécision** comme à **toute compromission**. (Saint-John Perse, *Hommages*, 1971)

Ces exemples ne sont évidemment pas ceux que nous emploierons de manière courante. Précisons que l'emploi le plus répandu statistiquement dans notre corpus de *tout N* est réalisé lorsque le N est modifié.

Les exemples que nous avons cités dans cette sous-section consacrée aux phrases épisodiques sont des phrases déclaratives. Toutefois si la phrase est interrogative, les constatations sont similaires. Donc l'interrogation n'est pas un facteur qui légitime *tout N*.

Pour Jayez et Tovenà (2005), il faut généralement que *tout N* soit modifié pour qu'une phrase interrogative épisodique soit acceptable, comme nous le voyons dans (79).

- (79) a. * Est-ce que **tout étudiant** a été renvoyé ?
b. Est-ce que **tout étudiant qui a triché** a été renvoyé ?

A la lecture de (79b), il est clair que la modification du N permet l'acceptabilité de la phrase. Jayez et Tovenà (2005) indiquent qu'il y a une acceptabilité mitigée pour les phrases interrogatives. Cette acceptabilité est graduelle. En effet, plus le N est modifié, plus la phrase gagne en acceptabilité.

L'étude du corpus a relevé de nombreuses phrases interrogatives contenant *tout N*, sans pour autant que le N soit modifié, comme dans (80). Cet emploi sans modification du N est le plus fréquent et se rencontre dans toute la période du français moderne. Mais dans (80), l'interrogative n'est pas épisodique, puisque les SV expriment une propriété permanente du sujet.

- (80) N'ai-je pas lancé, un jour, ce beau paradoxe, que, **toute société** étant fondée sur l'usurpation des uns et sur la lâcheté des autres, **toute société** est mauvaise ? (François Coppée, *La Bonne souffrance*, 1898)

Selon Jayez et Tovenà (2005), une phrase contenant un verbe de type *croire* n'est pas un contexte qui légitime *tout N*. Une proposition épisodique où *tout N* se trouve sous la portée d'un verbe de type *croire* est acceptable seulement si le N est modifié :

(61) * Je crois que Marie a apprécié **tout livre**.

Dans l'exemple de Jayez et Tovenà (cf. 61), le SN concerné est l'objet de la subordonnée. Dans un contexte similaire *tout N* peut être acceptable, comme nous le voyons dans (81)³⁵.

(81) Je croyais l'impératrice hostile à **tout changement**. (Jean D'Ormesson, *Le vent du soir*, 1985)

Pour résumer, Jayez et Tovenà (2005) indiquent que les phrases épisodiques qui décrivent un état de choses constituent un environnement réfractaire à *tout N*, sauf dans deux cas :

- (i) lorsque le N est modifié
- (ii) lorsque le prédicat est négatif, mais hors cas de rigidité imposée par le contexte.

L'interrogativité, comme le fait d'être complément d'un verbe de type *croire*, ne légitime pas l'occurrence de *tout N*.

Dans cette sous-section, nous avons montré la pertinence de la notion de prédicat *individual-level* pour la distribution de *tout N*. Ces prédicats légitiment l'occurrence de *tout N* en position sujet. Jayez et Tovenà ne font pas appel à la distinction entre les prédicats *individual-level* et *stage-level* pour décrire la distribution de *tout N*, mais ils considèrent celle qui est faite entre verbe statif et verbe non-statif. Comme il existe des statifs *i-level*, tels que *connaître*, *être blond*, et des statifs *stage-level*, comme *avoir soif*, *être heureux*, nous constatons que ce n'est pas la distinction entre verbe statif et verbe non-statif qui est pertinente, mais celle entre prédicat *individual-level* et prédicat *stage-level*.

³⁵ Dans (81), il n'y a pas de subordonnée. Toutefois, il est tout à fait possible d'en créer une en adaptant cet exemple : *Je croyais que l'impératrice était hostile à tout changement*.

4.2. Les phrases modalisées

Lorsque *tout N* est utilisé dans les phrases de permission ou d'obligation, selon Jayez et Tovenà (2005), il faut généralement qu'il soit modifié pour que la phrase soit acceptable, comme cela se voit dans (82) et (83).

- (82) a. ?? Tu peux essayer **tout jeu vidéo**.
b. Tu peux essayer **tout jeu vidéo qui te tente**.
- (83) a. ?? Tu dois repeindre **toute pièce**.
b. Tu dois repeindre **toute pièce dont la réfection est prévue dans le devis**.

Mais Jayez et Tovenà indiquent que lorsque le nom renvoie à des événements ou à des objets virtuels dont l'identité est inconnue à l'avance, la modification n'est pas nécessaire pour l'acceptabilité de la phrase (84). Nous revenons sur l'importance du type de noms dans la sous-section 5.3 de ce chapitre.

- (84) En ce qui me concerne, tu peux saisir **toute occasion** ; je ne t'en voudrai pas.

Les résultats de notre corpus coïncident avec cette remarque de Jayez et Tovenà. Lorsque *tout N* est sous la portée d'un modal, la phrase contenant *pouvoir + tout N* est acceptable, que le N soit modifié, comme dans (85), ou non modifié, tel l'exemple (86).

- (85) Ainsi l'on peut faire payer à **tout homme qui porterait des lingots à l'hôtel des monnaies**, pour y être façonnés, les frais de fabrication, et même, si l'on veut les bénéfices du monopole, il n'y a point là d'inconvénient (Jean-Baptiste Say, *Traité d'économie politique*, 1832)
- (86) [...] la méningite à pneumocoques. Elle peut se voir à **tout âge**, mais frappe particulièrement le nourrisson et le vieillard. (Anonyme, *Encyclopédie Médicale Quillet*, 1965)

Dans (86), qui ne contient pas de modification, le N de *tout N* est abstrait. L'âge n'est pas connu, mais il fait partie d'un ensemble fini. On ne peut élargir cet ensemble à l'infini. Le fait que l'ensemble de référents potentiels ne soit pas connu à l'avance peut influencer sur l'acceptabilité de la phrase.

Jayez et Tovenà n'ont cité que des exemples où *tout N* est en position objet dans une phrase de possibilité ou de permission. Il s'avère que *tout N* en position sujet fonctionne de la même façon qu'en position objet. Il est acceptable lorsque la phrase exprime une généralisation. Nous voyons deux exemples, (87) et (88), le premier contenant une modification.

- (87) **Tout professeur attaché aux laboratoires** peut être tenu de fournir un service d'enseignement, les heures d'enseignement lui sont comptées dans son service pour le double de leur durée effective. (Anonyme, *Encyclopédie pratique de l'éducation en France*, 1960)
- (88) Néanmoins, deux propositions nous paraissent acceptables : a / sur le plan culturel, si tout intérêt ne correspond pas à une valeur, **toute valeur** suscite ou peut susciter un intérêt (Joffre Dumazedier et Aline Ripert, *Loisir et Culture*, 1966)

4.3. Les phrases contenant *avant de*

Selon Jayez et Tovenà (2005), *tout N* n'est pas acceptable dans des phrases contenant *avant de* :

- (65) *Il a pris sa décision avant de consulter **tout collègue**.

Dans cet exemple, la structure de la proposition où apparaît le FCi est la suivante : *avant de* + *infinitif* + *tout N*. Nous nous sommes demandée si *avant* suivi directement de *tout N* rentrait dans cette catégorie. En tout cas, cette structure est visible dans notre corpus.

- (89) Pour échapper à ces tendances naturelles il suffit de s'imposer la règle de passer en revue l'ensemble des faits et l'ensemble de la tradition avant **tout essai de conclusion générale**. (Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos, *Introduction aux études historiques*, 1898)

Cette structure est très proche de celle examinée par Jayez et Tovenà. Il est d'ailleurs possible d'obtenir leur structure en modifiant quelque peu la phrase, sans que le sens s'en trouve modifié. Nous pouvons dire : *avant de faire tout essai de conclusion générale*. La phrase adaptée de Langlois et Seignobos suivant la structure de Jayez et Tovenà est acceptable. Nous pouvons donc affirmer qu'une phrase contenant *avant de* et *tout N* n'est pas forcément inacceptable. Notons que le N est suivi par un SP dans (89). Toutefois, ce SP n'est pas un modifieur du nom, mais un complément du nom. Nous remarquons une fois de plus que le N dans (89) est abstrait, contrairement à celui dans (65). Ainsi, il est possible que *tout N* soit employé dans une proposition introduite par *avant de*.

4.4. Les phrases génériques³⁶, habituelles et normatives

Au regard des exemples de Jayez et Tovenà (2005), dans les phrases génériques et habituelles, *tout N* est plus facilement utilisable en position sujet. Cependant, même s'il est complément d'objet, la phrase est acceptable lorsqu'il y a une modification du N, comme dans (90b), ou lorsque l'interprétation de N est *type de N*, comme nous le voyons dans (91b).

- (90) a. ?? Les rapaces attaquent **tout rongeur**.
b. Les rapaces attaquent **tout rongeur qui se risque hors de son territoire**.
- (91) a. ?? A l'époque, Marie essayait **toute bière**.
b. A l'époque, Marie essayait **tout type de bière**.

³⁶ Nous utilisons la terminologie de *phrase générique*, mais comme nous l'avons spécifié dans le chapitre précédent, il ne s'agit pas réellement de phrases génériques. Rappelons que les phrases génériques acceptent des exceptions. Cela n'est pas le cas des phrases considérées dans cette sous-section.

Si *tout N* est en position objet et que celui-ci n'est pas modifié, il n'est pas toujours nécessaire qu'il y ait une interprétation en *tout type de* pour que la phrase soit acceptable, comme cela est le cas dans (92).

(92) Le temps adoucit **tout chagrin**.

(92) peut s'interpréter de la façon suivante : *le temps adoucit tous les chagrins*. Ce qui importe dans ces phrases est le type de N. En effet, si le N est abstrait, la phrase est acceptable. Dans (90a), le N est concret, la phrase est donc inacceptable.

Dans le cas des phrases normatives, si *tout N* n'est pas sujet, la phrase est généralement inacceptable³⁷. Mais selon Jayez et Tovenà, dans ce type de phrases, comme dans les génériques, l'emploi d'un N événementiel permet une amélioration de celle-ci, comme nous le voyons dans (93).

(93) La police punit **tout délit**.

Jayez et Tovenà soulignent qu'il se peut que même en position sujet *tout N* soit difficilement acceptable dans une phrase normative.

S'il y a un prédicat décrivant une propriété intrinsèque du sujet, la phrase est acceptable. La propriété intrinsèque peut être opposée à la propriété accidentelle. Par exemple, dans (94), il est question d'une propriété intrinsèque, car tout vin ne réfère pas au vin en tant que liquide, mais en tant que type de vin. Nous remarquons que le sujet de (94) a le rôle thématique de patient, étant donné qu'il s'agit d'une phrase au passif. Nous pouvons donc comparer (94) aux phrases où *tout N* est complément du verbe.

³⁷ Les phrases normatives expriment la réalisation d'une norme, d'une consigne, d'une décision légale ou administrative. Comme traits caractéristiques des phrases normatives, nous relevons le prédicat qui dénote une action où le sujet n'a que très peu d'initiative. Il est possible de les différencier des phrases génériques par le fait qu'elles renvoient à un état de choses qui est effectif, et non à une règle ou à une situation fréquente. Pour schématiser, nous pouvons dire qu'elles occupent une position intermédiaire entre les phrases descriptives et les génériques.

- (94) **Tout vin** est bon à boire pour qui sait le déguster.

Si une phrase contient un prédicat décrivant une propriété accidentelle, la phrase est très marginale. Cela est le cas de (95). Tout comme (94), la phrase (95) est au passif. Son sujet ayant le rôle thématique de patient, il est comparable à un complément du verbe.

- (95) ?? **Toute maison de la côte** a été inondée par l'ouragan.

Dans notre corpus, nous dénombrons beaucoup plus d'occurrences de phrases exprimant une généralisation avec *tout N* en position sujet par comparaison à *tout N* en position objet. Si le SN contenant *tout* FCi est en position objet, le verbe est dans la très grande majorité des cas à connotation négative, comme nous le voyons avec (98).

- (96) **Tout drame inventé** reflète un drame qui ne s'invente pas. (François Mauriac, *Journal*, 1940)
- (97) **Tout arbre** se compose d'une partie souterraine, la racine, et d'une partie aérienne, la tige, qui porte les feuilles. (Jean Cochet, *Culture, aménagement et amélioration des bois*, 1963)
- (98) Le diagnostic, toujours tardif, empêche **tout traitement**. (Ernest Garcin, *Guide Vétérinaire*, 1944)

4.5. Les constructions comparatives

Jayez et Tovenà (2005) indiquent que la construction comparative est un contexte dans lequel *tout N* peut être employé.

- (99) Marie a mieux réussi que **toute autre fille de sa classe**.

Ils notent aussi que les comparatives favorisent l'interprétation universelle du fait qu'il est nécessaire qu'elles contiennent un groupe de comparaison. L'insertion de l'adverbe *presque* ou *pratiquement* devant *n'importe quel* permet de montrer cela. *N'importe quel* est légèrement meilleur que *tout*.

- (100) a. Marie a mieux réussi que **pratiquement/ presque n'importe quelle autre fille**.
b. Marie a mieux réussi que **pratiquement/ presque toute autre fille**.

Certaines constructions comparatives qui contiennent *tout N* sont moyennement acceptables. Jayez et Tovenà (2005) énoncent quatre facteurs qui peuvent agir sur l'acceptabilité d'une phrase qui exprime une comparaison, que ce soit par le biais d'une construction comparative ou pas :

(i) Tout d'abord, la présence d'un thème autre que le SN introduit par *tout* peut influencer sur l'acceptabilité de la phrase. Dans (99), déjà cité dans le chapitre 1 sous (38), Marie est le thème : le locuteur affirme quelque chose à propos de Marie. Par contre, le thème dans (101) est le SN introduit par *tout*. La phrase n'est pas acceptable.

- (101) ***Toute fille dans la classe de Marie** a moins bien réussi qu'elle.

(ii) Ensuite, la phrase ne doit pas référer à une liste d'événements distincts pour être acceptable.

- (102) Marie a battu **toute autre fille de sa classe**.

Selon Jayez et Tovenà, la phrase (102) ne signifie pas que Marie a battu une à une ses camarades de classe dans une quelconque compétition, physiquement ou pas. Une telle signification peut être seulement impliquée par l'interprétation de base de la phrase, qui est que la prestation générale de Marie a été supérieure à celle de toutes les autres filles de sa classe. Notre intuition diffère : nous pensons que la signification de base de (102) peut être aussi que Marie a battu une à une ses camarades de classe. Par exemple, si Marie joue des

matchs de ping-pong dans le cadre d'un cours de sport, il peut arriver qu'elle batte une à une ses camarades pour gagner le tournoi. Par contre, si le professeur de sport annonce à la fin du tournoi : « Marie a battu toute autre fille de sa classe », il voudra exprimer le fait que Marie est victorieuse et qu'elle a ainsi été meilleure que ses camarades de classe. Dans ce dernier cas, l'intention du locuteur n'est pas de faire référence à chaque situation où Marie a battu une autre fille, mais de faire part du résultat. Nous pensons qu'il est nécessaire de faire appel aux contextes pour décider de l'interprétation de base d'une phrase telle que (102).

(iii) Puis, pour être acceptable, la phrase doit être compatible avec une interprétation emphatique. (103) semble quelque peu bizarre, car nous ne percevons pas une interprétation emphatique. La différence entre le résultat des autres filles et le sien n'est pas assez grande pour que l'interprétation emphatique ait lieu.

(103) ?? Marie a légèrement mieux réussi que **toute autre fille de sa classe**.

(iv) Selon Jayez et Tovenà, les comparatives qui expriment une relation purement externe aux deux éléments comparés ne constituent pas un contexte favorable à *tout* FCi³⁸ :

(104) Marie est arrivée plus tard que **toute autre fille** parce qu'elle avait raté son bus.

(105) Lors de l'incendie, Marie a eu la chance d'être plus près de la sortie que **toute autre fille**. (adapté de Jayez et Tovenà (2005))

Nos intuitions sont différentes : nous trouvons les phrases ci-dessus ne sont pas marginales.

³⁸ Jayez et Tovenà empruntent la notion de relation purement externe à Armstrong (1997 : chapitre 6). Il s'agit d'une relation qui est indépendante des propriétés individuelles de ses participants.

4.6. Les phrases avec un verbe à connotation négative

Tovena et Jayez (1999a) indiquent que les phrases contenant un verbe à connotation négative sont particulièrement favorables à *tout N*. Ils expliquent ce fait par la notion de l'existence : « *tout N* est possible parce qu'un verbe négatif suspend l'existence des individus constituant la référence de N ». Lorsque l'existence des individus possibles est envisagée, la phrase contenant *tout N* est très marginale, comme nous le voyons dans (107).

(106) Jean a exclu **toute discussion**.

(107) ?? Jean a refusé **toute proposition**.

Jayez et Tovena remarquent que tous les verbes à connotation négative ne permettent pas de légitimer *tout N*. Les exemples suivants, contenant *perdre* ou *détruire*, confirment le fait que tous les verbes à connotation négative ne fonctionnent pas de la même façon.

(108) a. ?? L'inondation a détruit **toute digue**.

b. L'inondation a détruit **tout espoir**.

(109) a. ?? Dans l'incendie, Jean a perdu **tout bien**.

b. Jean a perdu **tout contact**.

Dans (108) et (109), les entités dénotés par le N ont existé. Dans (109), Jean a eu des contacts dans le passé et les a perdus actuellement. De même qu'il a eu des biens dans le passé et que l'incendie a entraîné leur perte. Pour ces deux derniers exemples, l'inexistence n'est pas suffisante pour statuer quant à l'acceptabilité.

Jayez et Tovena (1999a) signalent que le type de verbes à connotation négative a une incidence sur l'acceptabilité de la phrase. Ils distinguent deux sortes de prédicats à connotation négative : le prédicat négatif fort et le prédicat négatif faible. Les prédicats négatifs forts bloquent l'existence d'entités dans le futur et les prédicats négatifs faibles ajoutent la présupposition de l'existence des entités dans le passé. Pour les phrases contenant un verbe à

connotation négative, si le prédicat est négatif fort, comme *exclure* et *refuser*, l'analyse en termes d'existence est possible.

Nous reprenons leur distinction pour ajouter la remarque suivante : le type de N a aussi son importance. Dans (108a) et (109a), les noms ont le trait sémantique [– abstrait], alors que dans les exemples (108b) et (109b), ils sont [+ abstraits]. Si le prédicat est négatif faible, comme *perdre* ou *détruire*, le type de N joue un rôle quant à l'acceptabilité de la phrase.

Contrairement à Jayez et Tovenà, nous acceptons (107). D'ailleurs, d'autres phrases contenant le verbe *refuser* nous paraissent acceptables :

(110) Jean a refusé **tout projet**.

Dans ces exemples, nous sommes face à un prédicat négatif fort. Pourtant, il est facilement envisageable de considérer les projets comme existants mais non retenus (*cf.* 110). Il s'avère donc difficile de classer certains verbes à connotation négative comme forts ou faibles.

Si nous restons dans l'optique de Jayez et Tovenà et considérons que (107) n'est pas acceptable, une modification du N permettrait de l'accepter plus facilement :

(111) Jean a refusé **toute proposition émanant du représentant du syndicat**.

A l'aide de notre corpus, une constatation ressort : si un verbe négatif est présent dans une phrase épisodique, il faut qu'il y ait ouverture du domaine de quantification pour que la phrase soit acceptable. Si le SV contenant *tout N* peut être paraphrasé à l'aide d'un infinitif ou d'un SN qui dénote un événement, la phrase sera acceptable :

(112) Il a refusé **tout accord**.

→ Il a refusé **de conclure tout accord**.

(113) Il a interrompu **tout dialogue**.

→ Il a interrompu **la continuation de tout dialogue**.

Dans (112), du fait de l'infinitif, le N *accord* dénote un ensemble potentiellement infini. Dans (113), l'ouverture du domaine de quantification se fait par le biais du SN événementiel. Pour l'instant, nous n'avons pas d'explication pour ces faits.

Nous ne donnons pas le détail des autres contextes considérés par Jayez et Tovenà, du fait que le corpus étudié confirme leurs généralisations.

Il est remarquable est que certains contextes peuvent accepter *tout N*, comme ne pas l'accepter. Il s'avère que des éléments autres que le type de phrases ou de verbes entrent en compte dans la distribution de *tout*. Nous voyons cela dans la section suivante.

5. Les facteurs syntaxiques et sémantiques qui influent sur la distribution de *tout*

5.1. La position syntaxique

La position de *tout N* au sein de la phrase influe sur l'acceptabilité de cette dernière. En effet, *tout N* est meilleur en position sujet, comme l'ont déjà remarqué Tovenà et Jayez (1999a). Cela pourrait être dû au fait que la position joue un rôle quant à l'interprétation de la phrase. Si le SN est sujet, la phrase exprime une généralisation.

(114) **Tout homme**, disait Lavelle, est un saint en puissance. (Anonyme, *Philosophie Religion*, 1957)

(115) Ce n'est là qu'une face de l'acte d'agression, et ce que l'on sait des virus endormis laisse penser que **tout virus** n'est pas forcément pathogène, quant à ses effets sur son hôte (Pierre Morand, *Aux confins de la vie, perspectives sur la biologie des virus*, 1955)

(115) permet une lecture en sous-type. Nous remarquons dans (115) que *tout N* peut apparaître dans une phrase négative. Mais dans ce cas, *tout N* est en position sujet et il a une portée plus large que la négation.

La position objet de *tout N* peut ne pas poser problème quant à l'acceptabilité de la phrase si l'interprétation que nous pouvons donner à *tout* est une interprétation en *tout type de* (cf. 98).

- (98) Le diagnostic, toujours tardif, empêche **tout traitement**. (Ernest Garcin, *Guide Vétérinaire*, 1944)

Dans (98), il est possible de considérer un traitement léger, un traitement lourd, un rapide, un qui s'installe dans la durée, etc. Mais il est aussi possible d'interpréter cet exemple de la façon suivante : *le diagnostic, toujours tardif, empêche tous les traitements*.

Dans notre corpus, en français contemporain³⁹, il apparaît toutefois que les occurrences de *tout N* en position objet sont plus nombreuses que celles en position sujet. Nous en dénombrons 197 contre 277. Cela s'explique par le fait qu'en position objet, l'interprétation retrouvée dans la grande majorité des phrases est une interprétation en *tout type de*. De plus, sur les 277 phrases où *tout N* est en position objet, 229 sont des verbes à connotation négative.

5.2. L'aspect et le mode

L'aspect grammatical a une incidence sur l'acceptabilité d'une phrase contenant *tout FCi*. En effet, l'imperfectif est favorable à *tout N*, comme nous le voyons dans (116) ainsi que dans les exemples (75) et (76), déjà cités dans la section 4.1 de ce chapitre. Cela est dû au fait qu'il n'y a pas de borne clairement définie pour marquer le début et la fin de l'action (cf. Smith (1997))⁴⁰.

³⁹ Concernant l'étude synchronique, nous avons regardé les exemples du français moderne, soit à partir de 1801. Toutefois, dans cette section, nous avons arrêté la date de départ à 1940 pour ne pas considérer des tournures qui pourraient être perçues comme archaïques.

⁴⁰ Selon Smith (1997), le perfectif indique que les situations sont closes, contrairement à l'imperfectif :

c. Jean mangea un plat de pâtes.

d. Jean mangeait un plat de pâtes.

Dans (c), il y a la description de l'événement du début jusqu'à la fin, contrairement à (d). En effet, dans (d), il se peut que le plat de pâtes ne soit pas mangé entièrement.

- (75) Ses amis qui le voyaient toujours si mobile, si fulgurant, auraient eu du mal à croire qu'il restait ainsi durant des heures, des journées entières, prostré, recroquevillé dans le non-être, rebelle à **tout geste qui signifierait une adhésion au monde extérieur**. (Gabriel Matzneff, *Ivre du Vin Perdu*, 1981)
- (76) Du même clair regard qu'elle tenait sur **tout être** et sur **toute œuvre**, elle continue sans doute de vivre et de vouloir, dans la pensée de ceux qui lui furent proches. (Saint-John Perse, *Hommages*, 1971)
- (116) l'on surplombait un panorama colossal. Non sans un soin qui frisait la suspicion, Ismaïl visita pas à pas l'habitation. Il sonda murs, plafonds, lambris. Il ouvrait **tout tiroir**. Il fouillait **tout coin**. Il vit, au sous-sol, un circuit dont il n'arriva pas à saisir la signification : il distingua un oscillo, un miroir à rayons polarisants, un pavillon. (Georges Perec, *La Disparition*, 1969)

L'exemple (116) montre que l'aspect est plus important que l'épisodicité. Le nombre de coins et de tiroirs est donné, fini. Comme le temps n'est pas borné, un coin est fouillé, mais il peut l'être de nouveau. De cette manière, il y a une multiplication des situations. Celles-ci contiennent les mêmes individus, mais ils sont considérés plusieurs fois. C'est une ouverture très intéressante du domaine de quantification, qui se fait par le biais de l'aspect.

Le mode est également important. En effet, le conditionnel laisse supposer des individus potentiels.

- (117) Si penser était identifier, **tout raisonnement** se bornerait à ne pas laisser perdre, ou à laisser perdre le moins possible ce qu'on a d'abord mis dans ses prémisses. (Anonyme, *Les Grands Courants de la pensée mathématique*, 1948)
- (118) Hier, Marie aurait apprécié **tout livre**.⁴¹

Nous avons déjà vu que l'ancrage spatio-temporel joue un rôle quant à l'acceptabilité des phrases contenant *tout* FCi. Une phrase avec *tout* FCi est forcément acceptable s'il n'y a pas d'ancrage spatio-temporel et si le N renvoie à des individus possibles.

⁴¹ (118) est adaptée de Jayez et Tovenà (2005).

5.3. Les noms abstraits

Les noms abstraits ont un avantage par rapport aux noms concrets quant à leur occurrence dans des SN de la forme *tout N*. En effet, ils sont moins concernés par l'existence des référents qui bloque la possibilité qu'il y ait un emploi de *tout* FCi. Les noms abstraits renvoient plus aisément à un ensemble d'individus possibles que les noms concrets.

Par exemple, les SN de la forme *tout N* qui sont compléments d'un verbe à connotation négative, contiennent en général un nom abstrait. La connotation négative d'un verbe favorise le renvoi à des individus possibles.

Dans ce qui suit, nous allons considérer une classe particulière de noms abstraits : les noms qui dénotent un ensemble de types. Selon Carlson (1977), certains noms sont ambigus : ils peuvent dénoter un ensemble de types. Un nom *N* peut dénoter un ensemble de sous-types de *N*. Par conséquent, le déterminant qui introduit le nom peut quantifier sur un ensemble d'individus ou sur un ensemble de types. Carlson justifie son observation par des exemples comme les suivants :

- (119) a. Two birds have just flown away.
'Deux oiseaux viennent de s'envoler.'
b. Two birds are extinct.
'Deux espèces d'oiseaux sont éteintes.'

L'adjectif anglais *extinct* constitue un prédicat qui ne peut s'appliquer qu'aux types (*kind-level predicate*).

Comme dans le cas des autres déterminants, le domaine de quantification de *tout* FCi peut être constitué d'individus ou de types. Dans (120) et (121), la lecture en sous-types est la plus intuitive, mais ce n'est pas la seule. Dans (120), par exemple, il est possible de considérer des types d'effort, tels des efforts qui s'inscrivent dans une durée limitée ou des efforts violents. D'un autre côté, il est aussi possible de considérer les efforts en tant qu'individus.

- (120) -" donnez ", proposa Antoine, sans conviction. Il avait le souffle si rauque, si court, qu'elle voulut lui éviter **tout effort** (Roger Martin Du Gard, *Les Thibault*, 1940)
- (121) Il répondait à **tout appel**, ne repoussait aucune main tendue. (François Mauriac, *Journal III*, 1940)

Les noms dénotant les sous-types peuvent être modifiés :

- (122) Exclusivement fondée sur les mouvements de pitié à l'égard des individus, elle nous eût interdit **tout châtement éducateur**. (Antoine De Saint-Exupéry, *Pilote De Guerre*, 1942)

La lecture en sous-type avec un SN en position objet est celle qui est de façon très majoritaire la plus représentée dans le corpus. Cette fréquence ne se retrouve pas lorsque le SN est en position sujet, mais (123) montre la possibilité d'avoir cette lecture en position sujet aussi :

- (123) Et comme **tout mouvement de masse** exagère absurdement la portée de son effort, c'est moi-même qu'ils expulsaient à présent. (Andreï Makine, *Le Testament Français*, 1995)

Dans (123), il peut être considéré une interprétation en sous-types, comme par exemple un mouvement étudiantin ou syndicaliste.

L'interprétation en sous-type permet une plus grande acceptabilité d'une phrase contenant *tout N*. Notre hypothèse est que ceci est dû au fait que les types sont des entités abstraites et que les noms abstraits facilitent l'occurrence de *tout N*. Étant donné que la position la plus naturelle de *tout N* est la position sujet, le fait que les noms abstraits facilitent l'occurrence de *tout N* peut expliquer le fait que la lecture en sous-type est plus fréquente quand *tout N* est en position objet.

5.4. Le *subtriggering*

Comme nous l'avons vu dans les sections précédentes, le *subtriggering* légitime l'occurrence de $\text{Det}_{\text{FCi}} N$ dans une phrase par la modification du nom introduit par le FCi.

Dayal (1998) indique qu'il est nécessaire qu'il y ait une connexion essentielle entre le prédicat de la principale et le modifieur. Par connexion essentielle, elle considère une connexion entre ces deux prédicats qui ne peut être accidentelle. Elle signale également que toute modification du N n'influe pas sur l'acceptabilité d'une phrase contenant *any N*. En effet, sous le terme de *subtriggering*, il est considéré une relative ou un modifieur qui est un SP. Dayal distingue les modifieurs pré-nominaux des post-nominaux. Les modifieurs pré-nominaux sont en anglais des adjectifs. Cela s'applique au français aussi. Contrairement à l'anglais, les adjectifs ne sont pas forcément placés avant le nom en français. La différence entre les adjectifs et les modifieurs post-nominaux, qui sont des SP ou de propositions relatives, est que ces derniers permettent un ancrage spatio-temporel. Ceci n'est pas possible avec les modifieurs adjectivaux.

(124) * Mary talked to **any** **angry student**.

Marie parler-PC à n'importe quel étudiant furieux.

(125) Mary talked to **any student who was angry**.

'Marie a parlé à tout étudiant qui était furieux.'

Selon Dayal (1998 : 454), dans (124), on ne peut pas tenir compte de toutes les situations possibles d'étudiants furieux. Toutes les situations possibles d'étudiants furieux ne peuvent pas être des situations situées dans l'intervalle dénoté par le prédicat de la principale. Par contre, dans (125), comme la relative restreint le domaine de quantification à des étudiants qui ont été furieux lors d'une occasion passée, la quantification est possible sur toutes les situations concernées. Il y a un ancrage spatio-temporel que ne peut pas créer la modification adjectivale.

Comme (125) contient un modifieur qui permet de légitimer *any FCi*, il est nécessaire que la connexion entre la principale et la relative ne soit pas accidentelle. Du fait qu'il y a un lien possible entre *parler à un étudiant* et *étudiant qui est furieux*, la phrase est acceptable.

Selon Jayez et Tovenà (2005), lorsqu'il y a du *subtriggering*, l'assertion épisodique dépend d'une règle qui ne mentionne pas d'individus particuliers. La relation qu'il y a entre le prédicat de la relative et le SV de la principale est essentielle, car cette relation découle d'une règle générale :

(126) Tout étudiant qui a triché a été renvoyé.

Dans (126), la règle générale est : 'si x est un étudiant et qu'il a triché, x est renvoyé'. Cette règle implique que chaque étudiant tricheur a été renvoyé.

Dans la section 3.4 du chapitre 1 concernant la non-individuation, nous avons vu qu'une règle générale doit intervenir tant dans les phrases où il y a du *subtriggering* que dans les phrases contenant une proposition comparative. Si nous considérons de nouveau (102), le fait que Marie ait réalisé une meilleure performance que les autres filles de sa classe est censé être la conséquence d'un raisonnement qui fait appel à la règle générale suivante : 'si x est supérieur à y au moins à un degré d , x a une meilleure prestation que y '.

(102) Marie a battu **toute autre fille de sa classe**.

5.5. Tous

Lorsqu'il est question de *tout* FCi, la forme que nous trouvons majoritairement dans les diverses analyses est *tout* au singulier. Dans cette section, nous allons nous pencher sur sa forme au pluriel, que ce soit au féminin ou au masculin.

Selon Corblin, Comorovski, Laca et Beyssade (2004), *tout* au pluriel se voit souvent accompagné d'un déterminant défini.

(127) **Toutes les feuilles** étaient mortes. (Corblin et al. (2004))

Toutefois, lorsque celui-ci est dans un SN qui n'est pas sujet (il s'agit de SN souvent introduit par une préposition), il peut ne pas être suivi d'un autre déterminant et peut être interprété comme un FCi :

- (128) Pour **toutes questions concernant les conditions de vente**, veuillez téléphoner au numéro ci-dessous. (Corblin et al. (2004))
- (129) Nous effectuons **tous travaux** (à domicile). (Corblin et al. (2004))

Ces généralisations se trouvent confirmées par l'analyse de notre corpus et des recherches sur le net. *Tous N* peut exprimer soit la totalité soit le choix libre. Les contextes dans lesquels il exprime la totalité sont similaires à ceux où il exprime le choix libre.

Lorsque le SN composé de *tous N* est complément d'une préposition (le syntagme prépositionnel (SP) étant à son tour complément d'un nom) ou en position objet dans une phrase, *tous* peut être interprété comme un FCi ou signifier *tous les*. Dans les exemples suivants, *tous* exprime le choix libre.

- (130) Divers tracas de **tous ordres** menacent l'unité d'une famille jusque-là comblée par la vie. (*Télé Z*, 11-17 juillet 2009)
- (131) Sujet : CHERCHE **TOUTES PLACES** CDMDR [coupe du monde de rugby] POUR DES MATCHS A LYON (http://forums.france2.fr/france2/rugby/cherche-places-matches-sujet_6038_1.htm)
- (132) Le nestorien qui faisait office de changeur possédait un impressionnant lot de monnaies d'or de **tous pays connus et inconnus**. (Jacques Lanzmann, *La Horde D'or*, 1994)

Parfois, les phrases contenant *tous N* sont ambiguës. Il est possible de considérer que *tous* est un item à choix libre ou que le SN *tous N* a la signification de *tous les N existants*.

- (133) Transport de personnes vers **toutes destinations** en France, au départ de Paris. Prise en charge à partir des aéroports et aérobares. Prix selon forfait. (<http://artisan.vivastreet.fr/annonces-artisans+paris-7eme-ardt-75007/tous-deplacements/11578423>)

- (134) Celui à qui elle appartient, cette bicoque, et toi et moi. Mais, tu verras, il est éminemment sympathique. Bien sous **tous rapports**. Ce qu'il faut éviter de faire, avec cet homme c'est de l'épouser. (Remo Forlani, *Gouttière*, 1989)

Il peut aussi avoir en tant que FCi une interprétation en *tout type de* :

- (135) Moins aguerrri que ses compagnons habitués à ces longues marches forcées par **tous terrains** et **tous climats**, Nathan demanda qu'on lui accordât un bref repos. (Jacques Lanzmann, *La Horde D'or*, 1994)

Dans (135), *tous terrains* et *tous climats* peuvent être interprétés comme *tous les terrains possibles* et *tous les climats possibles*.

Nous remarquons que lorsque *tous* est dans un SP complément du nom, comme dans l'exemple (136), il peut exprimer la totalité. L'expression de la totalité se retrouve aussi quand il est dans un SP circonstant.

- (136) Jusqu' à présent (à la seule exception d'Hélène De Sparte qui doit être ramenée bientôt au mercure) la n. R. F. Est entrée en possession définitive de **tous livres** édités par elle...mais puisque Gallimard est parti et que par conséquent rien ne presse, nous reparlerons de ça à mon prochain passage à Paris (fin décembre). (André Gide et Paul Valery, *Correspondance*, 1942)

Nous ne remettons pas en cause le fait que *tous* dans *tous N* peut être un déterminant à choix libre, mais nous remarquons une tendance qui consiste à employer *tous* à la place de *tout*. Par exemple, dans (130), nous remarquons que la locution *de tout ordre* devient *de tous ordres*. Dans (131), nous utiliserions plus facilement *toute place*. Il y aurait une évolution récente de l'emploi de *tous*. Celui-ci est de plus en plus souvent utilisé pour exprimer le libre choix.

6. Différences entre *tout* et *n'importe quel*

Bien que *tout* et *n'importe quel* quantifient tous les deux sur des individus possibles, il existe des différences majeures entre eux. Nous proposons dans cette section de faire une liste récapitulative des principales différences existantes entre ces deux déterminants.

6.1. La force quantificationnelle

Ces deux FCi n'ont pas la même force quantificationnelle. *Tout* est clairement universel alors que *n'importe quel* est un indéfini (cf. la section 1 de ce chapitre)⁴². Cela expliquerait pourquoi *tout* a une distribution plus restreinte que *n'importe quel*. Du fait de cette différence, comme nous l'avons déjà mentionné, *tout* n'est pas légitimé dans les phrases exprimant un ordre lorsque la situation ne permet pas d'avoir la possibilité de varier entre plusieurs ensembles différents, comme nous le voyons dans (55)⁴³.

(55) * Prends **toute** carte.

Les exemples suivants permettent de constater une évolution récente dans le développement de la distribution de *n'importe quel*, qui en français contemporain peut aussi apparaître dans des phrases épisodiques.

(137) Marie a mangé **n'importe quel** / ***tout fruit**. Maintenant, elle est malade.

(138) J'ai pris **n'importe quel** / ***tout tournevis** : ils sont tous pareils. (Muller (2006))

Remarquons que ces exemples ont pour paraphrase :

(137') Marie a mangé **un** fruit **quelconque**. Maintenant, elle est malade

⁴² Rappelons que dans la grammaire traditionnelle, *tout* est classé parmi les indéfinis.

⁴³ Cet exemple est déjà cité dans le chapitre 1 sous le numéro (14).

(138') J'ai pris **un** tournevis **quelconque** : ils sont tous pareils.

Du FCi nous arrivons à un indéfini non-spécifique lorsque *n'importe quel N* est l'équivalent de *un N quelconque*⁴⁴. Il y a un changement de force quantificationnelle ; *un...quelconque* est clairement existentiel, alors que pour *n'importe quel* les données ne permettent pas d'établir un résultat clair quant à sa force quantificationnelle. C'est peut-être cette absence d'homogénéité dans les données qui a favorisé le passage à un déterminant clairement existentiel.

6.2. Les valeurs interprétatives

Nous avons signalé que *n'importe quel* a trois valeurs interprétatives possibles : l'élargissement, la dépréciation et l'indifférence. *Tout*, du fait de sa force quantificationnelle, ne peut exprimer que l'élargissement.

La dépréciation ne peut apparaître, car *tout* ne permet pas de quantifier sur un ensemble d'individus restreint. En effet, il est très difficilement acceptable dans les phrases négatives s'il est sous la portée de la négation. Lorsqu'il est acceptable, la totalité des individus du domaine de la quantification n'a pas la propriété dénotée par la SN. Du fait que la négation est le contexte de prédilection de la dépréciation, *tout* ne peut être dépréciatif.

Tout ne peut pas avoir comme valeur interprétative l'indifférence :

- (139) a. * Après mes études, j'exercerai **tout métier**.
b. Après mes études, j'exercerai **n'importe quel métier**.

Dans (139b), il y a la manifestation du locuteur et une échelle : celle de l'agrément du travail. Ce sont les deux conditions nécessaires pour que l'indifférence soit exprimée.

⁴⁴ Voir Jayez et Tovenà (2006) pour l'analyse de *un N quelconque*.

6.3. La position

Les deux FCi diffèrent quant à leur position au sein de la phrase. En effet, *tout N* est difficilement acceptable en position objet. Les phrases les plus naturelles avec *tout N* en position objet contiennent un verbe à connotation négative. Suite à l'étude d'un corpus constitué des textes de Frantext à partir de 1940 contenant *tout N* en position objet, nous avons compté 229 phrases contenant un verbe à connotation négative sur 277 au total. (140) est un exemple de ce type de phrases.

- (140) Il refusait **tout pour parler** tant que les Anglais n'auraient pas repassé les Dardanelles. (Michel De Grèce, *La Nuit Du Sérail*, 1982)

Pour *n'importe quel*, c'est le contraire : nous recensons beaucoup plus d'occurrences en position objet qu'en position sujet. Ce fait pourrait être expliqué par la force quantificationnelle existentielle de *n'importe quel*, les indéfinis ayant une tendance à apparaître vers la fin des phrases.

6.4. La négation et les verbes à connotation négative

L'acceptabilité dans des phrases négatives sous la portée de la négation et dans celles qui contiennent un verbe à connotation négative est différente selon le déterminant employé, *tout* ou *n'importe quel*. Ces déterminants connaissent un fonctionnement opposé quant à ces deux contextes.

Tout ne peut apparaître dans une phrase négative, alors que ce contexte peut accueillir *n'importe quel*. Dans des phrases négatives, *n'importe quel* est toujours sous la portée de la négation.

- (58) * Marie n'a pas lu **tout livre**.
- (141) Paul n'achètera pas **n'importe quelle bouteille de vin**.

Par contre, *n'importe quel* n'apparaît pas avec des verbes à connotation négative. Comme nous l'avons signalé auparavant, *tout N* est très naturel comme complément d'un verbe à connotation négative. Mais il est difficilement acceptable en tant que complément d'un verbe dans une phrase négative. Il ne peut pas être sous la portée de la négation.

7. Bilan

Nous proposons les tableaux suivants pour la distribution de *tout* et *n'importe quel*.

	<i>N'importe quel</i>	<i>Tout</i>
Phrases épisodiques affirmatives	ok ⁴⁵	* / ok ⁴⁶
Négations épisodiques	ok ⁴⁷	* / #
Questions épisodiques	ok	* / ok
Conditionnelles	ok	*
Restricteur d'un quantificateur universel	ok	*
Verbe au futur	ok	* / ok
Verbe de possibilité / permission	ok	* / ok
Verbes du type <i>insister</i>	ok	* / ok
Verbes du type <i>croire</i>	?? / *	*
Verbes factifs	?? / ok ⁴⁸	*
prédicats <i>i-level</i>	ok ⁴⁹	*
Génériques / Habituelles	ok	? / ok
Impératives	ok	* / ok
Subordonnées comparatives	ok	ok
Verbes à connotation négative	?? / ok	ok
Phrases du type <i>peut-être</i>	* / ok	*
Propositions introduites par <i>avant de</i>	* / ??	* / ok
Propositions introduites par <i>trop...pour</i>	* / ??	*
Propositions introduites par <i>sans</i>	* / ??	*

Tableau 3 : distribution des FCi *tout* et *n'importe quel*

⁴⁵ Dans les phrases épisodiques affirmatives et les questions épisodiques, *n'importe quel* ne répond plus à la conception courante de la notion de FCi.

⁴⁶ Lorsque que nous indiquons différentes acceptations pour un contexte, cela signifie qu'une phrase peut être parfois acceptable ou pas selon le contexte. Dans les contextes où la phrase peut être ou ne pas être acceptable, d'autres éléments interviennent pour rendre la phrase acceptable. Il est possible que ce soit la lecture en *tout type de*, le *subtriggering*, un verbe à connotation négative, l'aspect, un N abstrait et la position sujet du SN.

⁴⁷ Nous considérons que ce contexte est favorable à *n'importe quel*, contrairement à Jayez et Tovina (2005), car ils ne prennent pas en compte la dépréciation dans leur analyse.

⁴⁸ Muller (2006) fournit des exemples de *n'importe quel* avec des verbes factifs.

⁴⁹ Le cas des prédicats *individual-level* est discuté dans la section 3 de ce chapitre.

Dans ce chapitre consacré à la distribution des deux FCi que nous étudions, *tout* et *n'importe quel*, il ressort que la distribution de *n'importe quel N* est beaucoup moins contrainte que celle de *tout*. Les seuls cas où *n'importe quel N* ne peut être employé, si nous considérons également les phrases épisodiques où *n'importe quel* ne quantifie pas sur un ensemble d'individus possibles, sont ceux où la pragmatique du contexte l'en empêche.

En ce qui concerne la distribution de *tout*, nous avons vu qu'une phrase avec *tout* FCi en position sujet est forcément acceptable, avec ou sans modification, s'il n'y a pas d'ancrage spatio-temporel.

Lorsque *tout N* est en position objet, l'acceptation de la phrase est moins facile, mais plusieurs facteurs sont à considérer :

- (i) la présence d'un prédicat à connotation négative dans la phrase.
- (ii) le trait [+ abstrait] du nom de *tout N*.
- (iii) la modification du nom de *tout N* par un modifieur spatio-temporel.

Les deux derniers facteurs sont favorables à l'emploi de *tout* FCi, que *tout N* soit en position sujet ou objet.

Tout FCi ne se résume pas, comme nous l'avons vu, à sa forme au singulier.

Nous passons maintenant à l'analyse diachronique de *tout* et *n'importe quel*. Cette partie est composée de deux chapitres, le premier concerne *tout* et le second, *n'importe quel*.

PARTIE 2

**LES ITEMS À CHOIX LIBRE *TOUT* ET *N'IMPORTE QUEL* EN
PERSPECTIVE DIACHRONIQUE**

CHAPITRE 4 : LA DIACHRONIE DE *TOUT*

Dans ce chapitre consacré à la diachronie de *tout*, nous nous éloignons dans la première et la quatrième section de la notion de FCi. En effet, il nous semble nécessaire, du fait que nous traitons de la diachronie, de considérer l'évolution de *tout* même lorsqu'il n'est pas un FCi. Nous consacrons la première section à la description de la signification de *tout* depuis l'ancien français, quelle que soit sa catégorie syntaxique. Puis, nous évoquons l'histoire de *tout* FCi depuis le latin. Dans la troisième section, nous regardons les contextes dans lesquels *tout N* pouvait apparaître avant le français contemporain. Enfin, nous nous penchons sur des locutions figées qui contiennent *tout N* et qui n'expriment pas forcément le choix libre, mais reflètent la syntaxe de l'ancien et du moyen français.

1. Les différents sens et catégories syntaxiques de *tout* à travers les siècles

Même si nous considérons seulement *tout* en tant que déterminant dans ces recherches, il nous semble néanmoins nécessaire de retracer son histoire afin de relever les natures différentes qu'il a pu et peut avoir. À l'aide de différentes grammaires, de dictionnaires et de notre corpus, nous regardons s'il y a eu une évolution des catégories syntaxiques que *tout* pouvait revêtir au cours des différentes périodes du français.

Lors de la consultation du Trésor de la Langue Française (TLF), il apparaît que *tout* n'a pas toujours eu toutes les fonctionnalités qu'il a actuellement. Il les a acquises au cours des siècles. Son premier emploi est relevé en tant que pronom en 881 quand il se présente sous la forme du masculin pluriel, puis il apparaît comme prédéterminant dans la seconde moitié du X^e siècle et déterminant, à la fin du X^e siècle. Ensuite, il est employé comme adverbe d'intensité à la fin du X^e siècle et, finalement, en tant que nom en 1160.

Nous tenons à préciser que dans cette étude, nous suivons la description des grammairiens traditionnels, mais nous ne conservons pas leur terminologie. En effet, dans les

grammaires utilisées, nous avons relevé le terme d'adverbe, qui est très peu précis. Dans l'emploi décrit, il se comporte comme un adverbe d'intensité. Nous utiliserons donc le terme d'adverbe d'intensité. Le terme d'adjectif indéfini est également répertorié pour caractériser un emploi de *tout*. Mais ce terme en englobe plusieurs autres. Il désigne à la fois les déterminants et les prédéterminants.

1.1. En ancien français

D'après Ménard (1994), aux XII^e et XIII^e siècles, *tout* peut avoir deux fonctions différentes : il peut être utilisé soit comme un déterminant soit comme un adverbe d'intensité. Buridant (2000) indique un emploi supplémentaire possible pour *tout* : l'emploi pronominal. Il remarque qu'en tant que déterminant et que prédéterminant, en ancien français, *tout* peut avoir la même interprétation qu'en français moderne. Lorsqu'il est déterminant, *tout* est FCi. *Tous les* exprime une totalité et *tout le*, une intégralité :

- (1) **Toute parole** ne fait a croire. (*Proverbes français du Moyen Âge*, 2389, éd. J. Morawski, Champion, 1925)⁵⁰

‘Tout ce qu'on dit n'est pas bon à croire / n'est pas d'Évangile.’

- (2) Escrit **la cartra tute** de sei medisme (*La vie de Saint Alexis*, 284, éd. T. D. Hemming, University of Exeter Press, 1994)

‘C'est de sa propre main qu'il rédige toute la lettre.’

Dans (1), *tout* est un déterminant à choix libre. En effet, il est possible d'interpréter cet exemple par *toute parole ne mérite pas d'être crue*⁵¹. Dans (2), où *tout* est un prédéterminant, il est considéré la lettre dans son intégralité.

Mais il arrive parfois, même lorsque l'article n'est pas exprimé, que *tout* puisse exprimer l'intégralité. D'après Buridant, cette interprétation se rencontre dans trois cas :

⁵⁰ Les exemples de (1) à (5) et de (8) à (9) sont tirés de Buridant (2000) et les exemples (6) et (7) de Ménard (1994).

⁵¹ Cette interprétation est proposée par Ménard (1994).

lorsque *tout* est devant un nom propre (3), dans un syntagme qui tend à être figé (4) et devant un nom au singulier collectif, comme dans (5) :

- (3) **Tute Espagne** tendrat. (*La Chanson de Roland*, éd. C. Segre, traduite de l'italien par Madeleine Tyssens, Droz, Genève, 1989)

'Il tiendra toute l'Espagne.'

- (4) S'avommes **toute nuit** veillet (Jehan Bodel, *Jeu de saint Nicolas*, éd. A. Henry, Droz, 1981)

'C'est que nous avons veillé toute la nuit.'

- (5) Ja **tute gent** ne m'en soüst turner. (*La vie de Saint Alexis*, 488, éd. T. D. Hemming, University of Exeter Press, 1994)

'Personne assurément n'aurait pu m'en empêcher.'

Ainsi, en ancien français, *tout N* pouvait avoir la signification de *tout le N*. Rappelons que l'article défini est facultatif. Son emploi se développe à partir du XV^e siècle et ne se généralise réellement qu'au XVI^e siècle. Il y a donc une ambiguïté quant à la signification de *tout N*⁵². Buridant (2000) souligne qu'en ancien français *tot* en tant que déterminant est encore sémantiquement proche du terme latin *omnis* qui signifie *chaque, tout*.

Qu'il soit prédéterminant ou déterminant, *tout* est variable, comme nous l'avons vu dans les exemples ci-dessus.

Selon Ménard (1994), en tant qu'adverbe d'intensité, il peut notamment apparaître devant un adjectif, un adverbe ou un participe passé adjectivé. En ancien français, l'adverbe d'intensité *tout* est invariable, mais il a tendance à apparaître sous ses formes fléchies lorsqu'il se rapporte à un adjectif :

⁵² Dans une communication personnelle, Anne Carlier a fait part d'une intuition à Iléana Comorovski. Il semblerait que l'article défini serait encore moins utilisé dans un SN contenant déjà *tout*, par comparaison à un autre SN.

- (6) La demoiselle s'en vet **toute** seule et **tote** esgaree vers l'Aitre Perilleus. (*Perlesvaus*, début XIII^e siècle, éd. W. A. Nitze, Chicago, 1932-37)

‘La jeune fille s'en va toute seule et toute inquiète vers le cimetière périlleux.’

- (7) Et li chevalier ... saillent en la mer ... **tuit** armé. (Villehardouin, *La Conquête de Constantinople*, 1207-1213, éd. E. Faral, 2^e éd., Paris, 1961)

‘Et les chevaliers sautent dans la mer tout armés.’

En emploi pronominal, Buridant (2000) signale que *tout* est variable. Il s'emploie toujours au pluriel quand il réfère à des personnes :

- (8) **Tuit** l'escarnissent, sil tienent por bricon (*La vie de Saint Alexis*, 266, éd. T. D. Hemming, University of Exeter Press, 1994)

‘Tous se moquent de lui, le tenant pour un idiot’

- (9) La nuit, quant **tut** fu aseri (Marie de France, *La Lai du Fresne*, 137)

‘La nuit, quand tout fut en pleine obscurité’

1.2. En moyen français

Marchello-Nizia (1997) distingue quatre emplois possibles de *tout* aux XIV^e et XV^e siècles. Il peut être déterminant, prédéterminant, pronom ou adverbe d'intensité.

Marchello-Nizia (1997) indique que *tout* exprime la totalité d'un ensemble d'entités dont l'existence est connue, qu'il soit déterminant ou prédéterminant :

- (10) ... car **tout bon rethoricien** doit parler et dire ce qu'il veut moustrer... (Eustache Deschamps, *Art de dictier*, cité par G et G, p. 86)

‘car tout bon rhétoricien doit parler et dire ce qu'il veut montrer’

- (11) ... entre **tous les grantz seigneurs e herrautz** ... (*Fouke Fitz Warin, roman du XIV^e siècle*, éd. L. Brandin, Paris, Champion, 1930)

‘entre tous les grands seigneurs et hérauts’

- (12) Je... pourpose... a moustrer publiquement... **toute l'opération** de cyrurgie manuel. (*La Chirurgie de Maître Henri de Mondeville*, éd. A. Bos, Paris, F. Didot, 1897)

‘Je propose de montrer publiquement toute l'opération de chirurgie manuelle.’

À la lecture de ces exemples, nous voyons que lorsque *tout*, au singulier, est employé en tant que déterminant, comme dans (10), il est interprété comme un item à choix libre. En tant que prédéterminant, il peut être employé au singulier ou au pluriel. Lorsqu'il est employé au singulier, comme dans (12), il exprime la globalité.

Lorsqu'il est utilisé en tant que pronom, *tout* exprime la globalité :

- (13) ... ainçois te feroit **tout** tollir et oster. (*Bérinus, roman en prose du XVI^e s.*, publ. Robert Bossuat, Paris, 1931).

‘avant il te fera tout enlever et ôter.’

1.3. En français classique

Selon Fournier (1998), *tout* en français classique peut revêtir les mêmes catégories syntaxiques qu'en moyen français. Quelle que soit sa catégorie, *tout* peut varier en nombre.

(i) *Tout* déterminant et prédéterminant

Nous avons regroupé *tout* en tant que déterminant et prédéterminant, car dans la grande majorité des grammaires que nous avons consultées *tout* analysé comme déterminant, qu'il soit déterminant ou prédéterminant.

Selon Wagner et Pinchon (1991), *tout* peut avoir trois sens différents :

- une expression distributive de la totalité.

- une expression globale de la totalité. Il s'agit du nombre total des unités qui composent un ensemble.
- une expression de la totalité d'une substance ou d'une entité : *tout* signifie *dans son ensemble*.

Lorsqu'il possède la valeur distributive de la totalité, *tout* est employé au singulier et en tant que déterminant. Le nom qu'il introduit est un nom comptable, comme le montre l'exemple (14).

- (14) **Tout article** qui a pour objet un terme abstrait et général, ne peut être bien traité sans remonter à des principes philosophiques, toujours un peu difficiles pour ceux qui ne sont pas dans l'usage de réfléchir. Jean D'Alembert, *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, 1751)

Dans (14), *tout* est clairement un item à choix libre. Il semblerait que *tout* au pluriel ait aussi la possibilité d'être un FCi :

- (15) **A tous événements** le sage est préparé. (Molière, *Les Femmes savantes*, 1672).

(15) s'interprète de la façon suivante : *le sage est préparé à tout événement*. Nous remarquons que les conditions qui sont nécessaires pour que *tous* soit un item à choix libre sont réunies (cf. Corblin et al. (2004)). Une lecture en sous-type est également possible dans (15). Il est possible de considérer, par exemple, des événements jugés graves, anodins ou subits.

Pour que *tout* permette l'expression globale de la totalité, il est impératif qu'il soit employé au pluriel. Il est alors prédéterminant. Toutefois, il est possible qu'avec cette interprétation l'article défini ne soit pas employé, comme le montre (17).

- (16) En général, **tous les présbitériens** sont excessivement prévenus en faveur de leur culte, et de leurs coutumes. (Jean-Baptiste D'Argens, *Lettres juives ou Correspondance philosophique, historique et critique* : t. 2 - t. 6, 1738).

(17) **Tous gens** sont ainsi faits. (La Fontaine, *L'âne et ses maîtres*, 1668).

Utilisé pour exprimer la globalité d'une substance, *tout* est prédéterminant :

(18) **Tout le lait** est tourné.

(ii) *Tout* pronom

D'après Fournier (1998), lorsqu'il est pronom, *tout* s'emploie généralement avec un référent non animé, comme le montre (19). Mais il peut parfois être utilisé avec un référent animé, dans la langue dite "élégante", comme en témoigne l'exemple (20). Il est vrai que l'emploi avec un N animé se rencontre assez rarement.

(19) Beauté, gloire, vertu, je trouve **tout** en elle. (Racine, *Bérénice*, 1670).

(20) Femmes, Moine, Vieillards, **tout** était descendu. (La Fontaine, *Fables*, 1678).

Nous notons qu'à cette période, un changement linguistique est en cours. Ce changement concerne la position du pronom *tout*. Féraud, dans son *Dictionnaire critique de la langue française* (1787-1788), condamne les auteurs qui placent *tout* après le verbe. Dans l'extrait ci-dessus, il affirme que le bon usage est de placer *tout* avant le verbe :

« ...Mais on ne peut excuser *Molière*, qui, dans la Comédie de *Pourceaugnac*, laquelle est en prose, fait dire au Médecin : *j'ai déjà disposé tout*, au lieu de : *j'ai déjà tout disposé*. Aûtrefois on faisait suivre ou précéder *tout* indifféremment; et aujourd'hui encôre, il est des Auteurs, qui regardent cette construction comme indifférente. "Elle croit *pouvoir tout*. FÉNÉL. "Humeur curieuse et indiscrete, qui cherche à *découvrir tout* et à *raconter tout*. NEUVILLE : "Il faut leur *pardoner tout* : ils ne pardonnent rien. *Id.* "Visiter *tout*, nettoyer *tout*. PLUCHE. Ils voulurent expliquer *tout*. LINGUET. Dans toutes ces phrases, il serait mieux que *tout* précédât l'infinitif. Il est pourtant des occasions, où *tout* fait mieux après. "Ils peuvent *tout*, mais à force de *tout pouvoir*, ils sapent le fondement de leur puissance... »

(iii) *Tout* adverbe d'intensité

Selon Fournier (1998), lorsque *tout* est adverbe d'intensité, il peut prendre les marques du genre et du nombre devant un adjectif :

- (21) Les autres pierres précieuses, sont **toutes** brutes, quand on les tire de leurs rochers
(Le Père Dominique Bouhours, *Les Entretien d'Ariste et d'Eugène*, 1671).

Une autre fonction de *tout*, révélée par Féraud (1787-1788), apparaît en français classique ; il s'agit de celle de substantif :

- (22) Diviser **un tout** en plusieurs parties. Je vous cède **le tout**.

1.4. En français moderne

Selon Grevisse (2007), *tout* peut appartenir à cinq catégories différentes : déterminant, prédéterminant, pronom, adverbe d'intensité⁵³ et nom.

(i) *Tout* déterminant

Tout, en tant que déterminant, peut aussi bien s'employer au singulier comme au pluriel. Mais selon son nombre, sa signification varie. En effet, il est distributif au singulier, alors qu'au pluriel, il signifie *les uns et les autres sans exception*. Toutefois, Grevisse signale que « le singulier distributif et le pluriel collectif n'étant que des façons différentes de décrire la même chose, on a le choix entre le singulier (qui tend à prévaloir) et le pluriel dans diverses expressions ».

- (23) **Tout condamné à mort** aura la tête tranchée.

- (24) **Toute peine** mérite salaire.

⁵³ Il est considéré aussi la catégorie d'adjectif, mais celle-ci peut se confondre avec l'emploi d'adverbe d'intensité.

(25) Deux cents tableaux de **toutes époques** (Pierre Moinot, *Guetteur d'ombre*, 1979)

Dans (23) et (24), *tout* est un déterminant à choix libre. Dans (25), nous pouvons aussi considérer que *tout* est un FCi lorsque l'interprétation est la suivante : *deux cents tableaux de n'importe quelle époque*. Mais *toutes* peut aussi signifier *toutes les*. Il apparaît qu'au pluriel son emploi en tant que FCi se fait plus rare et se voit généralement dans les expressions figées, comme dans (26) :

(26) **Tous frais** compris (= toute dépense comprise)

(ii) *Tout* prédéterminant

En tant que prédéterminant, *tout* est suivi d'un démonstratif, d'un possessif ou d'un article, comme le montre (27). Il peut également être placé devant un pronom démonstratif comme *ceci* ou *cela*.

Lorsqu'il est prédéterminant, *tout* peut avoir trois significations différentes. Tout d'abord, au singulier, il peut signifier *entier*, *unique*, *plein*. Dans ce cas, il indique un ensemble complet, comme nous le voyons dans l'exemple suivant :

(27) Veiller **toute la nuit**.

Au pluriel, *tout* peut désigner une réunion d'individus ou de parties formant un groupe, comme dans (28) ou peut indiquer la distribution, comme nous le voyons dans (29).

(28) **Tous les hommes**

(29) **Tous les trois jours**

L'exemple (29) signifie *tous les troisièmes jours* et non *l'ensemble des trois jours*.

(iii) *Tout* pronom

Selon Grevisse (2007), l'emploi de *tout* en tant que pronom se réalise plutôt au pluriel. Le singulier masculin s'utilise également, mais cet emploi est considéré comme étant vieilli.

Lorsqu'il est pronom, *tout* peut avoir un emploi anaphorique, il renvoie alors à des personnes ou des choses :

- (30) Il y a plusieurs points ravissants. Entre six et sept heures, **tous** sont déserts. (André Lichtenberger, *La Petite*, 1909)

Riegel, Pellat et Rioul (1994) observent que *tout*, grâce à son emploi anaphorique, peut aussi résumer une énumération :

- (31) Nom, prénom, âge, profession, domicile, **tout** a été enregistré.

Lorsqu'il désigne des personnes, il dénote soit la totalité d'un ensemble de personnes soit les êtres humains en général, comme en (32) :

- (32) Pour remercier le vieux passeur [Phaon], elle [Aphrodite] le transforma en un beau jeune homme qui plairait à **toutes**. (Émile Henriot, extrait de *Le Monde*, 4 avril 1956).

Arrivé, Gadet et Galmiche (1986) remarquent que *tout*, quand il est pronom et au singulier, s'emploie seulement au masculin :

- (33) J'ai **tout** vu.

(iv) *Tout* adverbe d'intensité

En tant qu'adverbe d'intensité, *tout* signifie *entièrement*, *tout à fait*. Il peut se placer devant un adjectif (34), un participe adjectivé (35), un SP (36) ou un adverbe (37).

- (34) Ces célibataires parisiennes qui [...] font leur dîner, le mangent **toutes seules** (Gustave Flaubert, *L'éducation sentimentale* III, 1869)
- (35) Je l'ai trouvée **tout habillée** (Marguerite Duras, *L'Amante anglaise*, 1967)
- (36) **Tout** contre ce mur blanc (Georges Duhamel, *Les plaisirs et les jeux*, 1922)
- (37) Une science **tout** fraîchement acquise (Abel Hermant, *Savoir parler*, 1935)

Dans les exemples ci-dessus, excepté (35), *tout* est invariable. Lorsque *tout* marque l'intensité, il a la possibilité de s'accorder en genre avec certains adjectifs ; il s'agit des adjectifs qui commencent par une consonne ou un *h* aspiré, comme nous le voyons dans (38). Mais selon Grevisse (2007), *tout* peut aussi se rencontrer accordé avec des adjectifs commençant par une voyelle. Cet accord est considéré par Grevisse comme des négligences de la part des auteurs. L'exemple (39) illustre cela.

- (38) Ils sont **tout** ridés / Elles sont **toutes** ridées.
- (39) Elle est **toute** entière ainsi résumée. (Camus, *Mythe de Sisyphe*, 1942).

(v) *Tout* nom

Employé comme un nom, il signifie *la chose entière, la somme des parties*. Au pluriel, il s'orthographie *touts* :

- (40) Plusieurs **touts** distincts les uns des autres.

Ainsi, il apparaît que *tout* revêt une catégorie syntaxique supplémentaire lors du passage au français classique.

Comme il pouvait déjà être déterminant en ancien français et exprimer le libre choix, nous avons décidé de remonter au latin afin de voir si de nouveaux éléments permettaient de nous aiguiller sur le moment où *tout* est devenu un item à choix libre.

2. *Tōtus / Omnis*

En position prénominale, si *tout* est déterminant, il peut être un FCi (41). En tant que prédéterminant, il exprime la totalité, l'intégralité d'une entité s'il est au singulier (42) ou la totalité d'un ensemble (43) ou d'une classe (44) s'il est au pluriel.

- (41) **Tout homme** est mortel.
- (42) **Tout le gâteau** a été mangé.
- (43) **Toutes mes cousines** ont été invitées.
- (44) **Tous les hommes** sont mortels.

Cette différence de sens entre *tout N* et *tout le N* est probablement liée à l'existence en latin de deux items lexicaux qui servaient à effectuer une quantification universelle : *omnis* et *tōtus*.

Le FEW (*Französisches Etymologisches Wörterbuch*) et les dictionnaires de latin, notamment le *Thesaurus linguae latinae* et *Le Gaffiot* (édition 2000), indiquent que *tōtus* signifie *tout, entier, tout entier* et *omnis*, au singulier, a la signification de *tout, chaque*.

- (45) a. *Tōtus homo*
'L'homme en entier'
- b. *Tota res publica*
'L'état tout entier'
- c. *Tota Sicilia*
'Toute la Sicile'
- (46) a. *Omnis homo*
'Tout homme'
- b. *Omnis regio*
'Chaque contrée'

Au vu des exemples (46), il apparaît que *omnis* est distributif. Il peut quantifier sur un ensemble d'individus possibles, donc être un item à choix libre, comme dans (46a), ou il quantifie sur un ensemble d'individus connus, comme nous le voyons dans (46b). Dans la quatrième édition du *Dictionnaire étymologique de la langue latine* de Ernout et Meillet (2001), il est précisé que *omnis* a le sens de *toute espèce de*. Ils indiquent la possibilité que (46a) soit interprété comme *l'homme en général*. Ainsi *omnis* a aussi la possibilité de quantifier sur un domaine contenant des types. Toutefois, dans le *Dictionnaire étymologique de la langue latine* de Ernout et Meillet, il est indiqué que *tōtus* et *omnis* étaient parfois utilisés indifféremment et cela depuis le latin classique. Ernout et Meillet précisent que même Cicéron et César les employaient indifféremment :

(47) a. *Omnis orae maritimae* (César, *De Bello Gallico*)

‘Toute cette contrée maritime’

b. *Totius orae maritimae*

Dans la grammaire de Leuman, Hofmann et Szantyr (1965), il est précisé que *tōtus* est entré rapidement en concurrence avec *omnis*, par le biais des noms collectifs. Ainsi, *tōtus N* pouvait être interprété comme *les membres de la totalité des N*.

Brøndal (1937) soutient que *omnis* et *tōtus* ne s'employaient pas indifféremment. Il argumente cela en considérant l'italien. Si ces deux termes se confondaient sémantiquement, ils n'auraient pas donné en italien deux mots distincts : *ogni* et *tutto*. *Ogni* a pour origine latine *omne* qui signifie *chaque, tous les* :

(48) *Ogni giorno mi alzo alle 7.*

‘Tous les jours / Chaque jour, je me lève à 7 heures.’

En français, *omnis* n'a pas été conservé pour la formation de déterminant. Le TLF précise que *tōtus* est à l'origine de l'actuel *tout*, que son sens soit celui de la totalité (*tout le N*, *tous les N*) ou celui d'un item à choix libre (*tout N*). Toutefois, il est signalé que *tōtus* n'a été employé à la place d'*omnis* qu'en latin vulgaire :

« *Tout* (a. fr. sing. masc.: cas suj. *toz, tous*; cas régime *tot, tout*; fém.: cas suj., cas régime *tote, toute*; neutre: cas suj., cas régime *tot, tout* — plur. masc.: cas suj. *tuiz*; cas régime *toz, tous*; fém.: cas suj., cas régime *totes, toutes*) est régulièrement issu de l'adj. lat. **tōtus** [...]. *Totus* « entier, tout entier », s'est, dans la lang. vulg., confondu avec *omnis* « chaque, tout », d'abord au plur. dès Plaute (*Miles*, 212: *totis horis*) et plus fréquemment à basse époque (III^e s. TERTULLIEN; fin IV^e s. *Peregrinatio Aetheriae*, 2, 6: *toti illi montes*; LÖFSTEDT, p. 69; nombreux ex. ds BLAISE *Lat. chrét.*); *totus* sing. équivalent de *omnis, quivis*, relevé dep. Apulée (*Lat. Gramm.*, 1963, p. 203) devient également plus fréq. à basse époque (BLAISE *op. cit.*) »

La diachronie du français ne nous donne pas l'opportunité fort intéressante d'étudier le changement de quantification universelle non-distributive à une expression de quantification universelle qui peut être distributive, ce changement s'étant effectué en latin.

3. L'évolution de la distribution de *tout* item à choix libre

Nous avons recherché dans différents textes, et notamment dans la base de données de l'ARTLF, si en ancien français *tout* employé directement devant un nom pouvait exprimer le libre choix. Il s'avère qu'il est possible de l'interpréter dans certains cas comme un FCi, même s'il subsiste une ambiguïté de lecture. Nous avons trouvé deux contextes favorables à l'emploi de *tout* FCi : lorsqu'il y a une idée de généralité (49) et lorsqu'il est dans une phrase conditionnelle (50). Le premier de ces deux contextes est nettement plus représenté.

(49) **Tout prophete, toute autre gent,**

Boen et mauveis communement (Robert de Boron, *Roman de l'Estoire dou Graal*)

'Tout prophète, toute autre personne, que ce soit bonne ou mauvaise'

(50) « Se vous, fet il, me creïez,

tout autre conseil prendriez (*Roman de Thèbes*)

'Si vous me croyez, vous prendriez tout autre conseil.'

Certaines phrases contiennent clairement *tout* FCi, comme (51). Il est possible de paraphraser *tout* par *tous les*. Une lecture en sous-type est aussi envisageable.

(51) **Tout mal** assomme et escervele

Et **tout diable** evanuïst

La sainte odeurs qui de li ist. (Gautier de Coinci, *Miracles de Notre-Dame*)

‘La sainte odeur qui sort d’elle [la Vierge] détruit⁵⁴ toute sorte de mal et fait fuir tout diable / tous les diables.’

Nous remarquons que lors de son utilisation en ancien français, *tout* n’apparaît pas dans un contexte qui lui est pourtant très favorable en français moderne : les phrases contenant un verbe à connotation négative. Nous avons recherché dans notre corpus vingt-deux verbes à connotation négative acceptant un SN objet de la forme *tout N*. Aucune occurrence de ce type de construction n’a été relevée. La principale raison à cela est que certains verbes sont apparus tardivement dans le lexique. De plus, bien que certains aient existé, ils étaient peu employés. En effet, cinq verbes faisant partie de notre sélection ont été recensés par le TLF avec une date d’apparition postérieure à la période de l’ancien français. Il s’agit des verbes *éliminer*, *éluder*, *éviter*, *repousser* et *supprimer*. Ils sont entrés dans le lexique au XIV^e et XV^e siècle. Les dix-sept autres verbes sont apparus entre la moitié du IX^e siècle et le XIII^e siècle. Même s’ils étaient déjà employés en ancien français, certains étaient encore peu utilisés⁵⁵. C’est par exemple le cas des verbes *retirer*, *abandonner* et *rejeter*. D’ailleurs, d’autres, comme *absorber*, *empêcher*, *enlever*, *interdire*, *mépriser*, *proscrire* et *suspendre*, ne sont même pas visibles dans notre corpus en ancien français. À part le verbe *empêcher*, ces derniers sont également peu présents dans notre corpus en moyen français.

En raison du peu d’occurrences de ces verbes dans notre corpus, il n’est pas surprenant que nous n’ayons pas trouvé d’occurrence de ces verbes dans un contexte donné, notamment accompagnés de *tout* FC.

⁵⁴ Nous avons remplacé *assomme et brise le crâne* par *détruit* qui s’accorde mieux avec le contexte.

⁵⁵ Nous affirmons cela par rapport aux données de notre corpus. Certains verbes ne comptent que très peu d’occurrences, contrairement à d’autres qui sont bien plus représentés.

Dès le moyen français, bon nombre de ces verbes étaient employés avec *tout* FC :

- (52) Et, à cause d'icelle destruction, devindrent les povres habitans d'icelle mendians, et aucunes jeunes femmes et filles **habandonnées à tout vice et pechié** pour avoir leur vie. (Jean de Roye, *Chronique scandaleuse* t. I, 1460-1483)
- (53) car ladelectacion que il a en sa vertu **absorbe** et adnichille **toute tristece**. (Nicole Oresme, *Le Livre de Ethiques d'Aristote*, c. 1370)
- (54) c'est le centre de la terre qui est symplement bas et ce a quoy se **aresté toute chose qui descent sanz passer plus loing**. (Nicole Oresme, *Le Livre du ciel et du monde*, c. 1377)
- (55) car on ne puet mieulx apprendre le stille d'aucun mestier que de le frequenter souvent et fuyr les aises du corps, comme trop boire, trop mengier et trop dormir, et plusieurs autres delices charneulx, qui obfusquent et **empeschent tout entendement** de prouffiter à apprendre et retenir ce à quoy on est adonné, soit en operation pratique ou en science speculative. (Jean de Bueil, *Le Jouvencel* t. I, 1461-1466)
- (56) Mais il fault en sa main tenir le miroir polly de l'escripture sainte par l'audition des predications et lectures salutaires, là où on peult les sagectes du dyable fuyr et **eviter tout peril**. (*Le Violier des histoires rommaines*, 1521)
- (57) Veue laquelle, ladicte Court advoqua ycelle en **interdisant toute congnoissance** au prevost de Paris, et fu ledit Hennequin, qui estoit prisonnier ou Chastellet, amené en la Conciergerie du Palais par l'ordonnance de la Court. (Clement de Fauquembergue, *Journal* t. I, 1417-1420)
- (58) Ceste povreté d'esperit, ou fut elle doncques enracinee plus parfondement que en la sainte ame de saint Pol qui se reputoit le premier entre les pecheurs, qui estoit continuellement en paour et en tremeur, qui **mesprisoit toute richesse terrienne** (Jean Gerson, *Sermon pour la fête des saints Pierre et Paul*, 1394)
- (59) Mais tu y trouveras l'amer
Et au derrain le glaive agu,

Et y **perdras toute vertu** (Eustache Deschamps, *Le Miroir de mariage*, c. 1385-1403)

- (60) Lors Fol Cuidier et Jeunesse et Folie

Et Souvenir qui la pensee lie,

Lui font **oster toute melencolie**, (Alain Chartier, *Le Debat des Deux Fortunés d'Amours*, 1412-1413)

- (61) Ycellui Socrates par sa grant sapience renommé est des philosophes le prince, car il **refusa toute ydolatrie** comme ennemie de vraie sapience (Jacques Legrand, *Archiloge Sophie*, c.1400)

Les verbes de notre liste qui n'apparaissent pas dans les exemples ci-dessus se rencontrent dans une phrase contenant *tout* FC à partir du XVI^e siècle :

- (62) que c'est **blâmer tout genre d'étude** que de penser ainsi ; et que la culture embellit toujours le naturel le plus heureux. (Abbé Jean-Baptiste Dubos, *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture*, 1733)

- (63) Si d'un prince jaloux l'éternelle foiblesse

Reçoit indignement les soins de ma tendresse,

Et semble préparer, dans mon juste courroux,

Un éclat à **briser tout commerce entre nous** ? (Molière, *Dom Garcie de Navarre ou le Prince jaloux*, 1673)

- (64) elle le dégoûtoit de tous les plaisirs, le poursuivoit dans tous ses travaux, le distrayoit de toutes ses affaires, et la nuit lui **enlevait tout repos** (Mme Cottin, *Mathilde*, 1805)

- (65) L'honneur **proscrit tout plaisir qui n'est point appelé par la passion**, comme une honteuse lubricité (Honoré de Mirabeau, *Lettres originales écrites du donjon de Vincennes pendant les années 1777, 1778, 1779, 1780*)

- (66) Car nous en voyons plusieurs qui appetent si fort de **rejeter tout sentiment de Dieu** (Jean Calvin, *Des scandales*, 1550)
- (67) il appert que tous ceux qui se pardonnent et flattent, et en **repoussant tout souci de venir à conte** s'anonchalissent, nient qu'il y ait un Dieu. (Jean Calvin, *Institution de la religion chrestienne : livre premier*, 1560)
- (68) **supprimez tout ouvrage qui peut salir l'imagination et corrompre le cœur** (Charles-François-Nicolas Le Maître De Claville, *Traité du vrai mérite de l'homme*, 1736)
- (69) Le prince lui-même ordonna alors de **suspendre tout remède**, et de laisser agir la nature. (Jacques de Varenne, *Mémoires du chevalier de Ravanne*, 1740)
- (70) il envoye des quasaques de ses gardes pour s'opposer et **eluder toute sorte d'arrests du parlement**. (Nicolas de Peiresc, *Lettres* : t. II, 1631)
- (71) ce n'est qu'au moment où cette protection s'étendant sur tous, parvient à celui dont l'exercice blesse vos projets, que vous nous **retirez toute faveur**, que vous nous dénoncez (Emmanuel Sieyès, *Œuvres* : t. II, 1791)

À partir de 1700, la distribution générale de *tout* ne diffère guère de celle actuelle. La seule remarque que nous pouvons faire est qu'avant le XVIII^e siècle, la grande majorité des exemples rencontrés dans notre corpus expriment une généralité. Dans les phrases génériques, la position de prédilection du SN contenant *tout* FCi est de celle sujet, comme nous le voyons dans (72). Dans les autres phrases relevées, le verbe est majoritairement à connotation négative (cf. 69) et la plupart du temps le nom qui suit *tout* est non modifié. S'il l'est, c'est par *autre*, comme nous le voyons dans (73).

- (72) **Tout homme** est menteur, de la mesme sorte que **tout homme** est injuste, que **tout homme** est intemperant (Jean-Louis Guez De Balzac, *Dissertations chrestiennes et morales*, 1654)

- (73) Dieu veut que, pour la fille, il remplisse de flammes
tout ce que les françois ont de guerrieres ames,
et, leur ostant le goust de **tout autre plaisir**,
en sa seule vertu renferme leur desir. (Jean Chapelain, *La Pucelle ou la France
délivrée*, 1656)

À partir de 1701, bien que les phrases génériques restent majoritaires, nous relevons les autres contextes qu'il est possible de trouver en français moderne.

Cette absence de différence dans la distribution semble normale du fait que *tout* FCi était déjà présent dans la langue depuis le latin.

4. *Tout* n'est pas toujours un item à choix libre

Nous avons vu dans la première section de ce chapitre que *tout*, employé directement devant un nom, n'a pas toujours été un déterminant à choix libre. En effet, *tout N* avait la possibilité de signifier *tout le N* ou *tous les N* en ancien français⁵⁶. Ainsi, *tout* dans un SN composé de *tout + N* pouvait exprimer la totalité ou le libre choix du référent. Cette ambiguïté s'explique par fait que l'article défini était facultatif avant le XV^e siècle et que son emploi ne s'est généralisé qu'à partir du XVI^e siècle.

Lors de l'analyse des occurrences de *tout N* à partir de 1940, un groupe de mots, *tout compte fait*, nous a interpellée. Nous nous sommes demandée si ce groupe de mots est un vestige de l'interprétation de *tout N* dans la langue ancienne et si d'autres formes de ce type apparaissaient en français moderne.

Dans *tout compte fait*, nous constatons que *tout* apparaît devant un nom, mais qu'il n'est pas possible d'analyser *tout* comme son déterminant.

⁵⁶ L'orthographe de l'ancien français n'étant pas encore soumise à des règles strictes, le pluriel n'était pas toujours marqué.

- (74) il arrive en Israël, il est sur le lac de Tibériade, son panorama, ses miracles, jusque-là tout va bien, lorsqu'il déclare tout à coup, devant ses hôtes stupéfaits et, du coup, glacials, que Jésus, **tout compte fait**, a été le premier socialiste. (Philippe Sollers, *Le Secret*, 1993)

En effet, dans (74), *tout compte fait* est interprété comme *tout bien considéré, finalement*. La construction est figée et ne permet pas de considérer le sens de ces composantes.

Plusieurs autres syntagmes de notre corpus paraissent avoir un fonctionnement similaire à l'expression *tout compte fait*. Parmi les formes figées rencontrées, il y a, par exemple, *en tout bien tout honneur* et *à tout bout de champ*. Selon le TLF, *en tout bien tout honneur* signifie *conformément à la morale*, comme nous le voyons dans (75), et *à tout bout de champ* a la signification de *incessamment* :

- (75) On se demandera, en famille, **en tout bien tout honneur**, quel est le plus bref moyen de me ruiner de la manière la plus sûre, débaucher mes cadres et s'approprier mes clients. (Michel Bataille, *L'arbre de Noël*, 1967)
- (76) Cela ne signifiait pas qu'il secrétât **à tout bout de champ** des formules et des théories : il avait en horreur la cuistrerie. (Simone De Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, 1958)

Au vu de (75) et (76), il est impossible d'analyser les différents éléments entrant dans la construction de *en tout bien tout honneur* et *à tout bout de champ*. D'après le TLF, il y a une distinction à faire entre ces deux groupes de mots : *en tout bien tout honneur* est considérée comme étant une expression figée, alors qu'*à tout bout de champ* est une locution. Il ne nous paraît pas correct de faire cette distinction du fait que dans ces deux formes, le sens des différents éléments dont elles sont constituées ne peut pas être pris en considération. Il semble plus judicieux d'envisager que *en tout bien tout honneur* et *à tout bout de champ* soient toutes les deux des expressions figées. La différence que nous établissons entre les termes *expression figée* et *locution* est la suivante : la signification des expressions figées ne peut se deviner, leur sémantique n'étant pas compositionnelle. Les locutions, quant à elles, obéissent au principe de compositionnalité, de façon totale ou partielle. Nous notons la présence de la compositionnalité lorsque le sens d'une phrase est obtenu à partir du sens de ses parties

constituantes. Si la sémantique d'une expression est compositionnelle, la dénotation de l'expression est calculée à partir de la dénotation de ses constituants et des règles par lesquelles ces constituants sont combinés.

Toutefois, la frontière entre expression figée et locution est souvent floue et il n'est pas toujours possible d'affirmer avec certitude si un groupe de mots dans lequel est ressenti un figement est une expression figée ou une locution. D'autres formes possédant un degré de figement et apparaissant dans notre corpus confirment la difficulté parfois présente à différencier locution et expression figée. Dans cette section, nous allons nous baser sur une classification de certaines des formes figées contenant *tout N* que nous avons relevées dans notre corpus. Le but d'établir une classification de ces formes en expressions figées et locutions est de voir lesquelles peuvent être considérées comme des vestiges de la période où l'article défini n'était pas obligatoire.

Nous nous sommes limitée aux occurrences qui n'apparaissent qu'à partir de 1940 dans l'optique de s'assurer que cet emploi n'est pas trop ancien et se réalise encore de nos jours.

Douze formes présentant un figement ont été prises en compte pour établir ce classement. Le choix de ces formes s'est fait principalement sur la fréquence de celles-ci dans notre corpus. Pour quelques-unes d'entre elles, dont les occurrences étaient moins nombreuses, la raison de leur considération fut notre curiosité. Ces formes sont les suivantes : *en toutes lettres, en tous sens, de toute façon, de toute manière, de toutes parts, à toute vitesse, en tout lieu, en toute saison, à tout prix, à tout moment, en tout point* et *en tout genre*.

Notre classement divise ces formes en deux groupes. Dans le premier, le sens des éléments de ces groupes de mots peut être identifié ; il est ainsi possible d'analyser *tout*. Dans le second, nous regroupons les expressions figées dans lesquelles l'analyse sémantique de *tout* n'est pas possible.

4.1. Les locutions

Huit formes figées répertoriées parmi les douze relevées permettent l'analyse des éléments constituants ces formes et ainsi l'analyse de *tout N*. Il s'agit de *en tout genre, à tout moment, de toutes parts, en tous sens, de toute manière, en tout lieu, en toutes lettres* et *en toute saison*. Dans ces formes, *tout* est interprété parfois comme un item à choix libre et parfois comme

exprimant la totalité. Dans ce dernier cas, ces locutions sont des vestiges de la langue ancienne de l'époque à laquelle l'article défini n'était pas obligatoire.

(i) *En tout genre* :

Concernant *en / de tout genre*, le TLF considère qu'il s'agit d'une locution, mais ne fournit aucune définition. Toutefois, il est précisé que *de tout genre* ne s'utilise qu'au singulier et que *en tout genre* s'emploie aussi bien au singulier qu'au pluriel. Pourtant, lors de l'étude de notre corpus, nous avons relevé onze occurrences de *de tous genres*, dont (77). Cela confirme nos intuitions à propos de l'expansion de *tous* en tant que déterminant à choix libre, comme nous l'avons évoqué dans la sous-section 5.5 du chapitre 3.

- (77) Le classicisme est un régulateur des productions intellectuelles **de tous genres**, modelant non seulement les lettres et les arts, mais les œuvres, les conceptions et les méthodes de toutes les activités humaines, politiques, économiques, sociales. (Louis Marin, *Les Études Ethniques en 1950*, 1954)

Concernant le sens de ces différentes locutions, nous nous apercevons que celui-ci est presque le même : *de tout genre* signifie *de tous les genres / de tout type* et *en tous genres*, *de tous les styles* ou *de tous types*. L'interprétation *de tous les genres* ne coïncide pas avec un emploi de *tout* en tant que FCi. Au niveau de la représentation de ces différentes formes, nous remarquons également une répartition relativement équitable. *En tout genre* est toutefois plus présent, particulièrement au singulier. Nous comptons vingt-cinq occurrences au singulier et dix-neuf au pluriel, dont (79). *De tout genre* est représenté quinze fois :

- (78) Les transports intérieurs se heurtaient à des obstacles **de tout genre** : routes détériorées, canaux abandonnés, brigandage. (Georges Lefebvre, *La Révolution Française*, 1963)
- (79) Autour de moi, un vrai catalogue d'activités **en tous genres**, syndicat, venez donc au club théâtre, aux conférences Freynet, apprends le ski, le tennis. (Annie Ernaux, *La Femme Gelée*, 1981)

- (80) Les voisines passaient en revue leurs connaissances, collectionnaient des malheurs solides comme du bon pain, les morts, les blessés, les infirmes **en tout genre**. (Geneviève Brisac, *Week-end de Chasse à la Mère*, 1996)

Remarquons que dans (78) et (79), *tout* et *tous* n'expriment pas l'universalité. Par exemple, dans (78), il est considéré divers et nombreux genres et non pas tous les genres.

(ii) À *tout moment* :

Selon le TLF, la locution *à tout moment* signifie *continuellement, très souvent*. Nous pouvons choisir dans la plupart des exemples l'une ou l'autre interprétation, car ces deux sens sont fortement liés. *À tout moment*, en plus des deux significations données ci-dessus, peut aussi être interprété comme *à n'importe quel moment*.

- (81) **à tout moment**, elle pouvait glisser sur le bois mouillé, être trahie par une passerelle désagrégée, plonger entre deux barques dont les bords se refermeraient au-dessus de sa tête. (Andrei Makine, *Le Testament Français*, 1995)

La phrase (81) peut tout aussi bien être paraphrasée par *à n'importe quel moment, elle pouvait glisser sur le bois mouillé [...]* que par *très souvent, elle pouvait glisser sur le bois mouillé [...]*.

Cette locution est employée aussi au pluriel, comme nous le voyons dans (82). Il n'y a toutefois que deux occurrences au pluriel.

- (82) les voix qui se dispersent mènent le mouvement sur la corde qui grince et meurt **à tous moments**. (Pierre Reverdy, *Plupart du Temps, Poèmes (1915-1922)*, 1945)

Tout moment n'est pas toujours introduit par *à*. En effet, cette locution peut avoir comme préposition introductrice *en*, comme le montre l'exemple suivant :

- (83) Une révolution sociale serait **en tout moment** possible au même titre et l'on pourrait raisonnablement attendre d'un despote qu'il se convertisse à l'anarchisme. (Maurice Merleau-Ponty, *Phénoménologie de La Perception*, 1945)

(83) est la seule occurrence de *en tout moment* de notre corpus. Nous pensons qu'il s'agit d'un usage propre à l'auteur.

(iii) *De toutes parts* :

De toutes parts signifie *de tout côté, de tous (les) côtés*. Nous l'avons orthographiée au pluriel, car bien qu'il y ait des occurrences au singulier, la forme au pluriel est prédominante. De plus, nous notons une légère différence d'interprétation entre le pluriel et le singulier. Au singulier, la signification de la locution tend plutôt vers *de tout côté, partout*, alors qu'au pluriel il s'agit de *de tous (les) côtés*, comme le soulignent les exemples (84) et (85).

- (84) Il ne s'agit pas simplement d'une évasion dans un espace ouvert **de toute part** à l'aventure. (Gaston Bachelard, *La Poétique de L'Espace*, 1957)
- (85) Bientôt des incendies éclatèrent **de toutes parts** et se propagèrent jusqu'à devenir brasier. (Jacques Lanzmann, *La Horde D'or*, 1994)

(iv) *En tous sens* :

En tous sens est recensée dans le TLF, mais il n'est pas précisé sa nature. Elle est apposée à *dans tous les sens*. La signification qui est donnée pour ces deux formes est *dans toutes les directions, dans n'importe quelle direction*. Dans la seconde partie de la définition, *tout* est un FCi.

Dans notre corpus, nous avons relevé 184 occurrences de cette locution au pluriel et douze au singulier. Que cette expression soit au singulier ou au pluriel, sa signification est la même, comme nous le voyons dans (86) et (87) :

- (86) Non, entre ses tombes, les gens armés couraient **en tous sens**, échangeaient des coups de feu, se cachaient derrière les stèles funéraires. (Andrei Makine, *Le Testament Français*, 1995)

- (87) Surexcités, les spectateurs zigzaguent **en tout sens**. (Philippe Manœuvre, *L'enfant du Rock*, 1985)

Sur le nombre restreint de formes utilisées au singulier, quatre formes sont du même auteur.

(v) *De toute manière* :

Le groupe de mots *de toute manière* est défini comme une locution par le TLF. Deux définitions différentes y sont indiquées : *quel que soit le point de vue envisagé* et *dans tous les cas*.

À l'étude de notre corpus, nous découvrons qu'un emploi de ce groupe de mots est possible au pluriel. Mais cette locution n'a que trois attestations au pluriel, alors qu'elle en compte 223 au singulier. Ce peu d'occurrences nous fait penser que celles-ci sont propres à l'auteur. En nous penchant sur les deux définitions, nous voyons que l'interprétation *dans tous les cas* est beaucoup plus intuitive que *quel que soit le point de vue envisagé* ; et cela pour la grande majorité des exemples du corpus. L'exemple (88) illustre cela.

- (88) Il n'avait pas eu l'idée, ce soir, de poser la question, et **de toute manière** n'aurait pas osé. (Emmanuel Carrère, *La Classe de Neige*, 1995)

(vi) *En tout lieu* :

Selon le TLF, *en tout lieu* signifie *partout*, voire *toujours*. Mais comme nous pouvons aisément l'interpréter comme *en tous les lieux* (89) et même *en n'importe quel lieu*, nous avons décidé de le considérer comme une locution dans le cas de ces interprétations. Sa signification obéit au principe de compositionnalité pour l'interprétation *en n'importe quel lieu*. Dans le cas de l'interprétation *en tous les lieux*, *tout* n'est pas un item à choix libre. Avec cette dernière interprétation, il s'agit de vestiges de la langue ancienne.

- (89) Le slogan affiché **en tout lieu** était on ne peut plus clair : le Guide bien-aimé incarnait à lui seul l'être et l'Espérance de tous les hommes. (Paul Thorez, *Les Enfants Modèles*, 1982)

En tous lieux est également employé au pluriel :

- (90) On l'entendrait jetant ses rires les plus sonores **en tous lieux** et par tous les temps (sirènes de brume). (Pascal Laine, *La Dentellière*, 1974)

(vii) *En toutes lettres* :

En toutes lettres signifie *sans abréviation* et ne se rencontre qu'avec cette interprétation.

- (91) Joseph se demandait s'il était plus convenable d'écrire monsieur, **en toutes lettres**, ou de mettre un m et un point. (Georges Duhamel, *La Passion De Joseph Pasquier*, 1945)

(viii) *En toute saison* :

L'expression figée *en toute saison* a le sens de *constamment, toute l'année* :

- (92) Le crépuscule civil dure, **en toute saison**, environ 24 m, le crépuscule astronomique 1 h 20 m. (André Danjon, *Cosmographie*, 1948)

Cette locution est également employée au pluriel, comme nous le voyons dans (93). Elle conserve le même sens, mais nous en comptons beaucoup moins d'occurrences qu'au singulier.

- (93) La mère portait **en toutes saisons** la coiffe bressane, mais la fille aînée portait l'hiver des chapeaux de feutre et des tailleurs de beau lainage (Roger Vailland, *Drôle De Jeu*, 1945)

4.2. Les expressions figées

Dans quatre formes figées, *à toute vitesse*, *en tout point*, *de toute façon* et *à tout prix*, le sens des éléments constituant ces formes ne peut être considéré. Nous analysons ces formes comme des expressions figées. De ce fait, l'analyse de *tout* n'est pas possible.

(i) *À toute vitesse* :

Le TLF ne mentionne pas la forme figée *à toute vitesse*. Dans les exemples relevés, elle peut s'interpréter comme *à la vitesse maximum*.

- (94) Eugenio parlait dans un souffle, **à toute vitesse**, avec passion. (Geneviève Brisac, *Week-end de Chasse à la Mère*, 1996)

Nous pouvons paraphraser *à toute vitesse* dans (94) par *le plus rapidement possible*.

(ii) *En tout point* :

En tout point signifie *complètement, totalement*. Une autre construction, formée sur *tout point*, peut être considérée : *de tout point*. *En tout point* et *de tout point* ont la même signification selon le TLF : nous le voyons dans (95) et (96).

- (95) Oiseau de malheur, Nathan le fut, car vint le jour où ceux qui les escortaient, vexés d'être dépassés **en tout point** sur leur propre terrain, firent brusquement demi-tour. (Jacques Lanzmann, *La Horde D'or*, 1994)
- (96) Elle fait cent petites choses, elle caresse, elle bat, elle fait le signe de la croix, elle demande pardon, elle fait la révérence, elle baise la main, elle hausse les épaules, elle danse, elle flatte, elle prend le menton : enfin elle est jolie **de tout point**. (Françoise Dolto, *La Cause des Enfants*, 1985)

Notons que la forme la plus souvent rencontrée est *en tout point*, que ce soit au singulier ou au pluriel. Il y a trente-sept occurrences de *en tout point* au singulier et quatre de

de tout point. Cet écart assez important au singulier se produit aussi au pluriel. En effet, *en tout point* se rencontre soixante et une fois, alors que *de tout point* n'apparaît que sept fois. Nous voyons un exemple ci-dessous de chacune de ces formes au pluriel :

- (97) Le temps qu'elle constitue n'est-il pas **en tous points** semblable au temps réel dont nous avons fait voir l'impossibilité, n'est-ce pas encore une série de "maintenant", et qui ne se présentent à personne, puisque personne n'y est engagé ? (Maurice Merleau-Ponty, *Phénoménologie de La Perception*, 1945)
- (98) Si la planète Vénus est habitée, l'opacité de son atmosphère, en cachant le ciel à ses habitants, les a laissés dans un état de misère intellectuelle, **de tous points** analogue à celle de nos moutons ou de nos chiens ... nous pouvons nous considérer comme la dix-millième génération de l'espèce humaine. (Marcel Boll, *Quelques Sciences Captivantes*, 1941)

(iii) *De toute façon* :

Dans le TLF, *de toute façon* apparaît comme étant une locution adverbiale pouvant s'employer aussi bien au singulier qu'au pluriel. La signification de cette expression figée est *quoi qu'on fasse, quoi qu'il arrive*, comme dans (99) :

- (99) « **De toute façon**, a dit Marie-Sandra, je crois me rappeler que vous êtes contre tout. (Geneviève Brisac, *Week-end de chasse à la mère*, 1996)

Par rapport à son emploi singulier / pluriel, nous voyons que cette expression est beaucoup plus utilisée au singulier qu'au pluriel. En effet, 1008 occurrences sont recensées au singulier, alors qu'il n'y en a que 155 au pluriel.

(iv) *À tout prix* :

À tout prix, signifie selon le TLF *quel que soit le prix*. Une telle définition laisse entrevoir la possibilité d'une interprétation FC qui serait équivalente à *n'importe quel prix*. Toutefois, le TLF donne une deuxième interprétation, correspondant au sens figuré *coûte que coûte*. Il nous

semble que la première signification ne corresponde pas à un emploi figé. En effet, il serait question d'un SN composé de *tout* et *prix*, introduit par *à*, comme nous le voyons dans (100) :

- (100) Mais il n'échappait à personne que bien des français manœuvraient dans le même sens et que beaucoup d'autres, fuyant devant la monnaie, achetaient **à tout prix**. (Georges Lefebvre, *La Révolution Française*, 1963)

À *tout prix*, dans (101) et contrairement à (100), peut être paraphrasé par *coûte que coûte*.

- (101) quant à Hamilton, le secrétaire d'état, il voulait éviter **à tout prix** un conflit avec l'Angleterre. (Georges Lefebvre, *La Révolution Française*, 1963)

4.3. Bilan

Dans cette sous-section, nous avons proposé de classer douze formes figées contenant *tout N* selon leur degré de compositionnalité. Ces douze formes ont été réparties dans deux groupes :

- (i) les locutions
- (ii) les expressions figées

Dans le premier groupe, huit formes ont été considérées : *en tout genre*, *à tout moment*, *de toutes parts*, *en tous sens*, *de toute manière*, *en tout lieu*, *en toutes lettres* et *en toute saison*. Nous estimons que toutes celles-ci sont des locutions, car le sens de leurs constituants est pris en compte dans le sens total de la locution. Toutefois, il est encore possible de diviser ce groupe. En effet, nous avons remarqué que certaines de ces locutions ne sont pas totalement figées. En effet, elles peuvent se former à l'aide de diverses prépositions et / ou peuvent être employées au singulier et au pluriel. Nous nous interrogeons sur la notion même de locution : Une forme figée pouvant s'employer avec diverses prépositions peut-elle encore être considérée comme figée ? Au niveau de l'interprétation de *tout N* dans ces locutions, *tout* est parfois interprété comme un déterminant à choix libre et parfois comme

exprimant la totalité. Si *tout* n'est pas un déterminant à choix libre, nous pouvons considérer que cet emploi est un vestige de la langue ancienne.

Les formes du second groupe ne permettent pas une analyse de *tout*. En effet, à *toute vitesse*, *de toute façon* et *à tout prix* sont des expressions figées, ainsi que *de / en tout(s) point(s)*. Nous nous attendrions à ce qu'une expression figée ne revêt qu'une seule forme. Nous avons inclus *de / en tout(s) point(s)* dans ce classement puisque *de / en tout(s) point(s)* n'est pas construit compositionnellement et qu'une de ses formes est beaucoup plus représentée que les autres. Ces expressions figées sont le témoin d'un emploi antérieur de *tout*. Cet emploi se réalisait quand l'article défini était encore facultatif.

5. Conclusion

Dans ce chapitre consacré à la diachronie de *tout*, nous avons mis en évidence que *tout* peut avoir plusieurs emplois : déterminant, prédéterminant, pronom, adverbe et nom. Il n'est pas toujours un FCi. Toutefois, *tout* a toujours eu la possibilité de quantifier sur un ensemble d'individus possibles. Même en latin, sous la forme *totus*, il pouvait exprimer le choix libre. *Omnis*, qui signifiait aussi *tout*, permettait d'autres emplois.

La distribution de *tout* n'a que très peu évolué à travers les siècles. La seule remarque que nous sommes en mesure de faire est que l'emploi de *tout* FCi s'est diversifié à partir de 1700. Mais cela résulte peut-être tout simplement des exemples recueillis dans le corpus.

Dans le chapitre 2, nous avons vu que *tous* pouvait être un FCi. Dans ce chapitre, nous avons mis en lumière que *tout*, même employé directement devant un nom dans un SN, n'est pas forcément un FCi. Il peut permettre la construction d'une expression figée ou d'une locution. Dans notre étude sur l'évolution de la distribution, nous avons relevé de nombreuses occurrences de ce type d'emploi dans des corpus plus anciens, comme nous le voyons avec l'exemple suivant :

(102) Ypocrisie **en tout temps** versera,

Avarice le feu alumera (Anonyme, *Six pièces polémiques du recueil La Vallière*, 1530)

CHAPITRE 5 : LA DIACHRONIE DE *N'IMPORTE QUEL*

N'importe quel, contrairement à *tout*, est un déterminant indéfini qui est apparu récemment dans le lexique français. Nous consacrons ce chapitre à la formation de ce déterminant.

N'importe quel est une expression complexe formée à partir de plusieurs éléments, dont le principal est le verbe *importer*. Celui-ci signifie en français moderne, selon le Trésor de la Langue Française (TLF), « être important, compter ». Il est attesté la première fois en 1536 avec le sens de « exiger, nécessiter, comporter », puis en 1543 avec la signification « concerner, être de conséquence pour quelqu'un, pour quelque chose ».

Afin de déterminer la période d'apparition de *n'importe quel* dans l'usage, nous avons d'abord établi une liste des formes construites avec le verbe *importer*, premièrement à l'aide des dictionnaires d'autrefois, puis en analysant notre corpus. Ensuite, nous détaillons le processus de formation de *n'importe quel* ainsi que le processus à l'origine de son figement. Puis, nous émettons l'hypothèse que *n'importe quel* n'est peut être pas totalement figé en proposant des exemples relevés sur la toile. De plus, nous discutons de la compositionnalité de l'ensemble de la série *n'importe qu-*. Enfin, nous comparons *n'importe quel* à *quel qu'il soit* afin de pouvoir justifier l'avènement de ce premier.

1. Les différents emplois du verbe *importer*

1.1. À travers les dictionnaires d'autrefois

Bien que nous ayons consulté plusieurs dictionnaires du XVI^e et du XVII^e siècle, la première mention trouvée du verbe *importer* apparaît dans la première édition du dictionnaire de l'Académie française (1694). Le verbe *importer*⁵⁷ est considéré comme un verbe neutre qui signifie « estre de consequence, estre avantageux ». Il est précisé qu'il peut être employé de façon absolue et indique dans ce cas « qu'on ne se soucie pas de quelque chose qu'on dit ou

⁵⁷ Le terme neutre était autrefois appliqué aux verbes intransitifs.

qu'on fait ». Nous reproduisons sous (1) des exemples issus de ce dictionnaire lorsque *importer* peut être défini par « être de conséquence, être avantageux » et sous (2), des emplois absolus de ce verbe :

- (1) Cela ne luy peut **importer** de rien. Il **importe** pour la seureté publique. Il m'**importe** de ma vie.
- (2) **N'importe**, que m'**importe**, qu'**importe**-il ? Qu'**importe** ?

Dans la quatrième édition du dictionnaire de l'Académie française (1762), il est ajouté que le verbe peut être actif, c'est-à-dire qu'il peut être employé transitivement. La sixième édition (1832-1835) apporte davantage de précisions quant à l'emploi et à la signification de ce verbe : celui-ci est employé dans plusieurs types des phrases, mais il l'est particulièrement dans les phrases négatives et interrogatives, « qui servent à marquer l'indifférence que l'on a ou que l'on doit avoir pour quelque chose, le peu de cas que l'on en fait ou que l'on doit en faire » :

- (3) **Qu'importe** la puissance, la gloire, si elle ne rend point heureux ? Il **importe** peu, peu **importe** que ce soit vous ou lui. **N'importe qui, n'importe quoi, n'importe lequel**, etc. **N'importe par quel moment**. N'importe comment.

Ce qui est remarquable dans ces exemples est que *n'importe lequel, n'importe qui* et *n'importe quoi* sont employés sous la forme que nous leur connaissons en français contemporain, alors qu'une préposition s'insère entre *n'importe* et *quel*. Dans cette édition, un second verbe *importer* apparaît. Il signifie « apporter, introduire dans un pays des productions étrangères, une industrie créée à l'étranger, etc. ». Ce verbe-ci n'est pas concerné par la création de *n'importe quel*.

"Le Dictionnaire national" de Bescherelle (1847) reprend mot à mot les propos de la sixième édition du dictionnaire de l'Académie française. Dans "Le Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle" de Larousse (1873), il est aussi fait mention de *n'importe quoi*, mais pas de *n'importe quel*. *N'importe quoi* est défini de la façon suivante : « quelque espèce de

chose que ce soit », quant à *n'importe* et *peu importe*, ils signifient tous deux : « il est indifférent, de nulle importance ».

Nous retrouvons dans différents dictionnaires des emplois de *n'importe* accompagné de *quel* qui illustrent des tâtonnements autour de sa construction actuelle. Par exemple, dans le "Dictionnaire de la Langue française" de Littré (1882), nous relevons une occurrence où le verbe *importer* est conjugué⁵⁸ :

- (4) Plusieurs d'entre eux ne voulaient que faire un livre, **n'importait quel**, pourvu qu'il fût accueilli (Jean-Jacques Rousseau, *Les Rêveries du promeneur solitaire*, 1778)

Notons que dans cet exemple, le substantif est omis. *N'importait quel* peut être paraphrasé par *il n'importait quel livre*.

Il faut patienter jusqu'à la huitième édition du dictionnaire de l'Académie française (1932-35) pour relever la forme *n'importe quel* telle que nous l'utilisons en français contemporain.

1.2. Suite à l'analyse du corpus⁵⁹

Pour affiner ces résultats et donc vérifier l'usage de ce verbe dans la littérature, nous avons relevé chronologiquement dans notre corpus les différents emplois que pouvait avoir le verbe *importer*. Toutefois, nous nous sommes principalement restreinte aux emplois et aux locutions qui sont toujours utilisés en français contemporain.

Tout d'abord, le verbe *importer* est employé avec un sujet personnel dans des structures du type *importer à*, avec un complément d'objet indirect animé, *importer à quelqu'un*, comme nous le voyons dans (5) et (6), ou non animé, *importer à quelque chose*, dont (7) et (8) sont des exemples.

⁵⁸ Cet exemple est aussi intégré dans Frantext.

⁵⁹ Afin de rendre compte de la date d'apparition des différents emplois de *importer*, nous mentionnons des exemples, issus de Frantext, qui contiennent la première apparition de ces emplois. Le second exemple cité correspond à la première occurrence d'un de ces emplois, mais lorsque la phrase contient une négation.

- (5) j'ay à vous advertir d'aucune chose que beaucoup **vous importe** (Claude De Taillemont, *Discours des Champs faëz. A l'honneur, et exaltation de l'Amour et des Dames*, 1553)
- (6) Et n'ayant personne autour de moy digne d'entendre mon desastre, mon premier et dernier refuge a esté de vous seule, de qui j'espere consolation en chose qui **ne m'importe** moins que de la vie et de l'honneur ». (Pierre Boaistuau, *Histoires tragiques*, 1559)
- (7) Messieurs, j'ay à vous faire entendre par mes moyens combien l'issue de ceste cause **importe au** bien de vostre autorité, et le tort à vous fait de la part des juges dont je suis appellant, quand en voidant le principal, ilz se sont tant oubliez que d'avoir (Charles Estienne, *Paradoxes*, 1561)
- (8) De la manière de charrier les raisins de la vigne au lieu destiné, n'est ici question de parler, chacun ayant ses usages particuliers selon les pays : car aussi **n'importe rien** à la bonté du vin ni à sa quantité, comment ses raisins auront esté portés (Olivier de Serres, *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, 1603)

Un siècle est nécessaire pour que la préposition introductrice du complément puisse changer. En effet, en 1662, nous relevons la structure *importer pour quelque chose / quelqu'un* :

- (9) Le moindre mouvement importe à toute la nature. La mer entière change pour une pierre. Ainsi dans la grâce la moindre action **importe pour** ses suites à tout ; donc tout est important. (Blaise Pascal, *Pensées*, 1662)
- (10) S'il **n'importe pour** Moy, qu'**importe-t'il pour** Vous? (Philippe Quinault, *Astrate, roy de Tyr*, 1665)

Dès 1592, *importer* peut être utilisé avec un sujet impersonnel. Nous relevons les formes *il importe que* + subjonctif (11) et *il importe de* + infinitif (12) :

- (11) Après cela, s'estant tenu coy quelque espace de temps, il recommençoit d'une voix plus forte, et s'en prenoit à soy-mesme : Pourquoi vis tu, **s'il importe** à tant de gens **que tu meures** ? N'y aura-il point de fin à tes vengeances et à tes cruautés ? (Michel de Montaigne, *Essais* : T. I, 1592)
- (12) Or d'autant que pour bien distinguer les choses et les bien rapporter chascune à sa Catégorie ou Predicament, **il importe de cognoistre** si leurs noms sont Homonimes, Synonimes, ou Paronymes (Scipion Duplex, *La Logique ou l'Art de discourir et raisonner*, 1607)

A cette même période, *importer* a permis la construction de locutions qui expriment l'indifférence du locuteur par rapport au fait qui vient d'être énoncé. Un premier groupe de locutions, construites à l'aide d'*importer*, conjugué au présent à la troisième personne du singulier et accompagné de la particule négative *n'*, apparaît. Il se compose de *n'importe* et *il n'importe*. La locution *n'importe* est d'abord relevée dans le corpus en emploi absolutif. Elle est observée par la suite suivie d'un syntagme nominal. Les exemples (13) et (14) permettent d'illustrer ces deux emplois. Mais dans le cas où le verbe *importer* est suivi d'un SN, *importer* n'est pas forcément transitif. Dans (14), si nous considérons l'interprétation *le nom n'importe pas*, *importer* est un verbe intransitif. Notons que le sujet impersonnel *il* n'est pas toujours employé ; il est facultatif.

- (13) S'il me messied à moy, comme je le croy, **n'importe** : il peut estre utile à quelque autre. (Michel de Montaigne, *Essais* : t. II, 1592)
- (14) Cette classe de créanciers dont je viens de parler est en droit d'exiger de vous, puisque vous pouvez le lui donner, un titre quelconque, **n'importe le nom**, pourvu qu'il annonce une hypothèque de telle somme sur toutes les propriétés de la nation, tant générales que particulières, et la garantir de l'intérêt fixé (*Journal de la Société de 1789, 1790*)

Nous avons recensé le nombre d'occurrences de *n'importe + SN* dans le tableau 4⁶⁰. Il apparaît que le nombre de celles-ci est très restreint. Précisons que le caractère facultatif du *il* impersonnel ne joue aucun rôle. En effet, il n'y a aucun exemple de *il n'importe + article défini + N*.

	1780- 1809	1810- 1838	1839- 1869	1870- 1900
<i>N'importe + article</i>	1	3	7	1
<i>défini + N</i>	(1790) ⁶¹			

Tableau 4 : nombre d'occurrences de *n'importe + article défini + N* issues du corpus

N'importe + article défini + N qui est employé tardivement exprime, selon le TLF, « la même valeur que *quel(le) que soit, quel(le)s que soient*, mais avec une connotation négative ».

Outre ces locutions, nous en relevons une supplémentaire, *qu'importe* :

- (15) Aussi **qu'importe**-il de mal ou de bien faire, si de nos actions un juge volontaire selon ses appetis les décide, et les rend dignes de recompense ou d'un suplice grand ? (Mathurin Régnier, *Les Satires 1 à 13 : satire 5*, 1609)

Enfin, une locution très proche sémantiquement de *n'importe SN* est également employée, il s'agit de *peu importe*. Nous citons l'exemple (16) qui contient cette locution avec la structure *peu importe à*. Celle-ci n'est plus employée en français contemporain.

- (16) [...] on sçait outre cela que l'un des principaux dogmatisans et des plus forts esprits de ceste conspiration mal'heureuse, est biscayen de nation : et encores qu'il soit apostat, **peu importe** à la cabale : car c'est de cela mesme qu'ils tirent sujet et matiere de risée. (Le Père François Garasse, *La Doctrine curieuse des beaux-esprits de ce temps*, 1623)

⁶⁰ Les périodes que nous avons utilisées dans tous nos tableaux ne correspondent qu'à un découpage aléatoire. Nous avons choisi de prendre des périodes de 30 ans maximum pour montrer des éventuelles évolutions.

⁶¹ La date entre parenthèses dans le tableau correspond à la date à laquelle la première occurrence a été relevée.

Au XVIII^e siècle, il était possible de pronominaliser le complément de *importer* et celui-ci pouvait se placer entre *peu* et *importe*, comme le figement n'était pas encore total.

- (17) Sont-elles obscures ? Qu'on lui dise alors : il vous a été permis d'unir telles idées, et conséquemment tels mots qu'il vous a plu, pour former vos pensées; **peu nous importe** que telles idées aussi bien que tels mots soient ordinairement ou rarement ensemble (Marivaux, *Le Cabinet du philosophe*, 1734)

En français contemporain, *peu importe* se rencontre majoritairement dans trois constructions différentes : *peu importe (à quelqu'un) + substantif*, *peu importe (à quelqu'un) + de* ou *que* et *peu importe* en emploi absolu. Le tableau 5 indique à partir de quelle date les trois constructions principales sont apparues et le nombre d'occurrences de celles-ci :

<i>Peu importe +</i>	1601-1629	1630-1659	1660-1689	1690-1719	1720-1749	1750-1779	1780-1809	1810-1838	1839-1869	1870-1900
<i>à + substantif</i>	1 (1623)						1			1
<i>substantif</i>							1 (1789)	6	9	9
<i>de / (ce) que</i>						2 (1762)	2	8	15	11
<i>conjonction / locutions conjonctives, adverbe / locution adverbiale, préposition</i>								2 (1810)	8	6
<i>en emploi absolu</i>						5 (1762)	3	22	79	40

Tableau 5 : nombre d'occurrences des constructions les plus fréquemment vues de *peu importe* issues de Frantext

N'importe a permis de former d'autres locutions, de catégories grammaticales différentes, qui expriment l'indéfinition : il s'agit du déterminant *n'importe quel*, de *n'importe*

suivi d'un pronom relatif interrogatif (*qui, quoi* ou *lequel*) ou des adverbes *n'importe où / quand / comment* :

- (18) Mon ami, en général, n'aime point les chiens ni les autres bêtes, **n'importe quels noms** elles aient, ni comme quoi elles marchent. (Denis Diderot, *Lettres à Sophie Volland I*, 1762)
- (19) coteray icy les livres que j'ay de luy, affin que Msrs les Elzevirs ou Msr Le Maire, à qui j'en parlé aussy et qui me promet de me les envoyer, me les envoient, **n'importe qui**, pourveu qu'ilz ne les envoient deux fois, à quoy vous prendrez, s'il vous plaist, garde. (Le Père Marin Mersenne, *Correspondance II : 1628-1630*, 1630)
- (20) [...] elles ne soient point trop surannees et si les livres pouvoient aller aussi viste que les lettres, ils les auroient pour les etrennes, mais **n'importe quand** pourveu qu' ils les reçoivent. (Le Père Marin Mersenne, *Correspondance V: 1635*, 1635)

Après avoir fait la liste des différentes constructions produites à partir du verbe *importer*, nous allons nous pencher sur le processus de formation de *n'importe quel*. Nous mettrons en parallèle sa construction avec celles des autres formes réalisées à partir du même verbe, notamment *n'importe qui* et *n'importe quoi*.

2. Le processus de formation de *n'importe quel*

N'importe quel apparaît la première fois dans le corpus en 1762 sous sa forme plurielle (cf.

18). La première forme au singulier est relevée en 1784 :

- (21) Je lui répondis, **n'importe quelle pièce**, toutes iront également au but, dès qu'elle enverra la représentation. (Nicolas Rétif De La Bretonne, *La Paysanne pervertie, ou les Dangers de la ville*, 1784)

Il s'avère que *n'importe quel* commence à être employé au début du français moderne. Toutefois, la fréquence augmente significativement à partir des années 1830, comme nous pouvons le voir dans le tableau 6. Le nombre d'occurrence de *n'importe quel* augmente alors que le nombre de textes dans notre corpus est le même. Le tableau 10 indique ce nombre de textes selon la période.

	1750 - 1779	1780 - 1809	1810 - 1838	1839- 1869	1870 - 1900	1901 - 1925
<i>N'importe quel / quelle</i>		1 (1784)	9	73	157	312
<i>N'importe quels / quelles</i>	1 (1762)		2	4	4	5

Tableau 6 : nombre d'occurrences de *n'importe quel(le)(s)* issues du corpus

Période	1750 - 1779	1780 - 1809	1810 - 1838	1839- 1869	1870 - 1900	1901 - 1925
Nombre de textes	4	1	4	13	10	10

Tableau 7 : nombre d'occurrences de textes dans le corpus

Pour la forme apparentée *n'importe* + pronom (*qui, quoi*), l'évolution est similaire, bien qu'il apparaisse qu'un pronom indéfini, *n'importe qui*, est employé avant *n'importe quel*, dès 1630.

Béguelin (2002) signale qu'il y a une ambiguïté d'interprétation avec les premières formes considérées comme celles de *n'importe qui* :

(22) Pauvre frère ! vois-tu, ton silence t'abuse,

De la langue ou des yeux, **n'importe qui** t'accuse, (Pierre Corneille, *Méliste ou les fausses lettres*, 1633)

Elle indique que le découpage est anachronique. En effet, à cette époque, *n'importe* ne peut être employé que d'une seule façon : comme un verbe recteur. Selon elle, il faut considérer [n'importe]_V [qui t'accuse]_{que-P}. Le contexte semble favoriser l'analyse de Béguelin. Bien que

nous puissions concevoir que cet exemple, issu de Frantext, soit difficilement analysable comme une forme lexicalisée de *n'importe qui*, nous pensons que pour d'autres exemples il n'est pas évident d'interpréter *importe* comme un verbe recteur. L'exemple (19) est dans ce cas. Pourtant, dans une note de bas de page, Béguelin traite cet exemple et assure que *importe* est un verbe recteur. Mais comme *n'importe qui* est en apposition, il ne semble pas qu'un découpage syntaxique, où il apparaît que *importe* est un verbe recteur, soit possible. De plus, la proposition est paraphrasable par :

- (23) **N'importe qui**, Msrs les Elzevirs ou Msr Le Maire, me les envoie, pourvu que je ne les reçoivent pas deux fois.

Il est aussi possible de considérer que *n'importe qui* dans ce cas soit une sorte de proposition incidente signifiant *peu importe qui* ou plus précisément *peu importe lequel des deux*. Cela se rapproche de l'analyse de Béguelin qui précise que le verbe garde son sens plein et donne la paraphrase : « *peu importe lequel des deux expéditeurs potentiels*⁶² ». Toutefois, ce genre de paraphrases fonctionne avec des exemples en français contemporain :

- (24) Albert aurait pu faire ce sourire et offrir cette cigarette à **n'importe quel homme du moment** que celui-ci aurait passé, vivant, de la certitude totale de la mort à la vie. (Marguerite Duras, *Cahiers de la guerre et autres textes*, 2006)
- à un homme, peu importe lequel

Nous avons recensé toutes les occurrences de cet indéfini et de *n'importe quoi* dans le tableau suivant :

⁶² Béguelin apporte des paraphrases, mais ses arguments sont d'ordre sémantique et non syntaxique.

	1630-1659	1660-1689	1690-1719	1720-1749	1750-1779	1780-1809	1810-1838	1839-1869	1870-1900	1901-1925
<i>N'importe qui</i>	3 ⁶³ (1630)			1			3	41	68	92
<i>N'importe quoi</i>							6 (1823)	70	142	184

Tableau 8 : nombre d'occurrences de *n'importe qui/quoi* issues du corpus

Au vu de ce tableau, il apparaît clairement que *n'importe qui* et *n'importe quoi* deviennent plus fréquents à la même période que *n'importe quel*.

N'importe lequel a connu une évolution similaire. Il a commencé à être employé à la même période que *n'importe quel*, *n'importe qui* et *n'importe quoi* : une première occurrence est relevée dans le corpus en 1779 et son emploi devient plus fréquent à partir de 1839.

Nous comptons au moins deux raisons à l'apparition tardive de *n'importe quel* :

Tout d'abord, il est construit à partir d'un verbe qui a été introduit assez récemment dans le lexique français. Il est en effet apparu en 1536, suite à un emprunt de l'italien *importare*. Avant cette date, à partir du X^e siècle, le verbe utilisé pour signifier « importer » est *chaloir* :

(25) Il li enortet, dont lei nonque **chielt** (*La Cantilène De Sainte Eulalie*, 881 ou 882)

Il lui ordonna, ce dont à elle jamais chaut

'Il lui ordonna, mais peu lui chaut'

Il revêtait une seconde signification en ancien français : « chauffer », « préoccuper ».

Puis, *n'importe quel* est passé par quatre étapes d'évolution majeures pour arriver à sa construction actuelle.

La première étape correspond à la forme du verbe *importer* conjugué à la troisième personne du singulier, au présent : *importe*. Ce verbe conjugué (cf. 5) est l'élément majeur qui entre dans la construction de *n'importe quel*. C'est cette forme qui a permis la construction de

⁶³ Il n'y a pas d'occurrence si nous considérons le découpage syntaxique de Béguelin et une seule si nous considérons, dans (19), qu'il s'agit bien d'une forme de *n'importe qui*.

ce déterminant, car elle était la plus usitée. En effet, dès son entrée dans le lexique français, *importer* apparaît à la troisième personne du singulier. Il n'y a que très peu d'exceptions, même lorsque le sujet n'est pas impersonnel. Nous n'avons relevé que deux occurrences sur quarante-trois au XVI^e siècle. Il s'agit de deux formes à la troisième personne du pluriel, dont (26) est un exemple. Sur ces quarante-trois occurrences, seules sept, dont (27), ne sont pas au présent.

- (26) Comme j'ay opinion que la robe longue et le bonnet carré est le propre et plus honneste acoustrement d'un prestre ou d'un magistrat, jaçoit que ces acoustremens **n'important** rien à l'honesteté, (Guy De Brués, *Les Dialogues de Guy de Brués contre les nouveaux académiciens*, 1557)
- (27) hyer apres disner le Roy me fist appeller, et estant devant luy, avec tresinstante et pitoyable priere me requist, tout bagné de larmes, de faire chose pour luy qui luy **importoit** de la vie. (Pierre Boaistuau, *Histoires tragiques*, 1559)

Peu de temps après, en 1592, nous relevons la particule négative *n'* utilisée devant *importe*. Cette forme, ***n'importe***, qui a la possibilité d'apparaître accompagnée d'un sujet impersonnel, représente la deuxième étape de construction de *n'importe quel*. *N'importe* est employé comme locution et exprime l'indifférence du locuteur par rapport au fait qui vient d'être énoncé. Nous avons illustré cela avec les exemples (13) et (14). La forme retenue pour la construction *n'importe quel* est celle ne contenant pas le sujet impersonnel du fait que celui-ci n'était pas toujours exprimé. Il n'a pas été conservé suite au principe d'économie.

- (13) S'il me messied à moy, comme je le croy, **n'importe** : il peut estre utile à quelque autre. (Michel de Montaigne, *Essais* : t. II , 1592)

La troisième étape correspond à la forme suivante : ***n'importe + préposition + quel + N***. Cette construction apparaît dans le corpus en 1604.

(28) Andromache : - Qu'il se reserve encore à leur donner la chasse.

Priam : - Peut estre à coiïardise il seroit imputé.

Andromache : - **N'importe par quel prix**, mais qu'il soit racheté.

Priam : - Mais quel esprit constant consentira de faire

Un vray mal pour un bien à peine imaginaire ? (Antoine De Montchrestien, *Hector*, 1604)

Dans (28), la préposition *par* est utilisée, mais cette construction ne se restreint pas à cette préposition ; elle en accepte d'autres dont la liste est donnée dans le tableau 9. (29), par exemple, contient la préposition *en* :

(29) Un jour, dit un auteur, **n'importe en quel chapitre**, deux voyageurs à jeun rencontrèrent une huistre. (Nicolas Boileau-Despréaux, *Épistres : 1670-1698*, 1698)

A la troisième étape, nous sommes encore dans une construction verbale comme en témoigne le découpage suivant : [*n'importe [par quel moment] SP*] *SV*. D'ailleurs, nous avons relevé des constructions similaires avec d'autres locutions, comme *qu'importe* :

(30) Ma vie, à moi, est dans mes deux filles. Si elles s'amuse, si elles sont heureuses, bravement mises, si elles marchent sur des tapis, **qu'importe de quel drap** je sois vêtu, et comment est l'endroit où je me couche ? (Honoré De Balzac, *Le Père Goriot*, 1843)

Le TLF précise que *n'importe quel* reste extrêmement rare jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle. La construction *n'importe + préposition + quel(le) + substantif* reste répandue dans la première moitié du XIX^e siècle. Elle sort ensuite de l'usage au bénéfice de la construction où la place de *n'importe* et de la préposition sont inversées avec l'ordre *préposition + n'importe quel + substantif*.

<i>(il) n'importe</i> + préposition + quel N :	1601 - 1629	1630- 1659	1660- 1689	1690- 1719	1720- 1749	1750- 1779
- par	1 (1604)					2
- en		1 (1646)	1	2		2
- dans						
- sur					1 (1734)	
- à			1 (1675)		4	1
- de					2 (1742)	1
- avec						
- chez						1 (1776)
- pour						
- vers						
- sous						
<i>(il) n'importe</i> + préposition + quel N :	1780 - 1809	1810 - 1838	1839 - 1869	1870 - 1900	1901 - 1925	1926 - 2006
- par	4	3	8	3		
- en	1	2	2			
- dans		2 (1833)	4	3		
- sur	1	1	1			
- à	1	5	8	8		2
- de	1	1	3	3		
- avec			1 (1851)			
- chez		1				1
- pour		1 (1831)	1			
- vers		1 (1836)				
- sous		1 (1840)				

Tableau 9 : nombre d'occurrences de *(il) n'importe + préposition + quel + N* issues du corpus

Le tableau 9 ne recense que les formes qui entrent dans l'étape de formation du déterminant *n'importe quel*. Par conséquent, les formes similaires permettant d'introduire des relatives libres ne sont pas comptabilisées. Les relatives libres sont des relatives qui n'ont pas d'antécédent présent dans la phrase et donc ne servent pas de modifieur pour un N. Il s'agit de constructions du type [*préposition + quel + N + proposition*] précédées de *il n'importe*. Cette proposition contient un élément nul (*gap*) qui a la même référence que le N :

- (31) N'importoit [de quel trait j'avois l'ame blessée] : Il me falloit plustost bannir de la pensée (Jean Desmarets De Saint-Sorlin, *Aspasie*, 1636)
- (32) Il n'importe [de quel endroit vienne la doctrine], pourveu qu' elle soit salutaire (Charles Sorel, *La Bibliothèque françoise de M. C. Sorel, ou le Choix et l'examen des livres françois qui traitent de l'éloquence, de la philosophie, de la dévotion et de la conduite des moeurs*, 1664)

Lors de la quatrième étape, il s'opère un glissement de la préposition. Celle-ci, qui était positionnée entre *n'importe* et *quel*, se déplace avant *n'importe* : (***préposition***) + ***n'importe*** + ***quel*** + N.

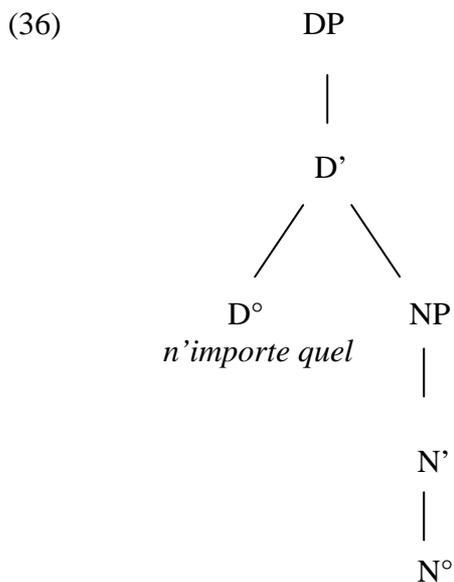
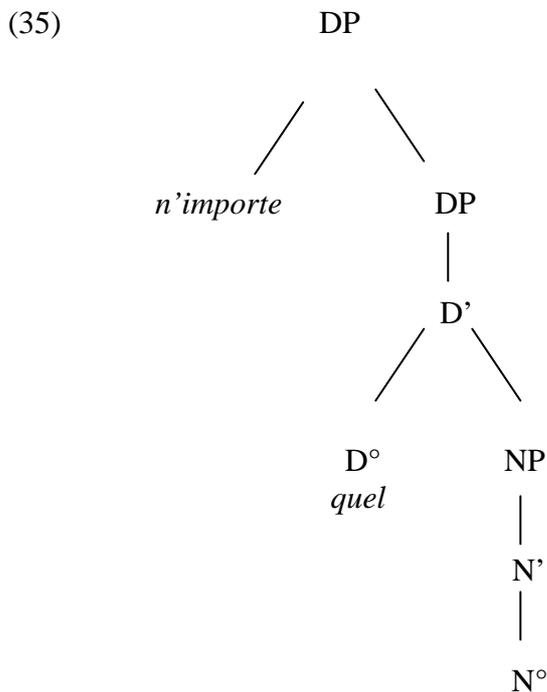
- (33) Cependant, partout où j'allais, au Prado, au Buen Retiro, dans ***n'importe quel autre lieu public***, un homme me suivait, dont les yeux vifs et perçants semblaient lire dans mon âme. (Jean Potocki, *Manuscrit trouvé à Saragosse*, 1815)

Par la suite, *n'importe quel* est utilisé dans des phrases où il n'est pas nécessaire que le verbe soit suivi d'une préposition.

- (34) [...] commandé aussi des boutons d'acier fin ciselé pour un gilet de velours noir, sublime invention qui doit me faire plus d'honneur que ***n'importe quelle découverte scientifique*** (Jules Barbey D'aureville, *Memorandum (Premier)*, 1838)

Le changement de place de la préposition a entraîné un changement de catégorie grammaticale : *n'importe* + *préposition* + *quel* + *N* a évolué en *préposition* + *n'importe* + *quel* + *N*, c'est-à-dire *n'importe* + [_{SP} *préposition* + [_{SN} *quel* + *N*]] est devenu *préposition* + [_{SN} *n'importe* + *quel* + *N*]. *Importe* devient un élément d'un déterminant complexe.

Nous avançons l'hypothèse que la quatrième étape se subdivise en deux. En effet, il est fort probable qu'avant d'arriver au découpage syntaxique actuel de *n'importe quel N*, que nous voyons sous (36), il y ait eu le découpage suivant :



En français contemporain, *n'importe quel* est un déterminant non-controversé (cf. Riegel, Pellat et Rioul (1994)). Entre le statut verbal et celui de déterminant, il y a sûrement eu un stade intermédiaire. Avant la quatrième étape, *n'importe* était une forme verbale. Celle-ci avait déjà subi un figement comme l'attestent les nombreux exemples dans lesquels *n'importe* est en apposition ou constitue une phrase à lui seul. Il semble envisageable que *n'importe* soit passé par le stade de forme averbale. Cela semble d'autant plus plausible si nous considérons d'autres formes en *n'importe*, comme *n'importe qui* / *n'importe quoi*.

Outre ce changement de catégorie, plusieurs éléments viennent renforcer l'idée que la forme *n'importe quel* est figée :

Tout d'abord, la fréquence de la forme *n'importe quel* augmente considérablement au cours du temps. Cela prouve qu'elle est bien ancrée dans l'usage.

Puis, nous sommes face à la création d'une expression composée qui forme un lemme unique. En effet, actuellement, il est impossible d'insérer le moindre mot entre *n'* et *importe*, et entre *importe* et *quel*. Il est également impossible d'inverser les différents éléments qui composent ce déterminant.

Enfin, le sens de *n'importe qu-* n'est plus compositionnel. En effet, le sens des éléments qui composent ce déterminant n'est plus considéré. Si nous décomposons sa forme finale, nous relevons plusieurs éléments : le clitique négatif *n'*, suivi du verbe *importer* et de l'interrogatif *quel*, mais ceux-ci ne possèdent plus leur sens initial. D'une certaine manière, ils sont dépourvus de sens, nous ne pouvons donc pas avancer l'idée de compositionnalité. D'autant plus que la compositionnalité est la relation qui régit la syntaxe et la sémantique. Comme la compositionnalité dépend aussi de la syntaxe, il n'y a pas de compositionnalité pour *n'importe quel*. Le fait qu'il y ait absence de compositionnalité ne montre pas forcément qu'il s'agit d'un item lexical, comme peut l'illustrer le cas des idiomes où il n'y a pas de compositionnalité. Mais cette absence de compositionnalité indique un figement. Il y a, par exemple, *n'* qui a perdu son sens négatif depuis le moment où *n'importe quel* a commencé à fonctionner comme un déterminant à part entière. En effet, si nous paraphrasons les propositions contenant *n'importe quel* à la troisième étape et à la quatrième étape, nous voyons que *n'* a perdu son sens négatif lors de son ultime étape de transformation :

(29') il n'importe pas en quel chapitre [cela se passe].

(34') sublime invention qui doit me faire plus d'honneur que toute découverte scientifique.

Dans (29'), la négation doit être utilisée pour que la paraphrase soit correcte, contrairement à ce qui se passe dans (34'). Dans cette dernière, il n'y a aucune forme négative. *N'importe quel* a un sens proche de *tout*. Dans (29), cela n'est pas le cas ; il n'est pas possible de paraphraser *n'importe en quel chapitre* par *tout chapitre*.

Ces éléments montrent que *n'importe quel* a subi un figement. Dans la section suivante, nous considérons les notions de grammaticalisation et de lexicalisation pour définir le processus qui a permis le figement de *n'importe quel*.

3. Le figement de *n'importe quel* : grammaticalisation ou lexicalisation ?

Le terme "grammaticalisation" a été instauré par Meillet (1912). Il s'agit d'un des procédés majeurs qui entrent en compte dans la création ou la recréation de la grammaire. Ce processus permet de transformer une expression lexicale en une expression grammaticale ou de renforcer le statut grammatical d'une expression déjà grammaticale. Ce terme a acquis un sens plus large suite aux travaux de Givón (1979).

Prévost (2006) propose une liste des principaux phénomènes qui surviennent lors d'une grammaticalisation : la réanalyse, la recatégorisation, la perte de liberté, la désémantisation, aussi nommée blanchiment sémantique, et la subjectification. Ces phénomènes, que nous allons détailler ensuite, se réalisent à la condition que certains pré-requis soient respectés. En effet, il est nécessaire que la forme concernée ait un sémantisme assez général et qu'elle soit assez fréquente, car si celle-ci est souvent utilisée, elle aura tendance à être réemployée. Il faut également qu'elle soit apte à susciter des inférences pragmatiques.

Tout d'abord, lors d'une grammaticalisation, il y a un mécanisme primaire qui a lieu. Il s'agit de la réanalyse. Lors d'une réanalyse, il y a une modification de la structure sous-jacente qui entraîne un reparenthésage et donc, un autre découpage syntaxique.

Des phénomènes morpho-syntaxiques et des mécanismes sémantiques interagissent dans le processus de grammaticalisation. Il y a deux phénomènes morpho-syntaxiques principaux : la recatégorisation et la perte de liberté. La recatégorisation est un changement de catégorie syntaxique. Ce changement s'opère sur un terme appartenant à une catégorie majeure. Il est transféré vers une catégorie mineure. Il est également possible qu'un changement ait lieu d'une catégorie mineure vers une autre considérée comme étant davantage mineure. Brinton et Traugott (2005) rappellent qu'il y a quatre catégories majeures : le nom, le verbe, l'adjectif et la préposition. Ces catégories contiennent des items lexicaux qui sont sémantiquement pleins, mais qui ont des traits syntaxiques (N, V, Adj, Prep). Ces catégories doivent être spécifiées par une catégorie fonctionnelle comme un déterminant, un auxiliaire, un adverbe d'intensité, etc. Quant au second phénomène morpho-syntaxique, la perte de liberté, celui-ci est visible essentiellement de deux façons, soit par le fait qu'un mot perde son autonomie et devienne un affixe, soit par des phénomènes de coalescence. Quant aux mécanismes sémantiques, ils sont au nombre de deux. Il s'agit de la désémantisation et de la subjectification. La première se produit lorsqu'il y a un affaiblissement sémantique compensé au début par un renforcement pragmatique et, au final, par un sens grammatical. Quant à la subjectification, elle se produit lorsque la perspective du locuteur ou de l'interlocuteur d'un événement est incorporée dans la description de cet événement. La subjectivité du locuteur peut jouer un rôle. Il faut considérer deux sujets : le sujet de la phrase et l'énonciateur.

Prévost signale que d'autres mécanismes peuvent intervenir et qu'il n'est pas nécessaire, lors d'une grammaticalisation d'un terme particulier, que tous se réalisent.

Prévost et Fagard (2007) définissent la lexicalisation, dans son sens restreint, par la création d'un terme lexical par opposition à un terme grammatical. Au sens large, il s'agit de l'émergence de toute nouvelle forme, quels que soient son processus de formation et son résultat. Selon Brinton et Traugott (2005), lors d'une lexicalisation et au moment de la création de la nouvelle forme, le sens est construit compositionnellement. Lorsque cette forme évolue, à un certain moment, son sens et ses propriétés grammaticales ne peuvent plus être expliqués exclusivement à partir des expressions qu'elle comporte. Quant à la grammaticalisation, Brinton et Traugott (2005) la définissent sous son acceptation étroite, c'est-à-dire selon le sens donné par Meillet : elle a lieu lorsque l'item grammatical devient encore plus grammatical et s'étend.

Lehmann (2002) signale que la lexicalisation et la grammaticalisation sont des processus réducteurs qui contraignent la liberté du locuteur dans la sélection des termes à employer. La grammaticalisation réduit l'autonomie d'une unité alors que la lexicalisation réduit la structure interne d'une unité. Les deux processus interviennent dans la création des expressions complexes. Mais pour la lexicalisation, c'est à moindre mesure. Elle intervient seulement dans le cadre des unités complexes, alors que la grammaticalisation peut en plus affecter un constituant particulier de l'expression.

Du fait de cette pluralité de définitions, il est difficile d'émettre clairement une opinion, pour un élément donné, sur le processus duquel il est issu.

Fagard et De Mulder (2007), qui traitent les prépositions complexes, précisent que la lexicalisation précède la grammaticalisation et que seuls certains éléments complexes arrivent au terme du processus de grammaticalisation ; comme par exemple *du côté de* qui au début avait un sens spatial. Par la suite, il s'est employé en français moderne pour introduire le topique du discours :

- (37) **Du côté de** la santé, on observe des disparités importantes d'une région à une autre
(Google, cité par Fagard et De Mulder)

Parmi les cinq prépositions étudiées dans leur article, Fagard et De Mulder considèrent qu'il y en a au moins trois qui n'ont pas dépassé le stade de la lexicalisation. Il s'agit de *por amor de*, *a chief de* et *en lieu de*.

Suite aux différents travaux, il s'avère que l'émergence d'une même forme peut être analysée par certains comme étant le résultat d'une grammaticalisation et par d'autres, comme celle d'une lexicalisation. Si nous considérons les formes *n'importe qu-*, le processus qui est à l'origine de leur figement, d'après Béguelin (2003 : 111), est la grammaticalisation, qu'elle définit comme le « processus diachronique au terme duquel un élément linguistique perd sa valeur lexicale primitive et se retrouve doté d'une fonction "grammaticale", c'est-à-dire morpho-syntaxique ». Béguelin (2002) stipule que *n'importe* est passé de verbe avec un statut régissant à un élément permettant la formation de déterminants complexes ou de locutions adverbiales. L'évolution qui a permis à *n'importe* de perdre son statut de verbe régissant s'est réalisée sur une période de trois siècles. D'après Béguelin, cela est dû à une réanalyse de la proposition contenant *importer*.

Defrancq (2006), à la suite de Béguelin, ne considère que la grammaticalisation pour les formes *n'importe qu-*. Toutefois, il souligne que la séquence *n'importe qu-* n'est pas complètement grammaticalisée, mais que sa grammaticalisation est assez avancée. Il propose de reprendre le modèle d'analyse de Lehmann (1995) pour l'appliquer aux formes *n'importe qu-*. Selon ce modèle d'analyse, il y a trois évolutions fondamentales qui peuvent découler de la grammaticalisation : la perte de poids, l'accroissement de la cohésion et la perte de variabilité. Selon lui, seul l'accroissement de la cohésion est pertinent pour l'analyse de *n'importe quel*. Il s'illustre lorsqu'un élément, en passant d'un statut lexical vers un autre plus grammatical, va s'intégrer à un paradigme restreint d'éléments. En effet, peu d'éléments, autres que *n'importe*, peuvent s'employer avec *qu-* dans une phrase autre qu'interrogative.

Pour notre part, nous considérons qu'un processus de lexicalisation est à l'origine de la formation de *n'importe quel*. Nous nous basons sur la définition de la lexicalisation fournie par Prévost et Fagard (2007), dans le sens large du terme :

- (38) L'émergence de toute nouvelle forme, peu importe son processus de formation au cours de l'histoire et son résultat, est le fruit d'une lexicalisation.

Nous indiquons notre définition de la lexicalisation afin de préciser notre position dans un débat qui oppose "lexicalisation" et "grammaticalisation". En effet, nous soutenons que *n'importe quel* est issu d'un processus de lexicalisation, et non de grammaticalisation.

Plusieurs raisons motivent ce choix. Tout d'abord, comme il y a création d'une nouvelle forme, il faut considérer cette forme et non les éléments qui la composent. Cela est d'autant plus important qu'il s'agit d'une expression complexe. *N'importe quel* devient un nouveau mot et toute nouvelle forme a nécessairement besoin d'être dotée d'une catégorie morpho-syntaxique. Dans la grammaire générative, il y a deux catégories syntaxiques différentes : les catégories majeures et mineures. Comme nous l'avons signalé, il y a quatre catégories syntaxiques majeures ; le nom, le verbe, l'adjectif et la préposition. Quant aux catégories syntaxiques mineures, elles sont au nombre de deux : les déterminants et les compléments. Ces catégories sont nommées, par la suite, catégories syntaxiques lexicales et catégories syntaxiques fonctionnelles. *N'importe quel* fait partie des catégories syntaxiques fonctionnelles. Le fait de lui attribuer une catégorie syntaxique fonctionnelle ne signifie pas qu'il s'agit d'un processus de grammaticalisation. En effet, *n'importe quel* n'est pas passé

d'une catégorie lexicale à une catégorie grammaticale compte tenu du fait qu'il lui a été attribué, dès sa création, une catégorie syntaxique fonctionnelle.

De plus, le sens de l'expression figée *n'importe quel* ne dépend pas du sens de tous les constituants qui la composent. Nous estimons que *n'importe* a bien été formé de façon compositionnelle, car la particule *n'* permettait d'exprimer la négation. Toutefois, cette particule a perdu son statut négatif, donc le sens de l'expression figée d'arrivée n'est plus compositionnel (cf. 29' et 34'), ce qui est signe d'une lexicalisation. De plus, la jonction avec *quel* écarte toute idée de compositionnalité totale. Le pronom *quel*, et ce jusqu'au XIX^e siècle, voulait dire *qui* ou *quelle sorte de*. Il a hérité de ce second sens du latin *qualis*. Par la suite, le sens de *quelle sorte de* s'est amoindri. Ainsi, *quel* pouvait interroger sur des individus ou des types, mais suite à la lexicalisation de *n'importe quel*, *quel* n'a plus la possibilité d'interroger sur des types. *N'importe quel* a toujours la possibilité d'interroger sur des types ou des individus. Ainsi, en ce qui concerne le domaine de quantification, *n'importe quel* a évolué de façon différente par rapport à *quel* ; un changement sémantique s'est opéré.

Ensuite, *n'importe* a permis la formation de *n'importe quel*, mais aussi la construction d'autres indéfinis, comme *n'importe qui* ou *n'importe quoi*. En considérant ces derniers, il apparaît qu'ils peuvent s'employer comme substantif :

(39) Cette réception, c'est un grand **n'importe quoi** !

Ainsi, la forme utilisée dans (39) fait partie d'une catégorie majeure et d'une classe ouverte ; elle peut donc être considérée comme lexicale. *N'importe quoi* satisfait même la définition de la lexicalisation dans son acception étroite. Dans cette acception, il est considéré que la lexicalisation est la création d'un terme lexical, par opposition à un terme grammatical.

Enfin, si nous considérons le modèle d'analyse que Defrancq a repris de Lehmann, pour l'appliquer à *n'importe qu-* et ainsi prouver sa grammaticalisation, nous remarquons que très peu de phénomènes sont réellement pertinents pour *n'importe qu-*. En effet, la variabilité syntagmatique et paradigmaticque, ainsi que la cohésion syntagmatique ne peuvent s'appliquer aux constructions *n'importe qu-*. De plus, la perte de poids n'est pas très évidente. Reste la cohésion paradigmaticque, mais qui peut être atténuée, car d'autres éléments peuvent fonctionner avec *qu-* lorsque celui-ci n'est pas interrogatif.

L'évolution de la forme *n'importe qu-* est le résultat d'un processus de lexicalisation où *importe* est construit d'abord dans des contextes positifs, puis négatifs. Comme cela se situait dans la période où le sujet était encore optionnel, tout comme la particule négative *pas*, les expressions se sont figées sans *pas* et sans le sujet impersonnel *il*. *N'importe* a permis la création des constructions figées dont le déterminant, *n'importe quel*. Toutefois, il apparaît que certains locuteurs emploient encore la forme archaïque de *n'importe quel*, celle où une préposition s'insérait entre *n'importe* et *quel*, comme nous le voyons dans la section suivante.

4. Remarques sur la formation et l'interprétation de la série *n'importe qu-*

Comme nous l'avons indiqué dans la section 2 de ce chapitre, *n'importe* a permis la création de toute une série d'indéfinis, *n'importe quel / lequel / qui / quoi / où / quand / comment*, qui n'ont pas le même statut morpho-syntaxique. En effet, *n'importe quel* est un déterminant indéfini, alors que les autres éléments sont des pronoms ou des adverbes indéfinis. Pour arriver à leur forme actuelle, *n'importe quel*, *n'importe qui* et *n'importe quoi* sont passés par quatre étapes :

(i) *importe* : le verbe *importer* conjugué à la troisième personne du singulier est l'élément majeur qui entre dans la construction de la série *n'importe qu-*.

(ii) *n'importe* : dès 1592, la particule négative *n'* est utilisée devant *importe*.

(iii) *n'importe* + *préposition* + *qu-* : dès 1604, *importer* permet d'introduire un SP. Cela a pour conséquence l'utilisation d'une préposition entre le verbe et le pronom. Nous avons le découpage suivant : [_{SV} *n'importe* [_{SP} *préposition* + *qu-*]]

(iv) (*préposition*) + *n'importe* + *qu-* (+ *N*) : au début du XIX^e siècle, il s'opère un glissement de la préposition. Le changement de place de la préposition a entraîné la formation du déterminant complexe *n'importe quel* et des pronoms indéfinis complexes *n'importe qui* et *n'importe quoi*.

Toute la série n'est pas passée par ces étapes. En effet, pour les formes composées de *n'importe* et d'un adverbe, nous n'avons pas trouvé d'exemple de la troisième étape dans notre

corpus. Ainsi, il semblerait que des formes comme *n'importe* + préposition + *où / quand / comment* n'aient pas été utilisées. Cela n'est pas surprenant pour *n'importe comment*, car une préposition ne peut être utilisée devant l'adverbe *comment*. Par contre, il est possible d'insérer certaines prépositions devant *où* et *quand*, mais ces prépositions constituent un ensemble très restreint. Il s'agit de la préposition *jusqu'à* qui est plutôt lourde et de quelques autres moins lourdes, comme *par*, qui peut apparaître avant *où*. Quoi qu'il en soit, cet ensemble de prépositions n'est pas comparable à la richesse de l'ensemble des prépositions qui peuvent apparaître devant *qui* et *quoi*. Nous supposons que c'est la lourdeur de *jusqu'à* qui ne lui a pas permis d'entrer dans le processus de construction que l'on a décrit ci-dessus pour les pronoms indéfinis.

Nous émettons l'hypothèse que les adverbes construits sur la base du verbe *importer* ont été formés par analogie. Même si les adverbes et les pronoms de cette série ont été cités ensemble par la sixième édition du dictionnaire de l'Académie française (1832-1835), il se peut que la formation des adverbes se soit faite par analogie sur la base des pronoms du fait de la rapidité de ce processus. Nous n'avons pas trouvé d'exemple de la troisième étape pour *n'importe lequel* non plus. Mais ce fait pourrait être accidentel, étant donné que *lequel* peut être précédé d'une préposition, à la différence des adverbes cités. Cette accidentalité pourrait être due au fait que le corpus soit limité. Une autre hypothèse pourrait être avancée : la lourdeur de *lequel* a empêché le glissement de la proposition et ainsi *n'importe lequel* se serait formé par analogie avec *n'importe qui / quoi*, tout comme les adverbes.

Toutes les constructions de la série *n'importe qu-* sont formées de la même manière : le troisième élément est toujours un interrogatif. Le fait que cette série d'indéfinis FC contienne un interrogatif n'est pas accidentel et n'est pas spécifique au français. En effet, il s'avère que dans d'autres langues, les indéfinis FC contiennent des pronoms interrogatifs. Par exemple, en anglais, nous trouvons deux séries d'expressions FC ; une série construite sur *any* et l'autre sur *ever*. Haspelmath (1997) a relevé à travers les langues la construction de plusieurs indéfinis contenant un pronom interrogatif. Ces différents pronoms peuvent exprimer l'ignorance, comme par exemple *neștine* en roumain dialectal / archaïque (*une personne quelconque*), la politesse ou la volonté comme l'italien *qualsivoglia* (*n'importe quel*), la possibilité, tel *mi-še-hu* en hébreu (*quelqu'un*) et l'indifférence, comme *no matter who* en anglais (*n'importe qui*). Haspelmath nomme respectivement ces pronoms / séries *I don't know*, *pleases / want, it may be* et *no matter*. Cette dernière série compte les

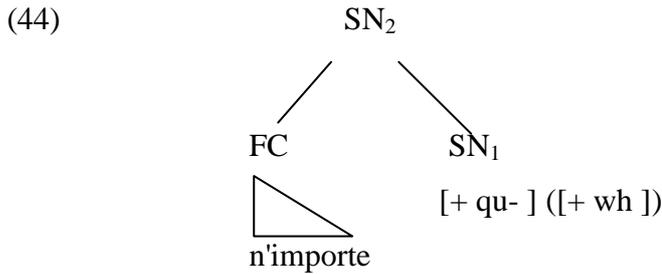
constructions qui correspondent à *n'importe qu-*. Comme les autres, celle-ci est représentée dans diverses langues :

- (40) français : n'importe **qui**
- (41) anglais : no matter **who**
'n'importe qui'
- (42) néerlandais : onverschillig **wie**
'n'importe qui'
- (43) allemand : gleich **welcher**
'n'importe lequel'

Ce type de pronoms n'est pas fortement lexicalisé, puisque la présence des pronoms interrogatifs est morphologiquement transparente.

Les SN interrogatifs et les SN indéfinis ont en fait une sémantique similaire. Cette similarité a été démontrée de manière convaincante par Berman (1989, 1991) et Nishigauchi (1986, 1990). Ces auteurs remarquent que, tout comme les indéfinis, les syntagmes interrogatifs sont sujets à une variabilité quantificationnelle. Dans la sémantique dynamique, la similarité qu'il y a entre l'analyse des indéfinis et celle des interrogatifs est la variable libre qu'ils introduisent dans la représentation logique.

Si nous nous penchons de nouveau sur les éléments qui composent la série *n'importe qu-*, nous ne pouvons pas évincer la question de la compositionnalité. Selon Zabbal (2004, 2006), les membres de la série de *n'importe qu-* sont constitués de deux éléments : une particule FC, *n'importe*, et un syntagme interrogatif. Zabbal, qui adopte la sémantique des alternatives de Hamblin (1973), analyse les items *qu-* comme dénotant un ensemble d'individus alternatifs. Nous proposons la structure ci-dessous pour les pronoms de la série *n'importe qu-*.



Nous avançons que la contribution de *n'importe* à la dénotation des pronoms de la série *n'importe qu-* est d'imposer l'élargissement de l'ensemble d'individus alternatifs dénoté par le syntagme interrogatif.

À son origine, un SN de la forme *n'importe quel N* était constitué de *n'importe* et du SN enchâssé *quel N*, ayant la structure donnée sous (44). À ce stade, la dénotation de *n'importe quel N* était obtenue de la même manière que celle des pronoms et des adverbes de la série *n'importe qu-*.

On ne peut plus analyser *n'importe quel N* de la même manière que les autres SN de la série *n'importe qu-*. Dans le cas de *n'importe quel N*, il n'y a pas de SN enchâssé, mais un déterminant complexe, *n'importe quel*, suivi par un N (cf. notre argumentation dans la section 1 du chapitre 3). Étant donné la syntaxe actuelle de *n'importe quel N*, notamment l'absence du SN interrogatif enchâssé, il n'est pas évident que la sémantique de ces SN est compositionnelle.

Après avoir étudié la formation des éléments de la série *n'importe qu-*, ainsi que leur interprétation, nous allons nous pencher sur l'évolution de l'interprétation de *n'importe quel*.

5. Emplois contemporains avec l'ancienne syntaxe

Defrancq (2006) souligne qu'il est possible de trouver sur la toile des phrases du français contemporain qui utilisent l'ancienne syntaxe de *n'importe qu-* ; syntaxe qui correspond à notre troisième étape. Il a obtenu des résultats en recherchant des formes où une préposition s'insérait entre *n'importe* et *quoi / qui*. Il a considéré les prépositions *à*, *de* et *sur*. Toutefois, Defrancq modère l'importance de ce type d'emplois, car il a remarqué qu'un tiers des exemples qu'il a relevé provient de sites non francophones. Ces sites contiennent des textes en langue française, mais le français employé semble peu académique. Il apparaît des différences

importantes quant à la fréquence d'emploi des trois prépositions dans ce type de constructions ; la préposition *de* est majoritairement employée par rapport aux autres. Cette préposition représente quatre cinquièmes des occurrences trouvées. Defrancq remarque que la syntaxe de certains exemples semble lacunaire.

Nous avons regardé sur la toile si ce phénomène concerne aussi le déterminant *n'importe quel*. Cela est bien le cas. Nous avons trouvé des emplois où *importe* est conjugué et d'autres qui correspondent à l'ancienne syntaxe de *n'importe quel*. La différence du nombre d'occurrences entre ces deux cas est très remarquable. En effet, les exemples où *importe* est conjugué sont très peu nombreux, alors que la forme *n'importe* + *préposition* + *quel* est bien représentée. De plus, lorsque *importer* est conjugué, le mode et le temps employés sont toujours les mêmes. Il s'agit de l'indicatif imparfait, comme nous le voyons en (45) et (46) :

- (45) bon sang, c'était déjà dur avant la campagne, toutes ces videos pro-socialistes quand on tapait **n'importait quel mot** sur un moteur de recherche video.
(http://www.agoravox.tv/forum.php?id_article=17890&id_forum=136341)
- (46) **N'importait quel temps** de l'indicatif ou du conditionnel, ça dépendait de l'action évoquée
(<http://leconcombre.vox.com/library/post/6a00e398acd4a6000500e398acd1990003.html>)

Ces deux exemples ne sont pas à considérés de la même façon, car pour (46), il s'agit d'une tournure volontaire de l'auteur. En effet, il a précisé qu'il avait décidé de mettre toutes les formes verbales à l'imparfait. Il s'avère donc que l'auteur a considéré que *importe* dans *n'importe quel* était encore une forme verbale. Il n'a pas tenu compte de son figement ainsi que sa catégorie grammaticale.

Concernant le second type d'emplois atypiques relevé, c'est-à-dire des phrases contenant *n'importe quel* avec une préposition entre *n'importe* et *quel*, les exemples sont plus variés. En effet, beaucoup de prépositions différentes sont utilisées : *à, de, sur*, mais aussi *dans, en, par, avec* ou encore *chez*. La variété des prépositions employées fait penser que ces exemples ne sont pas à négliger : il est impossible de considérer que cet emploi archaïque de *n'importe quel* n'est usité que dans un seul contexte. De plus, ils sont tous extraits de sites soit français soit de différents pays de la francophonie. Parmi ceux-ci, il y a un site canadien (59),

un suisse (56) et deux belges, (49) et (62). Nous remarquons aussi une grande diversité de types de sources. Ces exemples sont issus aussi bien de forums, comme (61) et (62), que de blogs (50). Il y a même un manuel pour monter sa porte de garage (58), une page de correction d'exercices (48) et un site d'adhésion à une carte de fidélité (47).

- (47) Vous pouvez imprimer une copie de la carte **n'importe à quel moment** en retournant sur cette même section. Cette copie, tout comme la carte en elle même, est parfaitement valide. (<http://www.vayacamping.net/club/index.asp?lang=fr>)
- (48) Peut-on organiser des soldes **à n'importe à quel moment** ? Pourquoi ? (http://www.acversailles.fr/cerpeg/ressdiscipl/droit/dossiers/Methodes_commerciales_corrige.doc)
- (49) Dans le même esprit, nous sommes soucieux de favoriser la circulation des informations dans l'intérêt des personnes et dans les limites de la confidentialité (donc pas n'importe comment et pas **à n'importe à quel prix** !). (http://www.aidealajeunesse.cfwb.be/fileadmin/sites/ajss/upload/ajss_super_editor_professionnel/documents/contacts/COE/coe_ht_i0704_Alternative.pdf)
- (50) Comme **n'importe de quel plat** traditionnel, chaque famille doit avoir sa propre recette, sa propre variation d'épices (<http://saveursdefamille.canalblog.com/archives/legumes/index.html>)
- (51) Nous nous opposons avec notre fermeté à toute rencontre entre le Dalaï Lama et tout dirigeant **de n'importe de quel pays**. (<http://dz.china-embassy.org/fra/zt/MoyenOrient/t143162.htm>)
- (52) **N'importe de quel côté**, les employés des hôpitaux ont tous le même but: sauver la vie humaine (<http://www.zum.de/Faecher/F/NS/astor.htm>)
- (53) Vos pensées peuvent être de n'importe quelle nature que vous choisirez, mais rappelez-vous que **n'importe sur quoi** vous vous concentrerez, sera manifesté en un laps de temps plus rapide qu'anticipé. Pour certains les événements friseront le miracle. (http://www.planetpositive.org/v3/index.php?option=com_content&task=view&id=4654&Itemid=98)

- (54) Quoique très vigoureux il ne fait jamais, **n'importe sur quel sujet** ou **sous quelle forme**, que de vilains arbres irréguliers qui toujours laissent retomber leurs branches. (<http://www.fruitiers.net/fiche.php?NumFiche=76>)
- (55) *Ce rayon UV a son Influence maximale pendant 17 heures le 17 octobre 2006. N'importe dans quel fuseau horaire que vous soyez, les heures seront approximativement de 10:17 (matin) du 17 octobre à 1:17 (la nuit) du 18 octobre* (http://www.planetpositive.org/v3/index.php?option=com_content&task=view&id=4654&Itemid=98)
- (56) De même qu'un Suisse, ou **n'importe dans quel Etat** d'ailleurs, ce n'est pas la religion qui détermine si l'on a ou pas le droit d'y résider (http://infrarouge.tsr.ch/member-4727_52.html)
- (57) Ces bateaux voiliers en bois&epoxy ;deplacement lourd; longue croisiere ; inspiration classique, tres "british"; font tourner des tetes **n'importe en quel port** vous faites escale.

(http://www.yachtclub.ro/bristol_unu.php?lang=fr&linc=bris_unu)
- (58) Si **n'importe en quel point** la porte heurte avec le rail, levez légèrement l'unité de puissance de l'ouvre-porte et montez-la une autre fois dans cette nouvelle position. (http://www.marantecamerica.com/pdfs/69257_OLine_FR_2006.pdf)
- (59) Il avait obtenu, **n'importe par quel moyen**, le grade de licencié ; mais si on lui eut redemandé la moindre partie du thème qu'il avait traité, je ne crois pas qu'il se fût souvenu d'un seul mot.

(http://classiques.uqac.ca/classiques/chine_ancienne/B_autres_classiques/IU_KIA_O_LI_les_deux_cousines/c01)
- (60) *Sur Galaad on a la derniere page des options machine qui rassemble à un automate, on peut programmer n'importe quel evenement avec n'importe avec quel temporisation.* (<http://www.usinages.com/galaad-fao-et-pilote-t229.html>)
- (61) Tu sais ? Des soucis, on peut en avoir n'importe où et **n'importe avec quel moyen de transport**. (http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/bebes_annee/bebes-fevrier-2007/changement-derniere-minute-sujet_473898_1.htm)

- (62) **N'importe chez quel parent** les enfants habitent.

(<http://www.encare.be/pdf/franse%20website/AFLinfo01.pdf>)

À la lecture de ces exemples, une remarque générale ressort : la qualité rédactionnelle des extraits dans lesquels ont été relevés ces exemples ne peut expliquer les emplois de ces formes archaïques. En effet, nous ne pouvons pas mettre en avant une syntaxe défailante.

En ce qui concerne notre corpus, nous avons relevé un exemple de 1966 contenant une construction de *n'importe quoi* où une préposition s'insère entre *n'importe* et *quoi* :

- (63) Vous êtes-vous jamais rendu compte un peu précisément de ce que c'est que penser, de ce que vous éprouvez quand vous pensez, **n'importe à quoi** ?... Vous dites-vous : je pense cela, quand vous avez une opinion, quand vous formez un jugement. (Michel Foucault, *Les Mots et les Choses*, 1966)

Les exemples (48), (49), (51) et (60) contiennent une double préposition, une devant *n'importe* et une autre devant *quel*. Les exemples (48) et (60) ont été relevés sur des sites français et l'exemple (49) sur un site belge

Frantext contient une phrase de 1845 où une double préposition est employée. Cette phrase a été relevée par Béguelin (2002) :

- (64) Avant-hier soir j'aurais donné cent francs (que je n'avais pas) pour pouvoir administrer une pile (**à**) **n'importe à qui**. (Gustave Flaubert, *Correspondance*, 1845)

Nous remarquons que la première préposition est entre parenthèses, ce qui montre que l'auteur a hésité quant à la position de la préposition et à la nécessité que celle-ci apparaisse deux fois. Cela permet d'affirmer que cette construction n'est pas arrivée au stade de la lexicalisation. Au vu de (48), (49), (51) et (60), il s'avère que pour certains locuteurs du français contemporain il y a une hésitation sur la construction des formes *n'importe qu-*.

Ainsi, il apparaît qu'en français contemporain des emplois de *n'importe quel* avec une forme archaïque sont toujours d'usage, évidemment en emploi minoritaire. Toutefois, la diversité des sources et la qualité rédactionnelle de ces exemples ne permettent pas d'affirmer qu'il s'agit de négligences de la part des auteurs. Nous avons auparavant affirmé qu'actuellement aucune préposition ne peut être insérée entre *n'importe quel* et le N ; il semble que cela soit encore possible pour certains locuteurs.

Suite à ces exemples, nous pourrions émettre l'hypothèse que *n'importe quel* n'est pas encore totalement parvenu à son ultime étape de figement, car il y a encore des locuteurs qui ne considèrent pas la forme figée actuelle.

6. L'évolution de l'interprétation de *n'importe quel*

À l'aide d'exemples de notre corpus, nous allons voir si les trois interprétations que peut avoir *n'importe quel* en français contemporain sont apparues simultanément lors de la création du déterminant, c'est-à-dire à la fin du XVIII^e siècle, ou s'il y a eu une évolution au cours des deux derniers siècles. Les deux valeurs que nous cherchons à dater sont l'indifférence et la dépréciation ; du fait que l'élargissement est la valeur sémantique de base. Celle-ci apparaît naturellement dès le début comme nous l'avons vu avec l'exemple (33).

- (33) Cependant, partout où j'allais, au Prado, au Buen Retiro, dans **n'importe quel autre lieu public**, un homme me suivait, dont les yeux vifs et perçants semblaient lire dans mon âme. (Jean Potocki, *Manuscrit trouvé à Saragosse*, 1815)

Dans cet exemple, même si le domaine de quantification est restreint, seul l'élargissement apparaît. En effet, un endroit est exclu, cela est dû à la modification par *autre* contenue dans le SN, qui oblige l'exclusion du N auquel il est fait référence. Nous notons également une limitation géographique donnée par les circonstants *au Prado, au Buen Retiro*. Toutefois, cela ne remet pas en cause le fait qu'il y ait de l'élargissement, car le domaine de quantification inclut tous les autres endroits possibles, même les plus improbables. Il n'y a pas de dépréciation dans cet exemple, ni d'indifférence.

En considérant les occurrences de *n'importe quel* dans cette période, c'est-à-dire entre 1810 et 1838, nous voyons qu'une autre valeur peut être exprimée : l'indifférence.

- (65) Mais quel besoin aurais-je eu de m'inquiéter de la lenteur de **n'importe quel travail** ; je sentais tout le temps que j'avais devant moi, et que cet ouvrage une fois achevé je n'aurais aucune autre occupation, (Pétrus BOREL, *Vie et aventures de Robinson Crusocé* [trad.], 1836)

Dans (65), les deux conditions de l'indifférence sont également remplies ; l'échelle de valeurs qu'il est possible d'inférer est celle de la pénibilité et le locuteur manifeste sa présence. D'autres exemples, comme celui qui suit, confirment le fait que la valeur interprétative de l'indifférence se rencontre dès le début de l'emploi de *n'importe quel* :

- (66) Je me reconnaissais dans ce chaos ! je pouvais me lever la nuit et prendre à tâtons dans l'obscurité **n'importe quel passage de mon opéra** ; à présent je ne sais plus rien, je suis perdu ; j'en ai pour un mois avant de me reconnaître. (George Sand, *Consuelo* : t. II, 1843)

Dans cet exemple, le locuteur se manifeste également et il est possible d'inférer l'échelle de valeurs de la longueur. Il est sous-entendu *même les plus brefs*.

Par contre, dans la période allant de 1810 à 1838, nous ne relevons pas d'exemple exprimant la dépréciation. Le premier exemple dans lequel un locuteur pourrait ressentir de la dépréciation apparaît dès le milieu du XIX^e siècle :

- (67) mais j'ai toujours cru "qu'un amour comme le mien ne pouvait entrer en comparaison". Vous auriez seulement dû élargir la proposition et dire **n'importe quel espèce d'amour**. (Gustave Flaubert, *Correspondance (1846)*, 1847)

La dépréciation dans cet exemple est liée au N du syntagme nominal dont *n'importe quel* est le déterminant. En effet, le terme *espèce de* peut être considéré comme étant péjoratif et nous aurions tendance à ajouter *même le plus destructeur*. Nous avons relevé un exemple similaire, (68), où la dépréciation se fait ressentir, car il est sous-entendu *même le moins intéressant*.

Dans (69), la dépréciation apparaît beaucoup plus clairement grâce à l'adjectif *laide* et au substantif *monstre*.

- (68) Je ferai pendant l'hiver une pièce pour les Français s'il y a lieu. Oui, Aucante joue ce soir le rôle de Lévy. Il est délirant ! Duvernet a demandé à jouer **n'importe quel rôle**, et il entre en scène au 3^{me} acte, en disant : les lampes sont-elles à l'heure ? Voilà comme il apprend ses rôles. (George Sand, *Correspondance* : 1851, 1851)
- (69) Matelote, grosse, ronde, rousse et criarde, ancienne sultane favorite du défunt Hucheloup, était laide plus que **n'importe quel monstre mythologique** ; (Victor Hugo, *Les Misérables*, 1862)

Plus la fin du siècle approche, plus nous relevons d'exemples où apparaît la dépréciation. Celle-ci apparaît de façon plus évidente, comme nous le voyons avec (70) et (71).

- (70) Et les caractères de Mlle De Varandeuil, de Germinie, de Jupillon, vous les trouvez, n'est-ce pas ? Inférieurs aux caractères de **n'importe quel mélodrame du boulevard**. (Edmond et Jules de Goncourt, *Journal : mémoires de la vie littéraire* : t. III, 1890)
- (71) Sotte ! Est-ce que tu aimes ton bien ? Mais que quelqu'un te demande n'importe quoi, tu le lui donnes avant qu'il ait fini ; n'importe qui, oui, **n'importe quel galvaudeux**, je t'ai vue ! (Paul Claudel, *La Jeune fille Violaine*, 1892)

La ponctuation joue également un rôle dans cette connotation. En effet, dans les exemples touchés par la dépréciation, nous relevons plus de signes de ponctuation "expressive", comme des points d'exclamation ou d'interrogation.

Suite à l'étude de ces exemples, il apparaît que *n'importe quel* possède les trois valeurs interprétatives depuis sa création. Le fait que la dépréciation est relevée un peu après les deux autres valeurs provient sûrement du peu d'exemples de notre corpus présent dans la première période étudiée.

Le fait le plus remarquable à propos de l'évolution de *n'importe quel* est la possibilité pour ce déterminant d'être employé dans une phrase épisodique. L'emploi de *n'importe quel* dans une phrase épisodique semble être un phénomène assez récent. Lorsque *n'importe quel* apparaît dans ce type de phrases, il quantifie sur un ensemble d'individus actuels. La caractérisation des items à choix libre telle qu'elle a été définie jusqu'à présent se retrouve remise en question. Toutefois, même s'il y a un ancrage spatio-temporel et si le choix d'un référent parmi un ensemble d'individus est restreint, ce choix est encore possible.

Suite à l'analyse de l'évolution de *n'importe quel*, tant sur la forme que sur le sens, nous allons dans la section suivante comparer ce déterminant à *quel qu'il soit*. Cette comparaison s'impose pour déterminer la raison de l'avènement de *n'importe quel*, du fait que *quel qu'il soit* était déjà présent dans le lexique et a une signification très proche du déterminant que nous étudions.

7. *N'importe quel* et *quel qu'il soit*

L'expression figée *quel qu'il soit* n'est pas recensée dans les dictionnaires que nous avons consultés. Toutefois, dans le TLF, sous l'entrée *importer*, il est indiqué que la construction apparentée *n'importe* + SN exprime « la même valeur que *quel(le) que soit*, *quel(le)s que soient*, mais au négatif ». Nous regardons dans cette section si cette remarque peut s'appliquer à *n'importe quel* et à *un...quel qu'il soit*, c'est-à-dire si *un...quel qu'il soit* ne peut avoir de valeur dépréciative lorsqu'il est synonyme de *n'importe quel*.

Quel qu'il soit, comme *n'importe quel*, est formé de plusieurs éléments : le pronom *quel* suivi de la conjonction *que*, du pronom *il* et du verbe *être* à la troisième personne du singulier du subjonctif présent, *soit*. Même si ces deux formes ont en commun le fait que plusieurs éléments les composent, il y a une différence syntaxique importante entre *quel qu'il soit* et *n'importe quel* : *quel qu'il soit* ne constitue pas à lui seul un déterminant, contrairement à *n'importe quel*. *Quel qu'il soit* porte sur des SN introduits par *un / le / ce* ou un déterminant possessif. Il peut s'agir parfois d'une structure assez lourde, comme nous le voyons dans (72) :

- (72) Or **ce** métier, chacun le sait, requiert de plus en plus, et **quel qu'il soit**, une qualification approfondie n'excluant pas, incluant au contraire une information sur les aspects sociaux, humains, de l'activité professionnelle envisagée. (Gérald Antoine et Jean-Claude Passeron, *La Réforme de l'Université*, 1966)

Nous ne nous proposons pas de faire l'histoire de cette expression figée, mais dans un souci de comparaison avec *n'importe quel*, nous avons recherché la date à laquelle elle est apparue. Il semblerait d'après l'exemple suivant, cité dans la partie étymologique du TLF sous l'entrée, que celle-ci soit employée dès l'ancien français :

- (73) Altre bataille lur livrez de mëisme: De **quel que seit** Rollant N'estoerdrat mie. (*La Chanson de Roland*, fin XI^e siècle, éd. J. Bédier)

'Mais livrez-leur de même une seconde bataille : quelle que soit la bataille, Roland n'échappera pas.'

Assez rapidement, cette forme a évolué, car dans notre corpus du moyen français, nous avons relevé plusieurs exemples de *quel qu'il soit* dans le même type de construction qu'en français contemporain :

- (74) Mais je te fais bien assavoir,
Que tu saches de ce le voir,
Que, puis que ce vient a amer,
Je vueil chascun **mon** serf clamer,
Quel qu'il soit, soit contes ou rois (Guillaume de Machaut, *Le Dit dou vergier*, 1340, ed. 1908)

En français contemporain, *quel qu'il soit* est toujours employé de la même façon. Il porte sur un SN qui commence par un déterminant. En général, il se place immédiatement après le SN (75) et dans une forte majorité des cas, il est apposé, comme nous le voyons dans (76). Parfois, il est antéposé à ce nom (*cf.* 77).

- (75) il est vrai, je n'estime rien tant chez un homme que la modération dans l'exercice d'un pouvoir **quel qu'il soit**. (Henry de Montherlant, *La Reine Morte*, 1942)
- (76) Devant **un** être humain, **quel qu'il soit**, ne le désirer ni immortel ni mort. L'avare, par désir de son trésor, s'en prive. (Simone Weil, *La Pesanteur et la Grâce*, 1943)
- (77) Une impiété si l'ordre de cette nécessité est voulu par une volonté divine, une erreur, parce que, **quel qu'il soit**, le cours de la nature ne dépend pas des exigences de nos désirs, comme les impasses de la magie l'ont montré, (Jules Vuillemin, *Essai sur la signification de la mort*, 1949)
- (78) L'affaire algérienne, aussi douloureuse fût-elle et sera-t-elle ensuite pour tous, appelle autant qu'un traitement politique l'existence d'un instrument – l'état - pour appliquer **ce** traitement **quel qu'il soit**. (Gérard Belorgey, *Le Gouvernement et l'administration de la France*, 1967)

Dans les exemples que nous avons cités, le pronom *il* de *quel qu'il soit* est anaphorique ou cataphorique. Dans (72), l'antécédant de *il* est *ce métier* et dans (74), l'antécédant est *mon serf*. Dans (76), il s'agit de *un être humain* et dans (77), *il* renvoie à *le cours de la nature*. (75) et (78) sont des exemples où *quel qu'il soit* n'est pas apposé. Mais il semble toutefois qu'une pause se fait à la lecture de ces exemples, après *pouvoir* et *traitement*. L'hypothèse que nous avançons est que *quel qu'il soit* est une proposition incidente figée qui fonctionne de la même façon que les relatives non restrictives.

Comme il y a des virgules dans les exemples que nous avons cités ainsi que la possibilité d'antéposition, nous ne pouvons pas parler de déterminant, même d'un déterminant discontinu *Det...quel qu'il soit*. La catégorie syntaxique constitue une différence majeure entre *n'importe quel* qui est déterminant et *un...quel qu'il soit*.

Une seconde différence entre ces deux termes est à relever : *un...quel qu'il soit* ne peut exprimer la dépréciation, alors que *n'importe quel* le peut. *Un...quel qu'il soit* peut exprimer l'élargissement, comme tous les FCi. Par exemple dans (76), on élargit l'ensemble des êtres humains en considérant même ceux auxquels on ne penserait pas. Dans les exemples suivants, il apparaît que les exemples contenant *un...quel qu'il soit* sont agrammaticaux ou très marginaux :

- (79) a. Jean ne s'est pas promené avec **n'importe quel ami**.
b. * Jean ne s'est pas promené avec **un ami quel qu'il soit**.
- (80) a. Pierre n'a pas l'habitude de s'amuser avec **n'importe quel jeu vidéo**.
b. ?? Pierre n'a pas l'habitude de s'amuser avec **un jeu vidéo quel qu'il soit**.

Dans (79a) et (80a), il y a l'expression de la dépréciation. Par exemple, (79a) s'interprète de la façon suivante : *Jean s'est promené avec un ou des ami(s) qu'il juge au-dessus d'une norme*. Le fait que ces exemples contiennent une négation crée un contexte favorable à la dépréciation. Nous avons remarqué que dans les phrases épisodiques, comme dans (79), *n'importe quel* a généralement un sens dépréciatif.

S'il y a possibilité de créer une échelle, *quel qu'il soit* peut exprimer l'indifférence :

- (81) Pourvu que j'aie **un** instrument, **quel qu'il soit**, et un peu de papier réglé, je suis sûr de passer mon temps sans ennui (Jean GUÉHENNO, *Jean-Jacques : t. 3*, 1952)

Dans (81), le locuteur manifeste son indifférence et une échelle de valeurs peut être envisagée, par exemple celle de la qualité.

N'importe quel est apparu et s'est développé malgré la présence de *un...quel qu'il soit*. Nous pensons que c'est l'interprétation partiellement différente et la forme assez lourde de *un...quel qu'il soit* qui a permis le développement de *n'importe quel*. À la différence de *un...quel qu'il soit*, *n'importe quel* se développe dans une autre direction qui est nouvelle pour un FCi existentiel. Nous faisons référence ici à la possibilité de *n'importe quel* de pouvoir apparaître dans des phrases épisodiques.

8. Conclusion

N'importe quel est un FCi indéfini qui est apparu assez récemment. Il fait partie d'une famille d'indéfinis formés sur la base du verbe *importer* précédé par la particule négative *n'*. Les

éléments de cette famille ont été construits de manière compositionnelle à l'exception du déterminant *n'importe quel*. Suite au processus de lexicalisation, le sens des parties constituantes n'est plus perçu.

Leur processus de construction et leur développement sont similaires. Ils sont employés régulièrement depuis le début du XIX^e siècle et ils sont passés par quatre étapes d'évolution majeures, à part *n'importe où / quand / comment*, qui sont passés directement de la seconde à la quatrième étape.

N'importe quel et les autres membres de cette famille ont eu la possibilité d'exprimer trois valeurs interprétatives différentes depuis leur création. La valeur sémantique est l'élargissement ; l'indifférence et la dépréciation sont des valeurs sémantico-pragmatiques.

La formation de *n'importe quel* se révèle être très utile pour pallier à des manquements dans le lexique français. En effet, nous avons vu que *quel qu'il soit*, qui est un item proche sémantiquement de *n'importe quel*, ne peut exprimer la dépréciation. La raison que nous invoquons est qu'il s'agit d'une proposition incidente. De plus, l'absence dans la langue d'un déterminant FC existentiel moins lourd que *un ... quel qu'il soit* a favorisé la création de *n'importe quel*.

CONCLUSION

Notre travail débute par des réflexions concernant la notion de déterminant à choix libre pour aboutir à l'analyse diachronique de *tout* et de *n'importe quel*. Il nous a semblé préférable de commencer par la partie synchronique dans la mesure où nous appliquons les résultats obtenus pour l'analyse de *tout* et de *n'importe quel* en français contemporain à l'analyse diachronique de ces items. Que ce soit pour la synchronie ou pour la diachronie, nous avons considéré tant la syntaxe que la sémantique des deux déterminants.

La partie concernant la synchronie s'ouvre sur un chapitre dans lequel il est fait un état de l'art de la notion d'item à choix libre. Dans ce chapitre, nous nous sommes notamment penchée sur les travaux de Dayal (1998), Giannakidou (2001), Jayez et Tovenà (2005) et Vlachou (2007). Dans ces différents travaux, il est à remarquer que plusieurs notions sont considérées pour définir la sémantique des items à choix libre. La notion proposée par Jayez et Tovenà, la non-individuation, est la plus unitaire, même si celle-ci comporte une disjonction. D'autre part, il n'est pas forcément pertinent de comparer ces différentes notions, car celles-ci ne sont pas toutes présentées comme étant universelles ; ce qui n'est pas surprenant du fait que la distribution est différente d'une langue à l'autre.

Donner une définition unitaire de la notion d'item à choix libre n'est pas chose aisée du fait que les FCi n'ont pas tous la même force quantificationnelle. La force quantificationnelle de *tout* est sans conteste universelle. Concernant *n'importe quel*, nous avons avancé qu'il est indéfini du fait qu'il a la capacité d'emprunter sa force quantificationnelle à des expressions de quantification de la phrase où il se trouve. Dans le chapitre 2, nous avons attribué des valeurs sémantico-pragmatiques à *tout* et à *n'importe quel* : l'élargissement, l'indifférence et la dépréciation. Nous considérons que l'élargissement, en plus de la force quantificationnelle du déterminant étudié, est la propriété caractéristique des FCi. La notion d'élargissement (*widening*) a été introduite par Kadmon et Landman (1993). Elle a été reprise par Vlachou (2007) qui la considère comme une des valeurs sémantiques que les items à choix libre peuvent avoir. Grâce à l'élargissement, la dénotation du nom est élargie à un ensemble maximal.

N'importe quel permet l'expression de deux autres valeurs, l'indifférence et la dépréciation. Nous considérons que ces valeurs sont sémantico-pragmatiques, car le contexte interfère davantage que dans le cas de l'élargissement. L'indifférence apparaît si deux conditions sont réunies : il est nécessaire qu'il y ait une manifestation linguistique du locuteur dans la phrase et qu'il y ait la possibilité d'inférer une échelle de valeurs. La dépréciation est présente lorsqu'une entité est caractérisée comme étant au-dessous d'une norme. Comme nous l'avons signalé, le contexte joue un rôle important dans l'expression de ces valeurs : négation ou connotation négative d'un item lexical pour la dépréciation, échelle de valeurs et manifestation du locuteur pour l'indifférence

Toutefois, même hors contexte favorisant la dépréciation, *n'importe quel* peut être dépréciatif, notamment dans les phrases épisodiques où son occurrence est devenue acceptable très récemment. Les autres éléments de la série *n'importe qu-*, en particulier *n'importe qui* et *n'importe quoi*, peuvent également avoir ces valeurs. Il apparaît qu'avec l'emploi de ces pronoms l'expression de la dépréciation est encore plus marquée.

Considérer que l'élargissement est la propriété caractérisante des items à choix libre a des conséquences pour leur distribution : les FCi peuvent seulement apparaître dans des contextes où il n'y a pas d'ancrage spatio-temporel. Le fait qu'il n'y ait pas d'ancrage spatio-temporel permet l'élargissement du domaine de quantification à un ensemble maximal. La dénotation du N des SN composés de *FCi + N* comprend des individus possibles, c'est-à-dire des individus qui existent dans des situations autres que la situation actuelle.

En français contemporain et employé dans les phrases épisodiques, *n'importe quel* peut aussi quantifier sur un ensemble d'individus actuels. Nous ne considérons pas cet emploi dans notre caractérisation du fait que les corpus littéraires consultés ne l'attestent pas encore.

Le chapitre consacré à la syntaxe de *tout* et de *n'importe quel* fait suite à celui concernant la sémantique. Nous avons fait ce choix, car il s'avère que l'analyse sémantique de *tout* et de *n'importe quel* influe sur leur syntaxe. Nous avons pris comme point de départ un tableau de Jayez et Tovenà (2005) contenant la distribution de *tout* et de *n'importe quel*, que nous avons comparé aux données de notre corpus. Il en ressort que la distribution de *n'importe quel* connaît peu de contraintes.

Tout a une distribution beaucoup plus restreinte que *n'importe quel*. Cela est dû au fait qu'il ne peut avoir que la valeur de l'élargissement. En ce qui concerne la distribution de *tout*, il est à remarquer qu'une phrase avec *tout* FCi en position de sujet est forcément acceptable, avec ou sans modification, s'il n'y a pas d'ancrage spatio-temporel. Lorsque *tout* N est en

Conclusion

position d'objet, l'acceptation de la phrase est moins facile, mais plusieurs facteurs interviennent dans la distribution de *tout* (facteurs qui jouent un rôle également pour *n'importe quel*) : la présence d'un prédicat à connotation négative dans la phrase (ex : *éliminer*), le trait [+ abstrait] du nom du SN de la forme *tout N* et la modification de ces SN par un modifieur spatio-temporel. La modification renvoie à la notion de *subtriggering*. En conclusion de ce chapitre, nous avançons que des éléments sémantiques et syntaxiques influent sur la distribution des items à choix libre. Considérer seulement la distribution ne permet pas de fournir une analyse complète des ces items.

La seconde partie, consacrée à la diachronie de *tout* et de *n'importe quel* est composée de deux chapitres, chacun portant sur un des deux déterminants étudiés. L'analyse diachronique a permis de considérer des aspects qui n'étaient pas envisagés au commencement de nos recherches. Par exemple, à l'aide de corpus contenant *tout N*, nous avons remarqué que dans certains cas, *tout* n'exprimait pas le libre choix. Il s'agit des phrases où il apparaît dans des expressions figées ou des locutions. Cela nous a incitée à considérer le pluriel de *tout* dans notre analyse synchronique. En effet, comme la grande majorité des études actuelles concernent *tout* FCi au singulier, nous avons voulu vérifier si *tous* pouvait aussi exprimer le libre choix. Il a été mis en évidence que *tout* et *tous* peuvent tous les deux être FCi, mais en respectant certaines conditions.

Dans le quatrième chapitre, dont l'objet d'étude est *tout*, nous avons mis en avant certaines différences entre cet item et *n'importe quel*. La première divergence est que *tout* a la possibilité d'avoir plusieurs emplois : déterminant, prédéterminant, pronom, adverbe d'intensité et nom. En tant que déterminant, il peut exprimer le choix libre depuis l'ancien français. Son ancêtre latin pouvait le faire également. La distribution de *tout* n'a que très peu évolué à travers les siècles. Dans la dernière section de ce chapitre, nous avons mis en avant le fait que *tout*, même employé directement devant un nom dans un SN, n'est pas forcément un FCi. Il peut être un élément qui entre dans la construction d'une expression figée ou d'une locution. Avec cet emploi, il peut être considéré comme un vestige de la langue ancienne.

Dans le cinquième chapitre, nous nous sommes attachée à la description de la formation de *n'importe quel*. Nous avons pris comme point de départ à cette formation le verbe *importer*. Ce verbe, arrivé dans le lexique français, au XVI^e siècle a permis la création de toute une série d'indéfinis. Ces éléments sont employés régulièrement depuis le début du XIX^e siècle et ils sont passés par quatre étapes d'évolution majeures ; une explication est faite

Conclusion

pour *n'importe où / quand / comment*, qui sont passés directement de la seconde à la quatrième étape. Voici les quatre étapes que nous considérons :

Étape 1 : ***importe*** : le verbe *importer* conjugué à la troisième personne du singulier est l'élément majeur qui entre dans la construction de la série *n'importe qu-*.

Étape 2 : ***n'importe*** : dès 1592, la particule négative *n'* est utilisée devant *importe*.

Étape 3 : ***n'importe + préposition + qu-*** : dès 1604, *importer* permet d'introduire un SP. Cela a pour conséquence l'utilisation d'une préposition entre le verbe et la forme *qu-*. Nous avons alors le découpage suivant : [_{SV} *n'importe* [_{SP} *préposition + qu-*]]

Étape 4 : ***(préposition) + n'importe + qu-*** (+ *N*) : au début du XIX^e siècle, il s'opère un glissement de la préposition. Le changement de place de la préposition a entraîné la formation du déterminant *n'importe quel* et des pronoms indéfinis *n'importe qui* et *n'importe quoi*.

Il reste d'autres pistes à explorer pour approfondir ce travail. Pour *n'importe quel*, il peut être intéressant d'élargir l'analyse, tant synchronique que diachronique, en considérant d'autres éléments formés sur le verbe *importer*, tels que *n'importe lequel* et *peu importe*.

Il serait également intéressant d'introduire des corpus oraux dans l'analyse de *tout* et de *n'importe quel* afin de mesurer statistiquement la fréquence des différentes valeurs attribuées à ces FCI, à l'écrit et à l'oral, et de comparer leurs distributions.

ANNEXES

Abréviations utilisées

- **Dictionnaire**

TLF : Trésor de la Langue française

- **Notions**

APi : item à polarité "affective" (*affective polarity item*)

CV : imprécision du contexte (*contextual vagueness*)

FCi : item à choix libre (*free choice item*)

i-level : prédicat *individual-level* (prédicat qui s'applique aux individus)

NPi : item à polarité négative (*negative polarity item*)

Ni : non-individuation

NS : non-spécification

NV : non-véridicité (*nonveridicality*)

Pi : item à polarité (*polarity item*)

Corpus utilisés

- **ARTLF : The Project for American and French Research on the Treasury of the French Language**

Composition : La base concernant le français contient :

- FRANTEXT (principale base de données)
- L'Encyclopédie de Diderot (de 1751 à 1772)
- Des travaux d'écrivains féminins français (plus de 100 travaux d'auteurs féminins du XVI^e au XIX^e siècle)
- De la Poésie provençale (38 collections de textes du XII^e et XIII^e siècles)
- Des Textes de Français Ancien (TFA – 65 travaux du XII^e au XV^e siècle)
- La traduction de la Bible par Louis Segond

Taille : 20 800 000 de mots, 400 000 formulaires uniques, 18 000 pages de textes, 17 volumes d'articles et 11 volumes de légendes typographiques

Site Internet : <http://www.lib.uchicago.edu/efts/ARTFL/databases/TLF/>

Bibliographie :

<http://www.lib.uchicago.edu/efts/ARTFL/databases/TLF07/frantext.biblio.html>

- **DMF : Dictionnaire du Moyen Français**

Composition : Base de quelque 250 textes de moyen français (augmentée de textes d'ancien français et de français de la Renaissance).

Période couverte : 1330-1500

Taille : - Dictionnaire : version du 19 août 2009

- 61 110 lemmes, 91 706 articles
- 382 625 exemples, 139 451 graphies d'occurrence, 409 134 occurrences
- 175 000 000 de caractères

- Lexiques : version du 12 août 2009

- 86 886 articles,
- 259 578 exemples, 269 660 occurrences
- 130 000 000 de caractères

Site Internet : <http://www.atilf.fr/dmf>

Bibliographie :

http://atilf.atilf.fr/gsouvey/scripts/dmfX.exe?BBG_FORMULAIRE;MENU=menu_accueil;OUVRIR_MENU=MENU_BBG;s=s15220f98;ISIS=isis_dmf2009.txt;s=s15220f98;;ISIS=isis_dmf2009.txt

- **FRANTEXT**

Composition : Base de données composée à 80% d'œuvres littéraires et à 20% d'écrits techniques ou scientifiques

Période couverte : du XVI^e siècle au XXI^e siècle.

Taille : environ 210 000 000 d'occurrences

Site Internet : www.frantext.fr

Bibliographie : <http://atilf.atilf.fr/artis/nvlbiblio.htm>

Nous ne précisons pas le corpus d'origine de la phrase que nous citons. Lorsque nous utilisons une phrase de ces corpus, nous indiquons les références données par le corpus. Nous précisons généralement l'auteur, le titre de l'œuvre et la date.

BIBLIOGRAPHIE

- ARMSTRONG, David M. (1997). *A World of States of Affairs*, Cambridge, Cambridge University Press.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (2006). "Tout, n'importe quel, chaque : quelques remarques", in F. Corblin, S. Ferrando et L. Kupferman (eds), *Indéfini et prédication*, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, pp. 431-448.
- ARRIVÉ, Michel, GADET, Françoise et GALMICHE, Michel (1986). *La Grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion.
- BAKER, Charles L. (1970). "Double negatives", *Linguistic Inquiry* 1, 169–186.
- BÉGUELIN, Marie-José (2002). "Routines syntagmatiques et grammaticalisation : le cas des clauses en *n'importe*", in A. Leth Andersen et H. Nølke (eds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique : Actes du Colloque international d'Aarhus, Berne, Peter Lang, coll. Sciences pour la communication*, pp. 43-69.
- BÉGUELIN, Marie-José (2003). "Variations entre macro- et micro-syntaxe : de quelques phénomènes de grammaticalisation", in A. Sacarano (ed), *Macro-syntaxe et pragmatique, L'analyse de l'oral : Actes du colloque international de Florence*, Rome, Bulzoni Editore, pp. 111-131.
- BERMAN, Stephen (1989). "An Analysis of Quantificational variability in Indirect Wh-Questions", *Proceedings of the West Coast Conference on Formal Linguistics* 8.
- BERMAN, Stephen (1991). *On the Semantics and Logical Form of WH-Clauses*, Thèse de Doctorat, Université du Massachusetts, Amherst.
- BRINTON, Laurel J. et TRAUGOTT, Elizabeth C. (2005). *Lexicalization and language change*. Cambridge, Cambridge University Press.

Bibliographie

- BRØNDAL, Viggo (1937). "Omnis et totus : analyse et étymologie", in København (ed), *Mélanges linguistiques offerts à M. Holger Pedersen à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire*, Copenhague, Levin et Munksgaard, pp. 260-268.
- BURIDANT, Claude (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, Sedes.
- CARLSON, Greg N. (1977). Reference to Kinds in English, Thèse de doctorat, Université de Massachusetts, Amherst, MA.
- CARLSON, Greg N. (1980). "Polarity *any* is existentiel", *Linguistic Inquiry* 11 / 4, 799-804.
- CHIERCHIA, Gennaro (2006). "Broaden Your Views : Implicatures of Domain Widening and the "Logicality" of Language", *Linguistic inquiry* 37, 535-590.
- CORBLIN, Francis, COMOROVSKI, Ileana, LACA, Brenda et BEYSSADE, Claire (2004). "Generalized quantifiers, dynamic semantics, and French determiners ", in F. Corblin et H. de Swart (eds), *Handbook of French Semantics*, Stanford, CSLI, pp. 3-22.
- DAHL, Östen (1970). "Some notes on indefinites", *Language* 46, 33-41.
- DAYAL, Veneeta (1995). "Licensing *any* in non-negative, non-modal contexts", *Proceedings of SALT V*, Université Cornell, Ithaca, NY, pp. 72-93.
- DAYAL, Veneeta (1997). "Free Relatives and *Ever*: Identity and Free Choice Readings", *Proceedings of SALT VII*, Université Cornell, Ithaca, NY, pp. 99-116.
- DAYAL, Veneeta (1998). "ANY as Inherently Modal", *Linguistics and Philosophy* 21, 433-476.
- DAYAL, Veneeta (2004). "The Universal Force of Free Choice *Any*", *Linguistic Variation Yearbook* 4, 5-40.
- DEFrancq, Bart (2006). "Étudier une évolution linguistique "en ligne" : *n'importe et peu importe*, *Le français moderne* 74, 159-183.
- DE SWART, Henriëtte et FARKAS, Donka (2005). "Généricité et indéfinitude. Une analyse dans la théorie de l'optimalité", in C. Dobrovie-Sorin (ed), *Noms nus et généricité*, Paris, PUV, pp. 98-126.

Bibliographie

- EISNER, Jason (1994). "∀-less in wonderland ? Revisiting *any*", *Proceedings of ESCOL'94*, 92-103.
- FAGARD, Benjamin et DE MULDER, Walter (2007). "La formation des prépositions complexes : grammaticalisation ou lexicalisation ?", *Langue française* 156, 9-29.
- FARKAS, Donka (2002). "Specificity distinctions", *Journal of Semantics* 19, 1-31.
- FAUCONNIER, Gilles (1979). "Implication reversal in a natural language", in F. Guenther et S. J. Schmidt (eds), *Formal Semantics and Pragmatics for Natural Languages*, Dordrecht, Reidel, pp. 289-301.
- FINE, Kit (1995). "The Logic of Essence", *Journal of Philosophical Logic* 24, 241-273.
- FOURNIER, Nathalie (1998). *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.
- GIANNAKIDOU Anastasia (1997a). *The Landscape of Polarity Items*, Thèse de Doctorat, Université de Groningue.
- GIANNAKIDOU, Anastasia (1997b). "Linking sensitivity to limited distribution", *Proceedings of the 11th Amsterdam Colloquium*, 139–144.
- GIANNAKIDOU, Anastasia (1998). *Polarity Sensitivity as (Non) Veridical Dependency*, Amsterdam, John Benjamins.
- GIANNAKIDOU, Anastasia (1999). "Affective dependencies". *Linguistics and Philosophy* 22, 367-421.
- GIANNAKIDOU, Anastasia (2001). "The Meaning of Free Choice", *Linguistics and Philosophy* 24, 659-735.
- GIVÓN, Talmy (1979). *On Understanding Grammar*, New York, Academic Press.
- GREVISSE, Maurice (2007). *Le bon usage*, 14^e édition par André Goosse, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- HAMBLIN, Charles. L. (1973). "Questions in Montague English". *Foundations of Language* 10, 41-53.

Bibliographie

- HASPELMATH, Martin (1993). *A typological Study of Indefinite Pronouns*, Thèse de doctorat, Université de Berlin.
- HASPELMATH, Martin (1997). *Indefinite pronouns*, Oxford, Oxford University Press.
- HEIM, Irene (1982). *The Semantics of Definite and Indefinite Noun Phrases*, Thèse de Doctorat, Université de Massachusetts, publiée en 1989, New York, Garland.
- HORN, Laurence R. (1972). *On the Semantic Properties of Logical Operators in English*, Thèse de Doctorat, Université de Californie, réimprimée par Indiana U. Linguistics Club, 1976.
- HORN, Laurence R. (2000a). "Any and (-) Ever: Free choice and free relatives", *Proceedings of the 15th Annual Conference of the Israeli Association for Theoretical Linguistics*, 71-111.
- HORN, Laurence R. (2000b). "Pick a theory (not just any theory): Indiscriminatives and the free choice indefinite", in L. Horn et Y. Kato (eds), *Negation and polarity: syntactic and semantic perspectives*, Oxford, Oxford University Press, pp. 147–192.
- HORN, Laurence R. (2003). "Airport '86 Revisited : Toward a unified indefinite *any*", Ms., Université de Yale.
- JAYEZ, Jacques et TOVENA, Lucia (2004). "*Tout* as a genuine free choice item", in F. Corblin et H. de Swart (eds), *Handbook of French Semantics*, Stanford, pp. 71-81.
- JAYEZ, Jacques et TOVENA, Lucia (2005). "Free-choiceness and Non Individuation", *Linguistics and Philosophy* 28, 1-71.
- JAYEZ, Jacques et TOVENA, Lucia (2006). "Epistemic determiners", *Journal of Semantics* 23, 217-250.
- JONES, Michael A. (1996). *Foundations of French Syntax*, Cambridge, Cambridge University Press.
- JUNKER, Marie-Odile (1995). *Syntaxe et Sémantique des quantifieurs flottants tous et chacun : distributivité en sémantique conceptuelle*, Genève, Droz.

Bibliographie

- KADMON, Nirit et LANDMAN, Fred. (1993). "Any", *Linguistics and Philosophy* 4, 353–422.
- KAMP, Hans (1981). "A theory of truth and semantic representation", in J.A.G. Groenendijk et al. (eds), *Formal Methods in the Study of Language*, Amsterdam, Mathematical Centre, pp. 277-322.
- KLEIBER, Georges et MARTIN, Robert (1977). "La quantification universelle en français", *Semantikos* 2, 19-36.
- KLIMA, Edward S. (1964). "Negation in English", in J. Fodor et J. Katz (eds), *The Structure of Language*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- KRATZER, Angelika (1995). "Stage-level and individual-level predicates", in G. Carlson et F. Pelletier, (eds), *The generic book*, Chicago, University of Chicago Press, pp. 125-175.
- KRATZER, Angelika et SHIMOYAMA, Junko (2002). "Indeterminate pronouns: The view from Japanese", in Y. Otsu (ed), *Proceedings of the Third Tokyo Conference on Psycholinguistics*, Tokyo, Hituzi Syobo, pp. 1-25.
- KRIFKA, Manfred et al. (1995). "Genericity : An introduction", in G. Carlson et F. Pelletier (eds), *The generic book*, Chicago, University of Chicago Press, pp. 1-124.
- LADUSAW, William A. (1979). *Polarity sensitivity as inherent scope relations*, Thèse de Doctorat, Université du Texas, Austin.
- LADUSAW, William A. (1980). "On the notion *affective* in the analysis of negative-polarity items", *Journal of linguistic research* 1, 1-16.
- LAKOFF, George (1972). "Linguistics and natural logic", in D. Davidson et G. Harman (eds), *Semantics of Natural Language*, Dordrecht, Reidel, pp. 534-665.
- LEGRAND Jean E. (1975). *Or and Any: The Semantics and Syntax of Two Logical Operators*, Thèse de Doctorat, Université de Chicago.

Bibliographie

- LEHMANN, Christian (1995). "Thoughts on grammaticalization", Unterschleissheim, Lincom Europa (LINCOM Studies in Theoretical Linguistics, 1).
- LEHMANN, Christian (2002). "New reflections on grammaticalization and lexicalization" in I. Wischer et G. Diewald (eds.), *New reflections on grammaticalization*, Amsterdam et Philadelphia, J. Benjamins.
- LEUMANN, Manu, HOFMANN, Johann B. et SZANTYR, Anton (1965). *Lateinische Grammatik II*, München, Beck.
- LEWIS, David K. (1979). "A Problem about Permission", in E. Saarinen, R. Hilpinen, I. Niiniluoto et M. Provence Hintikka (eds), *Essays in Honour of Jaako Hintikka*, Dordrecht, Reidel, pp. 163-175.
- LUMSDEN, Michael (1988). *Existential Sentences: Their Structure and Meaning*. London, Routledge.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (1997). *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Nathan.
- McNALLY, Louise (1998). "Existential sentences without existential quantification", *Linguistics and Philosophy* 21, 353-392.
- MEILLET, Antoine (1912). "L'évolution des formes grammaticales", in A. Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion.
- MENARD, Philippe, (1988). *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Bière.
- MULLER, Claude (2006). "Polarité négative et free choice dans les indéfinis de type *que ce soit et n'importe*", *Langages* 162, 7-31.
- MULLER, Claude (2007). "Les indéfinis free choice confrontés aux applications scalaires", *Travaux de linguistique* 54, 83-96.
- MULLER, Claude (2008). "Une cartographie des indéfinis *free choice* du français", PowerPoint du Colloque "Les indéfinis en *qu-* et les termes de choix libre du français", Université Paris-Sorbonne.

Bibliographie

- NISHIGAUCHI, Taisuke (1986). *Quantification in Syntax*, Thèse de doctorat, Université du Massachusetts, Amherst.
- NISHIGAUCHI, Taisuke (1990). *Quantification in the Theory of Grammar*, Dordrecht, Kluwer.
- PAILLARD, Denis (1997). "N'importe qui, n'importe quoi, n'importe quel N", *Langue Française* 116, 100-114.
- POTTS, Christopher (2007a). "The expressive dimension", *Theoretical Linguistics* 33, 165-197.
- POTTS, Christopher (2007b). "Pragmatic dimensions: Quality and expressivity", PowerPoint du colloque Penn Linguistics, Université de Chicago.
- PRÉVOST, Sophie (2006). "Grammaticalisation, lexicalisation et dégrammaticalisation : des relations complexes", *Cahiers de praxématique* 46, 121-140.
- PRÉVOST, Sophie et Fagard, Benjamin (2007). "Grammaticalisation et lexicalisation : la formation d'expressions complexes", *Langue française* 156, 3-8.
- QUINE, Willard V. O. (1960). *Word and Object*, Cambridge, MIT Press.
- REED, Paul (2000). "Any and its French equivalents", *French Language Studies* 10, 101-116.
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- SMITH, Carlota (1991). *The Parameter of Aspect*, Dordrecht, Kluwer Academic Press.
- STALNAKER, Robert C. (1978). "Assertion", in P. Cole (ed.), *Syntax and Semantics*, Vol. 9, New-York, Academic Press, pp. 315-332.
- TOVENA, Lucia et JAYEZ, Jacques (1997a). "The modal arbitrariness of any", Ms., Université de Genève et EHESS, Paris.
- TOVENA, Lucia et JAYEZ, Jacques (1997b). "Any as a Finian quantifier", *Proceedings of the 11th Amsterdam Colloquium*, 295-300.

Bibliographie

- TOVENA, Lucia et JAYEZ, Jacques (1999a). "Déterminants et irréférence. L'exemple de *tout*", in J. Moeschler et M.-J. Reichler-Béguelin (eds), *Référence nominale et temporelle*, Berne, Peter Lang, pp. 35-268.
- TOVENA, Lucia et JAYEZ, Jacques (1999b). "Any: from scalarity to arbitrariness", in F. Corblin, C. Dobrovie-Sorin et J.-M. Marandin (eds), *Empirical Issues in Formal Syntax and Semantics 2*, La Haye, Thesus, pp. 39-57.
- TOVENA, Lucia, DEPREZ, Viviane et JAYEZ, Jacques (2004). "Polarity Sensitive Items", in F. Corblin et H. de Swart (eds), *Handbook of French Semantics*, Stanford, CSLI, pp. 391-416.
- VELTMAN, Frank (1996). "Defaults in update semantics", *Journal of Philosophical Logic* 25, 221–261.
- VENDLER, Zeno (1967). *Linguistics in philosophy*, Ithaca, Cornell University Press.
- VLACHOU, Evangelia (2007). *Free choice in and out of context: semantics and distribution of French, Greek and English free choice items*, Thèse de Doctorat, Université de Sorbonne-Paris IV et Université d'Utrecht.
- WAGNER, Robert Léon et PINCHON Jacqueline (1991). *Grammaire du Français classique et moderne*, Paris, Hachette Supérieur.
- ZABBAL, Youri (2004). "A compositional semantics of the French expression N'IMPORTE QU", Ms., Université du Massachusetts, Amherst.
- ZABBAL, Youri (2006). "A Semantics for Free Choice Indifference in French", exemplier NELS 37, Université de l'Illinois à Urbana-Champaign.
- ZWARTS, Frans (1995). "Nonveridical Contexts", *Linguistic Analysis* 25, 286-312.

INDEX DES AUTEURS

A

ANSCOMBRE, 39, 40, 41, 62

ARMSTRONG, 114

ARRIVÉ, 142

B

BAKER, 14

BÉGUELIN, 171, 172, 173, 182, 183, 192

BERMAN, 187

BEYSSADE, 123

BRINTON, 181

BRØNDAL, 145

BURIDANT, 134, 135, 136

C

CARLIER, 2, 135

CARLSON, 50, 53, 96, 120

CHIERCHIA, 38

COMOROVSKI, 2, 123, 135

CORBLIN, 123, 124, 138

D

DAHL, 51

DAYAL, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 31, 36, 52, 54, 55, 56, 66, 87, 104, 122, 201

DE MULDER, 182

DE SWART, 57

DEFrancq, 183, 184, 188, 189

DÉPREZ, 14

E

EISNER, 21

F

FAGARD, 181, 182, 183

FARKAS, 57

FAUCONNIER, 51

FINE, 32

FOURNIER, 137, 139, 140

G

GADET, 142

GALMICHE, 142

GIANNAKIDOU, 16, 17, 19, 25, 26, 27, 28, 36, 54, 87, 96

GIVÓN, 180

GREVISSE, 140, 142, 143

H

HAMBLIN, 187

HASPELMATH, 17, 55, 186

HEIM, 21, 55, 66

HOFMANN, 145

HORN, 27, 45, 46, 50, 51, 54, 55, 56, 83

J

JAYEZ, 2, 10, 14, 19, 20, 21, 27, 28, 29, 30, 32, 33, 36, 38, 39, 43, 44, 47, 60, 62, 73, 77, 87, 90,
91, 93, 94, 95, 96, 97, 99, 101, 102, 103, 104, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114,
115, 116, 117, 119, 123, 127, 130, 201, 202

JONES, 90

JUNKER, 59

K

KADMON, 15, 16, 22, 33, 34, 36, 55, 67, 80, 201

KAMP, 55, 66

KLEIBER, 39, 40, 41, 43

KLIMA, 14

KRATZER, 38, 96

KRIFKA, 40, 57, 63, 99

L

LACA, 123

LADUSAW, 15, 16

LAKOFF, 51

LANDMAN, 15, 16, 22, 33, 34, 36, 55, 67, 80, 201

LEGRAND, 23

LEHMANN, 182, 183, 184

LEUMAN, 145

LUMSDEN, 65

M

MARCHELLO-NIZIA, 136

MARTIN, 39, 40, 41, 43, 121

MC NALLY, 65

MEILLET, 180, 181

MÉNARD, 134, 135

MULLER, 39, 42, 74, 77, 95, 97, 98, 100, 101, 126, 130

N

NISHIGAUCHI, 187

P

PAILLARD, 43

PELLAT, 142, 179

PINCHON, 137

POTTS, 69, 72, 80, 85

PRÉVOST, 180, 181, 183

Q

QUINE, 50

R

REED, 42

RIEGEL, 142, 179

RIOUL, 142, 179

S

SHIMOYAMA, 38

SMITH, 118

STALNAKER, 27

SZANTYR, 145

T

TOVENA, 2, 10, 14, 19, 20, 21, 27, 28, 29, 30, 32, 33, 36, 38, 39, 43, 44, 47, 60, 62, 73, 77, 87,
90, 91, 93, 94, 95, 96, 97, 99, 101, 102, 103, 104, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114,
115, 116, 117, 119, 123, 127, 130, 201, 202

TRAUGOTT, 181

V

VELTMAN, 27

VENDLER, 12

VLACHOU, 33, 34, 35, 36, 38, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 67, 75, 76, 82, 201

W

WAGNER, 137

Z

ZABBAL, 47, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 187

ZWARTS, 26

RÉSUMÉ EN FRANÇAIS

Cette étude est consacrée à l'analyse synchronique et diachronique des déterminants *tout* et *n'importe quel*. Dans le cas de *tout*, nous nous intéressons à son emploi en tant que déterminant à choix libre. *N'importe quel* est par nature un déterminant à choix libre, contrairement à *tout*, qui a d'autres interprétations possibles. Un déterminant à choix libre indique le choix indiscriminé d'un référent parmi un ensemble d'individus possibles.

L'analyse synchronique de *tout* et de *n'importe quel* a comme point de départ une considération des analyses proposées pour le déterminant anglais *any*. Puis, nous présentons la distribution des deux déterminants français. Leurs valeurs interprétatives et leurs forces quantificationnelles sont déterminées. Les différences entre *tout* et *n'importe quel* sont mises en évidence, tant au niveau syntaxique que sémantique.

En ce qui concerne la diachronie, nous notons deux différences entre ces deux déterminants : leur origine et la période d'entrée dans le lexique français. Du fait de ces disparités, l'analyse diachronique menée pour *tout* est différente de celle menée pour *n'importe quel*. Concernant *n'importe quel*, il est décrit son processus de formation, dont le point de départ est l'apparition du verbe *importer* dans le lexique français. Des réponses sont avancées quant à l'apparition de *n'importe quel* malgré la présence d'autres items à choix libre ayant une signification très proche, comme *un...quel qu'il soit*. L'analyse de *tout* est surtout basée sur l'évolution de sa distribution et sur le fait qu'il n'est pas forcément un item à choix libre.

RÉSUMÉ EN ANGLAIS

The aim of the present dissertation is to give a synchronic and diachronic analysis of the French determiners *tout* and *n'importe quel*. As for *tout*, we focus on its use as a free choice determiner. Whereas *tout* can have other interpretations, *n'importe quel* can be interpreted only as a free choice item. Free choice determiners allow a random selection of a referent from a set of possible individuals.

The synchronic analysis of *tout* and *n'importe quel* starts by considering several analyses provided for the English determiner *any*. Then, we present the distribution of the two determiners in French. We analyze the role of context on their interpretation and determine their quantificational force. The differences between *tout* and *n'importe quel* are pointed out with respect to both their syntax and their semantics.

As for the diachronic analysis, we start by pointing out two differences between the two determiners: their origin and the period of time when they entered the French lexicon. Because of these differences, our analysis of the diachrony of *tout* is carried out in a different way from the analysis of *n'importe quel*. In the case of *n'importe quel*, we describe the process which led to its formation which began with the entry of the verb *importer* in the French lexicon. We explain why the determiner *n'importe quel* appeared, despite the existence of other free choice items, such as *un...quel qu'il soit* which have an interpretation that is very close to that of *n'importe quel*. Our analysis of *tout* is based mainly on the evolution of its distribution and on the fact that this determiner is not necessarily a free choice item.